



Le rapport d'activité 2021



Le rapport d'activité 2021

Édito

- Dialogue citoyen
- Transition écologique
- Le projet de collectivité
- Relation aux usagers
- Sports
- Vie associative
- Adolescence-Jeunesse
- Petite enfance
- Éducation
- Culture
- Développement des territoires et participations
- Prévention et solidarités
- Solidarités - Inclusion sociale
- Solidarités - Parcours de vie des aînés
- Santé publique
- Égalité
- Coopération et solidarité internationales
- Nature et jardins
- Développement urbain
- Sécurité et tranquillité publique

Édito

Mesdames, Messieurs

Ce nouveau rapport d'activité rend compte de l'action menée par les services de la Ville de Nantes au cours d'une année particulière, marquée à la fois par la crise sanitaire qui a perduré et par la mise en œuvre concrète du projet social et écologique que les Nantaises et les Nantais ont choisi en juin 2020.

Cette année 2021 témoigne de notre ambition et de notre volonté sans faille de construire l'avenir aux côtés des habitantes et des habitants, dans leur diversité et leur complémentarité. A ce titre, ce rapport d'activité illustre de manière détaillée ce qui a été mis en œuvre entre janvier et décembre 2021 pour garantir la justice sociale et décliner concrètement la transition écologique et sociale dans nos 11 quartiers.

Ainsi, en complément de toutes les mesures nécessaires prises pour protéger et aider l'ensemble des habitantes et des habitants, et en particulier les plus vulnérables, nous avons poursuivi notre action au service de l'égalité, la solidarité, la proximité et l'écologie, afin de répondre quotidiennement aux aspirations des Nantaises et des Nantais. Pour que le dynamisme et la qualité de vie qui font la renommée de Nantes s'incarnent dans le quotidien de chacune et chacun.

Et pour faire vivre ce dynamisme et cette qualité de vie, pour envisager un futur plus juste, plus inclusif, plus innovant, plus écologique, nous avons fait le choix d'un budget de début de mandat atteignant 515 M€ au total, dont 101 M€ dédiés aux investissements.

Ces investissements, ils sont au service de l'émancipation, c'est pourquoi nous avons une nouvelle fois en 2021 fait de l'éducation notre priorité : notre action pour l'école au sens large reste notre premier budget municipal d'investissement et nous avons vu l'ouverture du groupe scolaire Leloup-Bouhier. Dans le cadre du schéma directeur des écoles nantaises, pas moins de 23 rénovations d'écoles et 7 constructions nouvelles sont d'ailleurs attendues d'ici 2025, sans compter le travail mené dans chaque projet pour imaginer de nouvelles cours d'école non genrées, avec des espaces mixtes entre filles et garçons, afin que chaque enfant puisse trouver pleinement sa place.

Le sport et la culture sont aussi des vecteurs de valeurs fortes auxquelles nous sommes attachés : l'équité, l'inclusion, la solidarité, le respect, la créativité. Nous avons ainsi rénové et déployé le parc de gymnases et de piscines de la ville. Et, pour faciliter l'accès à la culture pour tous, les bibliothèques municipales sont devenues gratuites pour l'ensemble des Nantaises et des Nantais en 2021. Tandis que la Libre Usine, un nouveau lieu de création et de production dédié aux arts vivants, a quant à lui ouvert ses portes.

Parce qu'assurer la sécurité de chaque habitant est essentiel, nous nous efforçons de mettre toujours plus de moyens en œuvre au service d'une ville plus sûre et paisible. C'est pour répondre à cette exigence que 29 policiers municipaux ont été recrutés en 2021. En ce sens, nous avons aussi signé avec l'État un Contrat de sécurité intégrée avec l'objectif de 70 nouveaux policiers nationaux à Nantes en complément du recrutement de 70 agents de Police municipale.

La Ville de Nantes a également continué de se mobiliser afin d'assurer pleinement sa mission de santé publique. Dans un souci d'égalité, notre objectif est de faciliter l'accès à une santé de qualité pour tous. Ainsi, la Maison de Santé de Bellevue a été inaugurée en fin d'année. Elle permet désormais aux habitants du quartier de bénéficier d'un espace de proximité regroupant médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes...

La transition sociale et écologique que nous proposons, c'est celle d'une santé indissociable d'une alimentation et d'un environnement sains. Ainsi, nous avons retrouvé en 2021 nos « Paysages nourriciers » solidaires qui ont continué de se développer pour proposer gratuitement à des familles nantaises des légumes de saison de qualité. Partout, la nature a continué à s'étendre dans la ville afin de protéger la biodiversité nantaise tout en proposant un cadre de vie toujours plus agréable à chacune et chacun. Cette ambition a d'ailleurs été récompensée par l'obtention par la Ville du label Fleur d'Or en 2021, une distinction totalement inédite pour une commune de plus de 200 000 habitants comme la nôtre.

Par ailleurs, nous avons continué à soutenir nos partenaires publics et associatifs, acteurs locaux majeurs et structurants du territoire, notamment dans nos quartiers populaires. Je suis convaincue que l'énergie collective est une force dont il faut se nourrir, c'est pourquoi le dialogue citoyen est resté au cœur de la

décision en 2021, avec notamment l'organisation des assises des nouvelles solidarités qui vont nous permettre de mieux répondre aux besoins des Nantaises et Nantais les plus fragiles.

Tout ceci n'aurait évidemment pas été possible sans la mobilisation de notre service public local. Une mobilisation chaque jour, en proximité, auprès de chacune et chacun. Au nom de l'ensemble de mon équipe municipale, je souhaite évidemment remercier l'ensemble des agents de la Ville qui œuvrent ainsi au quotidien en faveur de l'intérêt général et font la preuve de l'importance d'un service public de qualité, proche des citoyennes et des citoyens. Ce rapport d'activité est l'occasion pour moi de saluer une nouvelle fois leur engagement et leur professionnalisme tout au long de l'année 2021 afin que chaque Nantaise et Nantais puisse vivre dans une ville qui les protège et leur donne les moyens de se projeter dans l'avenir.

Johanna ROLLAND
Maire de Nantes

Dialogue citoyen

A Nantes, le dialogue citoyen constitue, depuis près de 15 ans, un mode de faire essentiel pour nourrir les projets et les politiques publiques et ainsi adapter l'action publique aux attentes et aux besoins des citoyens. Dans ce cadre, en 2021, la ville de Nantes a initié de nouvelles démarches de dialogue mais également souhaité aller plus loin en continuant d'expérimenter avec les Nantais de nouvelles solutions pour soutenir et développer le pouvoir d'agir des habitants de tous les quartiers nantais.

Dialogue et capacitation : de la suite dans les idées

Le dialogue citoyen nantais se conjugue aussi avec le soutien au pouvoir d'agir et la possibilité d'expérimenter plus concrètement « le faire ensemble ». Traduit dans l'« *élan nouveau pour la proximité* », cette intention s'affirme comme un nouveau mode de faire de l'action publique dont l'une des finalités est de « *renforcer les modalités de coopération et le pouvoir d'agir des citoyennes et citoyens* ». Sur ce nouveau mandat, plusieurs dispositifs de soutien aux initiatives citoyennes viennent amplifier les dynamiques participatives déjà engagées sur les quartiers.

Deux démarches initiées en 2021 permettent d'illustrer cette ambition. En premier lieu, la Ville de Nantes a lancé le 25 juin la 2^e édition de l'appel à créativité « les *Lieux à réinventer* ». Plutôt que de laisser certains espaces urbains inoccupés, la Ville de Nantes propose aux Nantais de s'en saisir pour repenser leurs usages, les transformer, leur donner une nouvelle vie et dynamique. Ainsi, grâce à cette démarche, les Nantais ont l'opportunité de devenir acteurs de la transformation de leur quartier et de leur ville. 9 Lieux sont à réinventer dans ce second appel à créativité : escalator de l'Îlot Boucherie, square Vertais, chaufferie du Port Boyer, pigeonnier des Dervallières, arches du pont de la Motte Rouge, vallée du Cens, dessous du pont de la Tortière, cure du Vieux Doulon, chapelle de la Chantrerie.

A l'automne, la Ville de Nantes a également engagé l'élaboration du budget participatif à la nantaise. Cette offre de participation viendra compléter et renforcer l'action des Bureaux des Projets par un budget d'investissement et des formes d'engagements réciproques. Les modalités de ce dispositif ont été co-construites dès novembre 2021 avec les acteurs concernés : des habitants (membres des comités d'animation, conseillers citoyens, membres des conseils d'équipement Accoord), des porteurs de projet mais aussi des membres associatifs engagés dans le champ du pouvoir d'agir.

Trois temps collectifs, sous forme d'atelier citoyen, ont été programmés afin de définir les contours d'un mode de faire qui soit le plus simple et le plus accessible possible à tous. Ces 3 journées de réflexion ont réuni au total près de 100 participants afin d'imaginer le futur dispositif et d'affiner les modalités de fonctionnement sur 3 sujets clefs : l'engagement réciproque (50/50), la délibération collective et le niveau d'engagement des membres du comité d'animation. Il s'agissait aussi d'échanger, notamment, sur les étapes de mise en œuvre, les idées pour faire connaître le budget participatif aux Nantais et leur donner envie de s'y investir.

5G à Nantes, parlons-en !

De décembre 2020 à avril 2021, la Ville de Nantes a initié, en plusieurs phases, un débat local prévu dans le cadre du programme municipal à propos de la 5G. Pour la Collectivité, il ne s'agissait pas de cristalliser des tensions autour des positions « pour » ou « contre » la 5G, mais d'aller sur le terrain de la compréhension et

d'une montée en compétence des citoyens sur un sujet complexe qui comporte de nombreux volets : sanitaire, économique, environnemental, sociétal...

Entre décembre 2020 et janvier 2021, le travail en ateliers d'une « mission préparatoire » a permis de définir les modalités du futur débat sur la 5G et de constituer un corpus de connaissances contradictoires (appelé « Document de décryptage »). Le débat public « 5G à Nantes, parlons-en ! » a ensuite eu lieu du 1^{er} au 27 mars 2021.

Les échanges ont permis aux Nantais de s'informer sur les effets, positifs comme négatifs, de cette technologie ; de débattre de la manière dont la 5G pourrait se déployer sur le territoire, de manière choisie et régulée ; de développer une capacité collective à dialoguer autour des technologies numériques et construire progressivement une « société civile du numérique » locale.

Sur un mois, 404 contributions ont été recueillies. 9 ateliers citoyens ont également été organisés par 7 communes de la Métropole et 2 associations. Ils ont donné lieu à des contributions collectives.

Rendue publique le 13 avril 2021, la synthèse « Ce que dit le débat » a été largement diffusée auprès des élus nantais, métropolitains et des services de la Collectivité concernés par ces sujets. Après instruction des 46 propositions ressortant du débat, une [réponse](#) a été publiée en septembre 2021, lançant le chantier d'une politique publique du numérique responsable à Nantes.

Le quartier du Bois Hardy demain : une nouvelle page de dialogue s'écrit en 2021

L'aménagement du secteur du Bois Hardy, dans le cadre du projet urbain du Bas-Chantenay, fait l'objet depuis plusieurs années d'une démarche de dialogue afin d'associer les habitants à sa mutation. Le temps long du développement urbain et les échanges avec les parties prenantes ont conduit la Collectivité à devoir réinterroger les intentions de départ et requestionner, notamment, le volet environnement de ce projet. La Ville a donc reformulé des ambitions, en terme de transition écologique mais aussi de construction de logements sur ce site, afin de les partager avec les riverains, habitants de Nantes et de la métropole.

Un atelier citoyen a été lancé en 2021 avec la constitution d'un panel dont l'objectif est d'élargir les points de vue et d'associer les collectifs de citoyens existants et intéressés par l'aménagement du Bois Hardy. 28 habitants et usagers du quartier se sont retrouvés à plusieurs reprises à partir du 28 mai 2021 pour écrire une nouvelle page du projet, proposer des recommandations citoyennes, mieux intégrer les enjeux de politiques publiques et de transition écologique.

7 temps de travail, entre mai 2021 et février 2022, sont à l'agenda pour répondre aux deux questions suivantes:

- Quels sont les enjeux à considérer dans le projet urbain de Bois Hardy ?
- Comment les scénarios d'aménagement proposés répondent-ils aux enjeux ?

La méthodologie mise en œuvre permet de garantir un enrichissement de la réflexion tout au long de la démarche entre les citoyens, les élus et l'équipe en charge de la conception du projet.

Ce travail itératif entre les participants et l'équipe de maîtrise d'œuvre a permis le dessin d'un scénario final. Un consensus a finalement pu se dégager entre les participants, autant sur la répartition des logements que sur les usages. Ce travail d'atelier citoyen a également permis de faire évoluer les points de vue des uns et des autres, de partager et de mieux appréhender les contraintes réglementaires ou urbaines du projet dans la réflexion des participants.

Cela a aussi été l'occasion pour les habitants de redonner du sens au projet. Ainsi, ils ont souhaité ne pas limiter le jardin et les zones en friche à un lieu récréatif, mais plutôt en faire un espace productif, éducatif, dédié aux enjeux des transitions à travers le projet d'une micro-ferme urbaine. Cette proposition est devenue une des conditions de consensus autour de la réalisation du projet.

Cet investissement collectif appelle, pour les participants, un « droit de suite » permettant de continuer d'intégrer les habitants à la réalisation du projet, avec le souhait à plus long terme de les impliquer même dans la future gestion du site.

La transition écologique

L'année 2021 a permis de poser un nouveau cadre stratégique pour la transition écologique à Nantes, inspiré de la feuille de route nationale de l'agenda 2030, traduction française des 17 objectifs de développement durable. Il se traduit schématiquement sous la forme d'un pentagone à 5 axes :

- sobriété carbone et adaptation au changement climatique ;
- agriculture et alimentation sûres, saines et durables ;
- modes de production et de consommation économes en ressources naturelles et durables ;
- reconquête de la biodiversité ;
- environnements favorables à la santé.

Ce cadre pose les cibles et objectifs de la transition écologique, nourrit l'ensemble des politiques publiques dans leur contribution à la transition écologique. Il permet aussi d'assurer le suivi évaluatif et le degré d'avancement de ces objectifs.

[Le rapport développement durable de la Ville de Nantes](#) présenté au Conseil municipal du 17 décembre 2021 (disponible en ligne sur le site de la Ville et de la Métropole) illustre, à l'aide d'indicateurs, données et cartographies, les différents sujets de la transition écologique, à diverses échelles.

Les faits marquants

- En matière de sobriété carbone et d'adaptation au changement climatique : labellisation Cit'ergie Gold aux côtés de la Métropole ; dispositifs de lutte contre la précarité énergétique avec 245 visites à domicile de médiation énergie et 206 participants aux 32 ateliers de l'éco-appartement ; ateliers de sensibilisation au changement climatique.
- Des actions pour une agriculture et une alimentation sûre, saine et durable : micro-ferme associative à Bellevue ; 22 tonnes de légumes frais distribués à 2 500 foyers en grande précarité avec les paysages nourriciers.
- Des réalisations pour promouvoir des modes de production et de consommation économes en ressources naturelles et durables : intégration complémentaire des enjeux de transition écologique dans les projets urbains nantais ; développement du compostage.
- Des actions en faveur de la reconquête de la biodiversité : opération zéro plastique sur le marché de la Petite Hollande ; développement et accompagnement des 1 200 parcelles de jardins familiaux.
- Des réalisations pour un environnement favorable à la santé des Nantais : actions de lutte contre les nuisances sonores, avec le développement de la ville apaisée ; démarche participative «la rue pour tous» pour développer les mobilités actives ; 120 rendez-vous pour les Estives de Nantes Terrain de Jeux en 2021.
- Un accompagnement au changement des pratiques : pour les plus jeunes, avec des animations pédagogiques (80 établissements accompagnés par Sequoia, 137 classes nantaises bénéficiant d'animations par Ecopôle et son réseau associatif) ; sur les événements, avec une démarche pour la formation et l'accompagnement vers l'éco-responsabilité.

Un tableau de bord et un atlas cartographique

On peut retrouver dans le rapport développement durable des indicateurs d'impact à l'échelle de la Ville qui seront suivis chaque année sur toute la durée du mandat, constituant ainsi un tableau de bord de la transition écologique.

Les « portraits » de transition écologique par quartier s'appuient sur diverses initiatives publiques, citoyennes et privées soutenues par la Ville et la Métropole. 7 thématiques sont mises en avant : transition énergétique, agriculture urbaine, réemploi, mobilité douce, alimentation durable, pratique sportive libre, observation et préservation de la biodiversité. Ces 11 portraits constituent un véritable atlas cartographique, état des lieux spatial des initiatives locales avec des indications sur les dynamiques citoyennes en œuvre, vers un mode de vie plus sobre.

L'éco-responsabilité de l'administration

- Diminution de l'empreinte énergétique des bâtiments municipaux, avec le raccordement aux réseaux de chaleur et l'atteinte de l'objectif 2020 de 23 % des consommations d'origine renouvelable.
- Réduction des consommations de l'éclairage public, avec une réduction de 30 % des consommations d'énergie entre 2015 et 2020.
- Limitation de l'impact énergétique du numérique, avec une consommation divisée par 3 grâce au renouvellement du parc avec des modèles économes en énergie.
- Optimisation des déplacements durables des agents, avec la mise en place d'un forfait « mobilités durables » à compter du 1^{er} janvier 2021 et le déploiement du télétravail.
- Réduction et valorisation des déchets, avec un tri à la source des biodéchets dans les restaurants scolaires, les gymnases et au Jardin des plantes.
- Eco-responsabilité des événements avec la formation d'agents et la réduction des déchets produits par la Direction du protocole.
- Commande publique durable, avec couches-bébé fournies dans les crèches municipales issues de la filière biologique.

La commande publique durable

L'impulsion donnée en 2017 à la commande publique durable par le schéma de promotion des achats responsables (SPAR) a poursuivi sa consolidation en 2021 dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire. Cela n'a pas empêché la Ville de Nantes d'intégrer dans ses achats des considérations sociales et environnementales, conformément aux axes définis par le SPAR. L'insertion constitue le vecteur principal d'intégration des considérations sociales avec près de 300 000 heures réalisées au cours de l'année 2021 grâce aux marchés publics.

Par ailleurs, chaque marché fait l'objet d'un examen attentif sur la manière d'intégrer le mieux possible des préoccupations durables. Par exemple, chaque opération de sourcing donne lieu à un échange avec le secteur économique concerné pour mesurer sa maturité. Le cahier des charges est adapté en conséquence. Cette exigence et méthodologie visent à atteindre progressivement l'objectif que la loi climat et résilience fixe à la commande publique : intégration de la valeur environnementale des offres pour 100 % des marchés.

Cet objectif est l'un des axes majeurs du SPAR nouvelle génération, effectif dans le cadre du nouveau mandat, qui prend effet en 2022.

8 axes sont définis pour le nouveau SPAR : santé environnementale, sobriété carbone, adaptation au changement, gestion économe des ressources, alimentation, enjeu nature, emploi, insertion et économie responsable, égalité, non discrimination, numérique responsable.

Parmi les démarches en matière d'achats durables, on retiendra particulièrement l'axe énergie, à travers les achats de fournitures et leurs exigences de consommation (réponse aux certifications Energy Star les plus exigeantes des équipements électriques, informatiques...) ou bien au regard des installations liées aux illuminations de Noël. Dans cette même optique, le programme d'entretien durable du patrimoine poursuit son action en faveur d'une maîtrise des consommations énergétiques. Enfin, la collectivité contribue au développement d'installations de production d'électricité renouvelable soit au travers de ses achats d'électricité en consacrant un lot aux sources renouvelables, soit en intégrant dans ses projets de construction des installations photovoltaïques.

D'autres actions significatives sont à retenir :

- les couches-bébé fournies dans les crèches municipales sont aujourd'hui toutes issues de la filière biologique ;
- un travail est mené pour supprimer les plastiques dans les usages alimentaires, les articles à usage unique tels les gobelets jetables des distributeurs ;
- la question des perturbateurs endocriniens est prise en charge en lien avec l'engagement de la Ville de Nantes comme « territoire sans perturbateurs endocriniens » (conseil municipal d'octobre 2019) : des clauses dédiées sont intégrées dans les marchés de fournitures destinées à la Petite Enfance et à l'Éducation (fournitures scolaires, jeux-jouets, produits d'entretien), venant compléter les démarches engagées en matière d'émission de composés organiques volatiles (COV) et autres composants à risque sanitaire identifié.

Ces démarches plus récentes ne doivent pas faire oublier celles plus anciennes, aujourd'hui bien intégrées dans les achats concernés : prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques, en lien avec la feuille de route transition énergétique, notamment dans les travaux du BATI et de la voirie, exigence de bois certifié issu de filière de production garantissant un mode de gestion durable des forêts, exigences sanitaires pour les peintures, produits d'entretien, mobilier.

On retiendra plus particulièrement :

- les achats de bois, qu'il s'agisse de marchés de bois fourniture ou de marchés de travaux impliquant le matériau bois : le bois est exigé issu de filières de production garantissant un mode de gestion durable des forêts, labels à l'appui ;
- les peintures intérieures, les produits d'entretien et le mobilier scolaire, et leurs enjeux en matière de santé : en cohérence avec le Plan local santé environnement (PLASE) de la Ville de Nantes, la commande publique est mobilisée pour « accompagner les initiatives allant dans le sens d'une meilleure qualité de l'air intérieur », en particulier dans les établissements recevant du public sensible, comme les crèches et les écoles ;
- les denrées alimentaires sont également au cœur des préoccupations des trois feuilles de route, avec des enjeux tant en termes de santé, de protection de l'environnement, que dans une perspective de développement local et d'autonomie alimentaire, tels que portés dans le plan alimentaire territorial. Si la restauration scolaire est particulièrement concernée, la thématique touche aussi la petite enfance et l'action sociale. Un travail important est également mené sur les questions de la réduction du gaspillage alimentaire et du compostage des déchets de cuisine, un des grands axes d'action déclinés dans la feuille de route de l'économie circulaire. Enfin, un plan d'actions visant à réduire l'usage du plastique dans la restauration scolaire a également été adopté en concertation avec les parents d'élèves.

Par ailleurs, face aux mutations à l'œuvre en matière de commande publique durable, Nantes Métropole a engagé un cycle d'échanges avec les principaux organismes représentatifs des acteurs économiques du territoire. Cette démarche se concrétisera en juin 2022 par l'adoption d'une première charte d'engagement. Il s'agira d'intégrer de manière concertée les enjeux environnementaux et sociaux dans la commande publique avec la fédération départementale des travaux publics de Loire Atlantique. Des échanges sont également en cours avec d'autres acteurs du monde économique.

A noter en 2021, dans un contexte économique et sanitaire incertain, la commande publique a témoigné d'une attention plus marquée à destination du monde économique et des entreprises du territoire en facilitant le préfinancement des marchés par le biais d'avances (2/3 des attributaires des marchés publics sont situés dans les Pays de la Loire).

Le projet de collectivité

Une construction du projet de collectivité 2020-2026 avec une phase de recueil auprès des agents

La direction générale a souhaité débiter le nouveau mandat par une phase de recueil auprès des agents via différents dispositifs complémentaires : un baromètre qualité de vie au travail (questionnaire et ateliers qualitatifs) , une boîte à idées en ligne et une expression libre via des cartes postales disponibles sur les différents lieux de travail.

Le questionnaire lancé en novembre auprès de l'ensemble des agents Ville de Nantes, Nantes Métropole et CCAS (soit 8 640 collaborateurs) a reçu un écho favorable avec 3 979 répondants, soit un taux de participation global de 46 %.

Les agents se sont également exprimés via 400 cartes postales et les 7 propositions en ligne ont généré 3 736 vues.

Cette phase a permis : de recueillir les points positifs et d'amélioration de la collectivité ; d'exprimer librement les avis, déceptions, éléments de colère ou de fierté ; de générer de nombreuses propositions.

Une démarche inédite d'instruction et de retour aux agents sur leurs propositions

Le travail de regroupement des 2 323 propositions recueillies a abouti à une liste synthétique de 373 propositions.

Un travail d'instruction de chacune de ces propositions a été mené sur le second semestre 2021 par les directions concernées. Cela s'est traduit par la rédaction d'un document de réponses aux agents.

Le retour aux agents précise ce que la collectivité retient ou non, les propositions déjà mises en œuvre ou programmées sur le mandat autour de 15 thématiques. Sont également mentionnées les idées non programmées pouvant être expérimentées ou nécessitant une étude plus approfondie. Par ailleurs, les quelques propositions non retenues ont reçu une explication.

A noter, le document mis en ligne sur l'intranet début janvier a été diffusé en version papier au sein des services.

Un projet finalisé au premier semestre 2022

Le projet de collectivité 2020-2026 doit définir à la fois l'ambition pour notre collectivité et le chemin à parcourir. Il porte notamment le parti pris d'incarner à l'interne les 6 marqueurs du projet de territoire.

Il se nourrit de l'expression des agents mais également d'autres analyses (bilan de fin de mandat, enseignements de la crise), des stratégies ressources et des orientations fixées par la Maire-présidente en début de mandat.

Le premier semestre va permettre de le finaliser avec la validation d'actions phares à réaliser sur le mandat, avant de le partager largement et de lancer sa mise en œuvre dès septembre 2022.

Relation aux usagers

Présentes sur l'ensemble du territoire nantais et en lien direct avec le public, les équipes de la direction de la relation aux usagers (DRU) ont pour mission l'accueil physique et téléphonique, l'orientation et la délivrance de prestations aux citoyens usagers ainsi que la prise en charge de missions régaliennes.

Les équipes d'accueil s'appuient sur une base de connaissances développée au sein de la direction pour apporter les réponses les plus pertinentes aux citoyens.

Les équipes de la DRU assurent notamment :

- l'instruction et la délivrance d'actes d'état civil et de pièces administratives (cartes d'identité, passeports...), la prise en charge de l'organisation des mariages et des PACS ;
- la conservation et la restitution des objets trouvés aux usagers ;
- le pilotage des opérations citoyennes en organisant les élections ainsi que le recensement de la population nantaise ;
- la gestion des cimetières des quartiers nantais et le suivi des opérations funéraires ;
- la réception, l'enregistrement, l'acheminement des courriers parvenant à la Ville.

En 2021, malgré la poursuite de la crise sanitaire et son impact sur les effectifs, la DRU a maintenu l'ensemble de ses activités en présentiel. Elle a continué d'être membre permanent de la cellule de crise afin notamment d'être en mesure de renseigner les usagers sur l'organisation des services de la Collectivité.

De nouveaux locaux temporaires pour la mairie de quartier Breil-Barberie

Début juin 2021, en raison de travaux d'aménagements et de modernisation, la mairie de quartier Breil-Barberie a déménagé dans de nouveaux locaux, au rez-de-chaussée d'un immeuble neuf situé au 156 boulevard Robert Schumann, pour une durée d'au moins deux ans.

Cette relocalisation transitoire s'inscrit dans un projet plus global de renouvellement urbain en réponse à des enjeux de tranquillité publique, d'environnement et de cohésion sociale. D'ici 2024, la mairie de quartier Breil-Barberie retrouvera son emplacement originel, au 103 rue Pierre-Yvernoiseau, au cœur d'un nouvel espace public. Elle accueillera également une salle associative.

AlloNantes

Le nombre d'appels du lundi au vendredi a baissé en 2021 par rapport à 2020 avec 1 219 appels quotidiens en moyenne, mais 2020 avait été une année très particulière en raison de la crise sanitaire (le confinement ayant donné lieu à des records d'appels reçus : jusqu'à 4 000 le jour du déconfinement).

Les sollicitations concernent surtout la Maison de la Tranquillité Publique (162 appels / jour contre 153 en 2020), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (108 appels / jour contre 173 en 2020), les problématiques de propreté publique (93 appels / jour contre 90 en 2020), les rendez-vous pour l'obtention d'une carte nationale d'identité (CNI) ou d'un passeport (71 appels / jour contre 98 en 2020 et 140 en 2019).

La baisse importante du nombre d'appels pour les rendez-vous concernant les pièces d'identité s'explique par un usage accru de l'outil de prise de rendez-vous en ligne mis en service en juillet 2020 (1 979 demandes entre juillet et décembre 2020, contre 15 541 de janvier à décembre 2021).

La base de connaissances n'a pas accueilli de nouvelle thématique mais a fait l'objet d'un enrichissement continu, notamment sur le thème du Covid pour permettre aux téléconseillers de répondre au mieux aux attentes des usagers.

Nouveaux Nantais : un accueil repensé

La cérémonie d'accueil des nouveaux Nantais prévue en juin n'a pas pu se tenir pour la 2^{ème} année consécutive en raison de la crise sanitaire. Néanmoins, à la rentrée 2021, la DRU est allée à la rencontre des habitants en participant aux forums associatifs dans les quartiers.

Premier double scrutin sur l'ensemble du territoire nantais

L'année 2021 a été marquée par la mise en place du premier double scrutin pour les élections départementales et régionales. De nouveaux espaces ont donc dû être identifiés au sein de 50 écoles pour ouvrir 408 bureaux de vote dont 170 mutualisés (même président et secrétaire pour les départementales et les régionales). Un large appel à mobilisation a été lancé auprès des bénévoles et des agents pour mobiliser les près de 2 000 personnes nécessaires au bon fonctionnement des bureaux de vote de ce scrutin déplacé au 20 et 27 juin.

État civil

1 727 dossiers de PACS ont été enregistrés (+21 %, après une baisse de 12 % entre 2019 et 2020), tandis que 1 251 dissolutions ont été recensées (+ 5,3 %).

A noter :

- le nombre de naissances à Nantes a légèrement augmenté avec 9 007 enregistrements (+2,8%) ;
- le système de transmission électronique des données d'état civil entre mairies et préfectures (COMEDec) utilisé par les Communes depuis 2018 a été ouvert aux notaires en septembre 2020. Sur cette 1^{ère} année complète, le secteur a réceptionné 165 502 demandes par ce biais, soit une moyenne de 650 par jour. Chaque demande doit être traitée dans les 21 jours.

Recensement

En raison du contexte sanitaire, les opérations de recensement de la population ont été annulées en 2021 par décision ministérielle.

Cette annulation a permis aux agents permanents du secteur de se concentrer sur l'expertise du Répertoire des Immeubles Localisés (RIL), dont le but est de recenser non pas les habitants mais le nombre de logements. Ainsi, 3 779 logements ont été activés suite à cette opération.

Vers la mutualisation de la compétence funéraire métropolitaine et des services courrier

Afin de sécuriser le pilotage de la compétence funéraire métropolitaine et de renforcer l'expertise en droit funéraire des services de la Ville, il a été décidé de mutualiser la stratégie funéraire entre les deux collectivités.

Cela s'est fait en deux étapes : une mise à disposition du chargé de mission « compétence funéraire métropolitaine » au 1^{er} mai 2021 auprès de la DRU, puis une mutualisation du poste au 1^{er} janvier 2022, rattaché au responsable Opérations Citoyennes Cimetières.

Par ailleurs, le projet de création d'un service commun du courrier entre la Ville (rattachement DRU) et Nantes Métropole (Direction Logistique) était en réflexion depuis plusieurs années. Annoncé aux agents en novembre 2020, il est entré en 2021 dans une phase opérationnelle avec des réunions régulières et diverses rencontres entre les agents. Le service commun a vu le jour au 1^{er} janvier 2022.

Ce rattachement vise à asseoir le canal courrier comme vecteur de sollicitation des usagers et donc faisant partie intégrante de la « stratégie Relation aux Usagers ».

Cimetières

Le nombre de dossiers d'inhumation ou de crémation enregistrés est resté stable (3 515). 52 dossiers de demande de prise en charge des funérailles pour les personnes isolées ou aux ressources insuffisantes ont été instruits et 40 acceptés.

En lien avec la Direction du patrimoine et de l'archéologie, des parcours de découverte des tombes remarquables des cimetières Miséricorde et Bouteillerie ont été créés. Ils ont vu le jour à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2021 et sont en ligne sur le site Nantes Patrimonia.

Chiffres clés 2021

- 309 875 appels reçus du lundi au samedi sur la plateforme AlloNantes en 2021 avec un taux d'efficacité de 90 % (nombre d'appels pris / nombre d'appels reçus).
- 126 988 courriers reçus (-35%), 491 293 courriers affranchis (+21 %) et 28 887 messages électroniques reçus (+28 %) sur la boîte contact.
- 29 178 demandes de cartes nationales d'identité (+21 % après une baisse de 14 % en 2020) et 19 126 demandes de passeports (+12 % après une baisse de 37 % en 2020).
- 71 635 actes d'état civil demandés par le biais des e-démarches, soit une baisse de 12 % à mettre en parallèle avec les 165 502 demandes d'actes via COMEDEC (première année pleine avec ce système de transmission électronique ouvert aux notaires).
- 916 mariages (+19 %, une hausse qui s'explique en partie par la fin des jauges qui avaient dissuadé certains couples de se marier en 2020), 1 727 PACS conclus (+21 %) et 1 251 dissous.
- Hausse de 2,8 % des naissances (9 007) et stabilité des décès enregistrés (3 842).
- 192 940 Nantais inscrits sur les listes électorales.
- Double scrutin dans 408 bureaux de vote dont 170 mutualisés et près de 2 000 personnes mobilisées par tour.
- 1 267 concessions acquises ou renouvelées dans les cimetières et 3 515 dossiers d'inhumation ou de crémation enregistrés.
- La crise sanitaire a empêché la tenue d'événements publics qui rythment habituellement l'année : la soirée d'accueil des nouveaux Nantais, la cérémonie du 14 juillet en mairie centrale (accueil des nouveaux Français au cours de laquelle les bénévoles des élections sont conviés), les réunions publiques, les mariages du printemps et de l'automne. En revanche, une cérémonie de remise des cartes électorales aux jeunes primo-votants s'est bien tenue le 8 décembre 2021.

Sports

La politique sportive de la Ville vise à renforcer l'offre dans les quartiers pour répondre aux attentes des Nantaises et des Nantais, à développer la fonction sociale et éducative du sport et à conforter la pratique des activités physiques et sportives en faveur de la santé et du bien-être de toute la population. Depuis deux ans, elle a bien sûr dû s'adapter aux contraintes exceptionnelles induites par la situation sanitaire.

« Nantes Terrain de jeux » : les pratiques sportives libres dans l'espace public

À l'écoute des besoins des Nantais, la Ville a initié en 2016 « Nantes Terrain de Jeux » (NTJ) dont l'objectif est de bâtir avec les habitants une politique publique des pratiques sportives libres.

Désormais, NTJ constitue l'une des branches complémentaires de l'offre sportive nantaise, en plus de celles proposées par les associations sportives et l'animation sportive municipale.

Focus sur les Estives NTJ 2021

En 2021, les Estives NTJ ont proposé, durant les mois d'été, 140 animations dans divers lieux de la ville : miroir d'eau, esplanade Bouffay, squares Schwob et Aubin, parcs du Grand Blottereau et de Procé.

Portées par 10 collectifs, elles ont permis de faire découvrir des activités sportives variées à environ 3 000 personnes au total : Acroyoga Contact (50 participants), Escapades branchées (1 500), Free Athletes (100), Unity 4 Ride (150), Slackers 4x4 (150)...

L'animation sportive, sur le terrain avec les enfants

L'animation sportive est un pilier de l'action municipale. En 2021, elle a été marquée par une augmentation des prestations suite à une année 2020 très perturbée. Dans ce cadre, une attention toute particulière a été portée sur la période estivale :

- 80 éducateurs sportifs "terrestres" ont proposé des activités en territoires tout au long de l'été ;
- 44 prestataires, dont 14 associations sportives et 2 comités départementaux ;
- 15 872 passages aux activités proposées tout au long de l'été, contre 12 000 en 2020 ;
- 2 manifestations "Sport au Parc le Mercredi" (Bois de la Musse, Hippodrome, Grand-Blottereau...);
- 66 événements "Anime Ton Quartier" au cœur des quartiers durant l'été (2 500 jeunes contre 1 600 en 2020) ;
- 48 sorties en bases de loisirs : Pont-Caffino, Savenay, Nozay (1 200 inscrits, contre 750 en 2020).

La croissance des aides Carte Blanche freinée par le contexte sanitaire

Les détenteurs de Carte Blanche peuvent bénéficier de tarifs réduits leur permettant notamment d'assister à des événements sportifs. On compte en 2021 près de 5 500 ménages utilisant 11 500 cartes individuelles.

Depuis 2017, la Ville a également mis en place une aide à la pratique sportive pour compléter l'offre existante (animation sportive, école municipale des sports...) et contribuer à lever le « frein financier » à l'adhésion dans un club.

Pour la saison 2020/2021, 2 328 aides à la pratique sportive ont été allouées pour un budget de 287 000 €. Ces données ne sont évidemment pas comparables avec celles de la saison 2019/2020. À noter que :

- près de la moitié (42%) de ces aides concerne le public féminin ;
- 80 % des aides concernent des jeunes de 18 ans et moins ;
- 41 % des bénéficiaires habitent dans les quartiers prioritaires de la Ville.

Soutenir le sport de haut niveau

La Ville de Nantes maintient un soutien fort aux clubs et disciplines amateurs et contribue au développement des pratiques via les plans nautiques, les plans handball, foot et handisport. Nombre de clubs nantais soutenus par la Ville évoluent dans des championnats nationaux amateurs : natation, tennis, voile, aviron, gymnastique, hockey sur glace et sur gazon, rugby, escrime, basket, athlétisme, tennis de table ou encore judo.

La saison 2020/2021 a été marquée, pour la plupart des disciplines amateurs, par un arrêt des compétitions dès l'automne 2020. Cette situation a entraîné un *statu quo* des positions sportives (ni promotion ni relégation). La première partie de la saison 2021/2022 a pu, en revanche, se dérouler « normalement ».

Les événements 2021

Au niveau international et national :

- Handball : Saga XXL – ExpoNantes le Parc ;
- Cyclisme : Tour de Loire-Atlantique (Vélodrome Petit Breton et Départ 1ère étape) ;
- Athlétisme : 24 heures sur piste – Stade de Procé.

Manifestations handisports - sport adapté :

- Championnat d'Europe Indoor Sport Adapté.

Autres manifestations importantes notables :

- Sentez vous Sport (CDOS) - Parc des Chantiers ;
- Ruée vers le Sport - Parvis Neptune et Carré Feydeau ;
- Foulées de l'éléphant ;
- Semi-Marathon de Nantes ;
- Trail Urbain de Chantenay ;
- Corrida de la Beaujoire ;
- Football : Futnet Tour - Parc des Chantiers ;
- Basket-ball : Ball So Hard - Parc des Chantiers ;
- Randonnée : Rando de Noël - Centre-ville.

Chiffres clés 2021

- Dans le cadre de la mise en place du fonds de soutien financier exceptionnel Covid par la Ville, 14 associations sportives ont bénéficié en 2021 d'une subvention spécifique (montant global : 71 500 €). Ce dispositif est maintenu en 2022 dans la limite de l'enveloppe globale de 1 M€ ouverte en 2020.
- 170 installations sportives dont 63 couvertes et 107 en plein air. Ces installations intègrent 145 équipements couverts : 34 gymnases, 12 complexes, 5 piscines, 3 halles de tennis et 313 équipements de plein air : 44 équipements sportifs de proximité (ESP), 16 plaines de jeux, 12 plateaux sportifs, 10 stades, 7 skate street, 2 street workout, 1 parkour..., soit au total 458 équipements.
- 311 associations subventionnées par la Ville en 2021 : 221 clubs (dont 30 omnisports) et 90 scolaires/universitaires. Au total, 4,08 M€ attribués pour le fonctionnement et 166 000 € pour l'investissement (20 clubs).

Vie associative

Le soutien de la Ville de Nantes aux nombreuses associations nantaises repose sur les valeurs que la Collectivité s'attache à promouvoir : l'engagement associatif comme élément constitutif de la citoyenneté ; la reconnaissance de l'autonomie et de la liberté associatives ; un soutien renforcé aux projets associatifs menés sur des territoires en difficulté et auprès des publics fragiles.

Le soutien de la Ville aux associations repose sur l'accompagnement, la mise à disposition de locaux et l'attribution de subventions.

Le territoire nantais compte près de 6 000 associations et environ 90 000 bénévoles. Multiples dans leurs modes d'organisation et diverses dans leurs activités, ces associations agissent et coexistent pour apporter des réponses innovantes aux enjeux des territoires.

2021 : la reprise de la vie sociale dans un contexte de crise sanitaire toujours présente

Dans un **contexte de « fin » de crise sanitaire**, la direction vie associative et jeunesse (DVAJ) a su s'adapter afin d'assurer la continuité du service public, par un accompagnement de proximité auprès des acteurs associatifs nantais et un soutien pour le maintien de la vie associative sur l'ensemble du territoire municipal.

En 2021, plusieurs vagues de reprise de l'épidémie ont conduit les autorités à prendre de nouvelles mesures de fermeture de salles, puis de réouverture progressive avec des restrictions d'activités et de jauges. La mise en place du pass sanitaire au cours de l'été a freiné l'activité de certaines associations.

Dans ce contexte de réglementation évolutive, la DVAJ n'a eu de cesse d'informer au fur et à mesure les usagers sur les solutions possibles à chaque étape du cadre sanitaire.

Accompagnant les associations dans leurs projets, elle a de nouveau apporté un soutien financier par une exonération de loyer couvrant la période allant de novembre 2020 à mars 2021 (pour les associations bénéficiant de locaux privatifs mis à disposition par la Ville de Nantes).

Au niveau des locaux associatifs, on peut noter que :

- la salle festive Nantes Erdre a permis l'installation d'un centre de vaccination pour les Nantais et habitants de l'agglomération (dès janvier) ;
- le hall de la Manufacture des Tabacs a accueilli un centre de dépistage d'octobre 2020 à fin septembre 2021 ;
- un centre de vaccination mobile s'est déplacé dans les salles des différents quartiers avec un dispositif de communication et de médiation important pour faciliter et favoriser l'accès au vaccin ;

De nombreuses manifestations associatives ont pu être maintenues grâce au soutien et à l'accompagnement de la DVAJ (sur le volet sanitaire notamment). Parmi celles pilotées par la DVAJ, la 10^{ème} édition du festival SPOT a pu avoir lieu (après avoir été annulée en 2020). En revanche, le Printemps des Voisins et Place Ô Gestes ont de nouveau du être annulés.

A noter que des protocoles sanitaires ont été mis en place dans les équipements restés accessibles aux habitants et aux associations.

Début juin 2020, la **reprise progressive de l'activité** a été marquée par la rédaction d'une « charte d'usage Covid des locaux associatifs ERP de type L ». Puis, avec célérité, la DVAJ a participé à l'élaboration d'une programmation estivale adaptée aux besoins des Nantais et aux contraintes sanitaires. Le dispositif a été prolongé en 2021.

En septembre 2021, dans chaque quartier, **un temps fort** a permis de valoriser l'offre associative et de renouer le contact avec les Nantais. La programmation événementielle a été co-construite avec les acteurs concernés, soit **421 associations** parties prenantes. Cela s'est traduit par :

- 8 forums associatifs organisés sur l'espace public et / ou dans les équipements publics DVAJ (Nantes Nord, Nantes Erdre, Félix Thomas, Désiré Colombe, Île de Nantes, Doulon-Bottière et Dervallières)
- 1 kiosque associatif couplé avec l'inauguration du square Michelle Palas (Bellevue) ;
- 3 portes ouvertes d'équipements (Le Dix, quartier du Breil, maisons de quartier des Confluences et Madeleine Champ-de-Mars) ;
- 1 format « d'aller vers » les habitants à Malakoff et au Breil.

Le format diversifié des événements a permis la prise en compte de l'histoire des territoires, des besoins des associations, du contexte sanitaire et de la réalité du réseau associatif territorial. L'objectif prioritaire de cette rentrée était de **consolider les activités associatives** et de maintenir leurs effectifs (adhérents, bénévoles), le tout dans une ambiance conviviale.

Pour la première fois, **un soutien logistique** et technique important et adapté a été apporté par la DVAJ aux équipes et aux associations :

- 18 techniciens embauchés ;
- 66 jours de préparation et d'exploitation technique pour l'ensemble des événements ;
- 615 chaises, 351 tables, 325 grilles d'expositions, 131 barrières métalliques et 144 bancs livrés par les services municipaux.

Enfin, dans un contexte sanitaire toujours incertain, un **plan de communication** renforcé a été mis en œuvre pour soutenir les associations et inciter les Nantais à les retrouver, avec :

- 1 nouvelle identité visuelle pour la vie associative ;
- 1 campagne d'affichage générique ;
- 1 supplément éditorial Ouest-France (tirage à 196 000 exemplaires) ;
- 1 dossier web dédié à la rentrée associative sur le site Internet de la ville (1 100 visites) ;
- 1 actu web dédiée à la rentrée associative (2 000 visites) avec un relais sur les réseaux sociaux de la Ville de Nantes et dans la presse ;
- 1 campagne d'affichage de proximité ;
- 11 programmes d'activités associatives (1 par quartier) diffusés dans toutes les boîtes aux lettres.

Malgré la **période de confinement de l'automne** et les mesures de restriction afférentes, la DVAJ est restée mobilisée auprès des associations, notamment pour favoriser la mise en place d'initiatives solidaires.

Pour accompagner les associations, les services ont transmis 8 lettres d'informations (aux entités inscrites sur l'annuaire associatif de la Ville) consacrées à l'actualité de la crise sanitaire et 8 flashes info CADRAN (Centre pour Accompagner et Développer les Ressources pour les Associations Nantaises) sur les ressources disponibles (soutiens financiers, mesures d'urgence, gestion à distance entre autres).

Le déploiement des projets issus de la démarche « Agir ensemble »

La Ville de Nantes s'est engagée depuis 2016 dans la mise en œuvre de projets ambitieux qui affirment les valeurs de partenariats que la Collectivité souhaite faire vivre et promouvoir avec les associations nantaises. Aussi, afin de valoriser le dynamisme et l'utilité sociale des associations, la Municipalité et les acteurs associatifs ont défini ensemble plusieurs projets qui soudent les partenariats et modalités de coopérations.

En 2021, les **projets « Agir ensemble »** ont été, comme beaucoup d'autres, ralentis par la crise sanitaire.

- **La charte d'engagements mutuels** affirme et précise les modalités de coopération entre la Ville de Nantes et les associations nantaises. Approuvée par le Conseil municipal et le Conseil d'administration du CCAS en décembre 2017, elle porte 5 enjeux (mutualisation, promotion, simplification, reconnaissance, communication) déclinés en 17 engagements pour la Municipalité et 15 engagements pour les associations. **L'évaluation de la charte d'engagements mutuels** entre la Ville de Nantes et les associations, qui devait se conduire au terme de ses trois premières années d'existence, se fera en 2022 et ses conclusions seront présentées à l'occasion de la conférence de la vie associative nantaise en novembre 2022. En 2021, la charte d'engagements mutuels a été affichée dans les lieux ouverts aux associations.
- **La conférence de la vie associative** est l'espace de dialogue entre la Ville et les associations. Elle a eu lieu le 20 novembre 2021 et a réuni une centaine d'associations. Bettina Laville, conseillère d'État, présidente et fondatrice du Comité 21, était invitée pour intervenir sur les enjeux de la transition écologique dans le tissu local (collectivités, associations...).

En 2021 et malgré le contexte, la Ville de Nantes a continué son accompagnement de proximité auprès des acteurs associatifs nantais ainsi qu'un soutien marqué pour le maintien de la vie associative sur l'ensemble du territoire nantais.

[L'espace de services numériques dédié aux associations](#) s'est enrichi avec la mise en ligne de nouvelles informations ressources sur le fonctionnement associatif : [s'engager en tant que volontaire](#) et [mobiliser les ressources associatives](#). Grâce à la mise en ligne d'actualités régulières et quotidiennes, les associations ont pu être informées en temps réel des [règles sanitaires liées à l'utilisation des équipements associatifs](#).

2021 était aussi l'année de concrétisation du lancement d'un marché public relatif à la mise en œuvre d'une [plateforme de bénévolat](#) disponible courant 2022.

Le Centre pour Accompagner et Développer les Ressources pour les Associations Nantaises (CADRAN)

Le [CADRAN](#) de la Ville de Nantes est un centre de ressources sur le fonctionnement associatif. Il propose des services et des outils pour accompagner les associations nantaises.

Il a pour missions principales de :

- accueillir, conseiller et orienter le public (bénévoles, salariés, porteurs de projets) ;
- informer des ressources existantes sur le territoire nantais et faire le lien avec un réseau de 50 partenaires agissant en faveur du bénévolat, de l'emploi, de la communication, de la jeunesse, du numérique... ;
- animer le réseau des partenaires pour renforcer la visibilité de l'offre de service existante et développer les ressources manquantes (formations, permanences...) ;
- proposer un programme de formation pour les bénévoles associatifs nantais.

En 2021, l'activité du CADRAN, ce sont notamment :

- des réponses à 1 141 sollicitations ;
- 674 personnes destinataires de la newsletter « Info CADRAN » (dont 138 agents de la Collectivité) ;
- un réseau de 59 partenaires ressources (10 de plus qu'en 2020) valorisés dans un guide renouvelé pour 2021 ;
- 22 formations et 12 temps d'informations organisées pour 148 associations.

En 2021, 22 nouveaux modules de formations ont été proposés et animés par 7 partenaires ressources ou agents de la Ville de Nantes.

Le maintien de dispositifs exceptionnels de soutien aux associations nantaises pour faire face à la crise sanitaire

Depuis mars 2020, la Ville de Nantes s'est mobilisée afin que la situation sanitaire ait le moins de répercussions possibles sur le monde associatif, indispensable à la vie quotidienne, sociale et au bien-vivre ensemble des Nantais.

Le CADRAN est resté mobilisé en 2021 et est allé à la rencontre des associations. Le maintien de ce lien a permis, d'une part, de diagnostiquer les situations des associations et marquer le soutien de la Collectivité, d'autre part, d'identifier les situations nécessitant une intervention urgente. Au total, en 2020, ce sont 292 associations qui ont indiqué un impact de la crise sanitaire sur leurs activités (124 ont estimé avoir besoin d'un soutien financier).

Le **fonds de soutien exceptionnel aux associations - suite Covid** a pour objectif d'apporter une aide financière (y compris aux acteurs associatifs sportifs) afin de maintenir leurs activités et plus précisément de :

- prendre en compte l'impact financier de la crise sanitaire sur les projets associatifs (baisse des : activités, effectifs, adhérents ; annulation d'événements...) ;
- aider au maintien d'activités et frais supplémentaires dus à la crise (achat de matériels...) ;
- accompagner l'augmentation et/ou le développement d'activités liés à la crise sanitaire, notamment auprès de publics fragiles.

En 2021, 58 associations ont été soutenues pour un montant global de **356 350 €**.

Dans une approche globale, un deuxième volet de ce fonds d'urgence, destiné spécifiquement aux acteurs culturels associatifs, est prévu.

Enfin, la crise sanitaire s'installant dans la durée, le fonds de soutien exceptionnel Covid est prorogé en 2022 (maintien d'un soutien financier d'urgence pour les associations en grande difficulté).

Fonds d'accompagnement spécifique (FAS)

Pour faire face à la diminution des emplois aidés, annoncée par l'État en août 2017, la Ville de Nantes a créé le fonds d'accompagnement spécifique (FAS) lors du Conseil municipal d'avril 2018. Ce fonds prévu initialement pour une durée de trois ans a été maintenu en 2021 et s'arrêtera à la fin de l'année 2022.

En 2021, **31 associations ont été soutenues** dans le cadre de ce dispositif : 182 250 € de financements attribués par la DVAJ. Le fonds a été utilisé à hauteur de 97 800 € et versé au bénéfice de 20 associations nantaises fragilisées par la fin des emplois aidés.

Maison de quartier ressource Halvêque : démarrage des travaux

En 2021, quartier Nantes Erdre, les travaux relatifs à la nouvelle maison de quartier ressource ont démarré.

D'une surface totale de 2 426 m², l'équipement géré par la Ville (Direction de quartiers Est de la DG Cités) comprendra : un hall d'accueil (lieu d'orientation et de convivialité pour le public permettant notamment des expositions), un café / espace d'échanges (gestion par l'Accoord), la bibliothèque municipale, la ludothèque,

une salle événementielle festive ouverte aux associations et aux particuliers, une salle de danse et d'activités douces, des espaces pour les adolescents (11-15 ans) et pour les jeunes (16-25 ans), 2 salles d'activités, 1 salle de musique, 1 cuisine et 2 salles de réunions, une « serre culturelle » (lieu de transition avec une terrasse pour accueillir des projets ponctuels et des activités manuelles de type bricolage, ré-emploi, jardinage, grainothèque...), un espace dédié aux associations (coworking), 4 bureaux pour les salariés de l'Accoord et 3 pour les services des quartiers Est.

Le montant total de l'opération est estimé à 7,8 M€. La mise en service est prévue début 2023.

En 2021 s'est amorcé le travail de concertation sur la rédaction d'un projet d'usage. Le choix de la dénomination de l'équipement est également à l'ordre du jour et devra trouver une réponse en 2022.

Maison de quartier ressource des Haubans : études de conception architecturales et consultation des entreprises

En 2021, quartier Malakoff, le projet de réhabilitation et l'extension (+ 250 m²) de la maison de quartier des Haubans se poursuit.

D'une surface totale de 2 467 m², cet équipement sera géré par la Ville (Direction de quartiers Cœur de ville de la DG Cités) et comprendra : un hall, une salle d'activité physique douce, une bibliothèque, une salle de spectacle, une salle de quartier, une cuisine, un espace de lien social (pour accompagner les usagers sur des problématiques de précarité et intégration bancaire), des espaces pour les associations (coworking, bureaux, salle de réunion), le centre socioculturel de l'Accoord (ludothèque, espaces jeunes 11-15 ans et 16-25 ans, cyber-espace, salle de réunion et activités, 3 bureaux), 4 espaces d'activités et de réunion.

Le montant total de l'opération est estimé à 4,2 M€. La mise en service est prévue fin 2023.

Pendant les travaux, 2 espaces pour les ados seront mis à disposition par l'Accoord : « La roche » et « 1 rue d'Angleterre ».

Mellinet

Suite à l'arrivée des premiers habitants, l'ouverture de l'école en 2022 et la création d'un espace associatif, le site devient un nouvel espace de vie. La « maison du projet » préfigure le futur pôle associatif.

Ylora

Ce local situé rue d'Irlande a été acquis fin 2020. Sa livraison effective mi-novembre 2021 donne de la visibilité aux activités du quartier (espace de 91 m²). La mutualisation des matériels à disposition est à effectuer tout comme l'organisation d'un temps fort type « porte ouverte ».

Maison de quartier de l'Île : livraison du réaménagement de la cour

Les locaux de la Maison de quartier Île de Nantes se composent majoritairement d'espaces mis à la disposition de l'Accoord : la ludothèque, le local musique, la cafétéria, l'espace multimédia.

Cet équipement intègre également une salle polyvalente d'une superficie de 179 m² avec un office cuisine et 3 bureaux associatifs. Le taux d'occupation est élevé (117,33 % sur une base de 8h / jour). 23 associations y sont présentes. Le jardin de l'établissement a été reconfiguré en 2021 (180 000 €).

Les travaux d'aménagement de la cour du bâtiment ont été réalisés. Les objectifs principaux étaient :

- une réappropriation des espaces par la transformation de la cour en jardin ;
- la construction d'une terrasse sur le devant de la salle polyvalente ;
- l'installation de jeux pour enfants ;
- la végétalisation de plusieurs espaces ;

Le montant total de l'opération a été de 100 000 €.

Le pôle associatif de la Bollardière

Ce local privatif est mis à disposition de l'association Vivre à Beaulieu. D'une superficie de 190 m², il est composé d'un bureau, trois salles d'activités et une salle polyvalente de 65 m². Son usage à l'ensemble des associations nantaises a été acté.

De nombreux projets diffus

Le city stade « Monteil » génère quelques difficultés en matière de tranquillité publique, lesquelles ont un impact sur la vie de la Maison de quartier de la Madeleine située à proximité. En 2021, la réouverture s'est faite dans de bonnes conditions.

Des travaux sont programmés dans l'école André Lermite / Lamoricière (livraison en 2023). Occupant le groupe scolaire, le départ des activités de l'Amicale Laïque sur le site Désiré Colombe reste d'actualité.

Sur Saint-Joseph de Porterie, on peut noter des travaux d'extension de la bibliothèque et une augmentation des locaux alloués à l'ALPAC (anciens locaux Accoord). La dynamique de l'Amicale Laïque reste toutefois à confirmer.

Concernant la Maison de quartier Bottière un travail avec le service patrimoine est engagé pour une restructuration des espaces (ouverture du hall avec espaces de convivialité, huisserie...).

A la Maison de quartier des Confluences, l'année a été particulièrement délicate du fait de la fréquentation du lieu par un public jeune difficile.

Vie associative dans les quartiers

Secteur Nord-Ouest - Bellevue-Chantenay Sainte-Anne, Dervallières-Zola, Hauts Pavés - Saint-Félix, Breil-Barberie et Nantes Nord

La crise sanitaire a continué de perturber la vie associative. Les manifestations n'ont été possibles que dans un cadre extrêmement limité. Malgré tout, le travail de coordination des acteurs s'est poursuivi notamment autour de 3 temporalités majeures :

- les animations estivales
- les forums de rentrées
- les temps festifs de fin d'année

Sur le quartier du **Breil**, plusieurs sujets concernent l'attribution de locaux à des acteurs associatifs :

- l'association Tout et Pour Tous avec l'attribution d'espaces en privatifs au 34 rue du Breil (avant la démolition prévue) ;
- l'attribution d'une ancienne cellule commerciale au Collectif Gru (collectif d'architectes) qui a permis des aménagements urbains en faisant participer les habitants, favorisant ainsi la rencontre et la vie de quartier. Par suite, le local a été attribué à l'association Recyclean Ligerian.

L'association Vivre Libre 44, bien ancrée sur le quartier, propose différentes activités : le café associatif, l'Antre Deux et la Cerise sur le gâteau. Les distributions alimentaires hebdomadaires au sein de la salle polyvalente du 38 rue du Breil se sont poursuivies.

Concernant l'équipement « 38 Breil » qui accueille des acteurs associatifs divers (Lolab, Compagnie Ecart, Cie Moradi...), la cohabitation avec la pépinière Horizon a parfois été délicate (du fait d'intrusions dans les locaux associatifs hors horaires d'ouverture). Une formation à l'écoute et à la communication non violente a été proposée à l'ensemble des acteurs du pôle associatif pour faire évoluer favorablement le projet du 38.

Cela va de pair avec le lancement en 2022 d'études préalables pour effectuer des travaux sur l'équipement : le positionnement de l'accueil constituant un enjeu majeur. Ce travail s'inscrit également dans le cadre de l'étude urbaine plus globale menée sur le secteur.

Sur le quartier **Dervallières-Zola**, la coordination mise en œuvre durant l'été depuis 4 ans a permis d'installer des offres d'animations sur l'espace public en fédérant les associations du quartier. En 2021, l'accent a été mis sur le micro-secteur de la Contrie.

Un forum associatif a été organisé à la rentrée. Il s'est déroulé en extérieur, en proximité du bassin. Cette manifestation ne s'était pas déroulée depuis de nombreuses années. Sa reprise (notamment après les aléas sanitaires) a été bien accueillie.

Enfin, le marché de Noël est à présent bien installé et apprécié par les habitants.

A noter, des enjeux de sécurisation d'équipements :

- mise en place de la vidéosurveillance et d'un agent de sécurité en journée sur le pôle associatif Prinquiau ;
- mesures de sécurité sur la Fabrique et le local des Petits Débrouillards.

Sur le quartier **Bellevue**, l'aménagement du square Michelle Palas a transformé le secteur. Il jouxte la maison des habitants et son inauguration a permis d'organiser une manifestation festive d'ampleur. Cela s'est accompagné de l'installation d'un kiosque apportant des informations sur les acteurs associatifs.

Au parc de la Méta, l'offre estivale s'est étoffée grâce à l'installation logistique nécessaire à l'organisation de petits événements.

Durant cette même année 2021, une démarche de diagnostic et de préconisations de l'offre associative sur le quartier a été menée (en lien avec les enjeux de transformations identifiés dans le cadre du projet Grand Bellevue). Après consultation des acteurs associatifs, cette étude a permis d'identifier des pistes pour conduire une stratégie sur le quartier (mutualisation des espaces, enjeu pour l'équipement du DRAC, projet pour le bâtiment du Gers).

Sur le reste du quartier, notamment Sainte-Anne, des temps de coordination sur différents sujets ont permis d'accompagner le projet de la Maison de quartier gérée par le collectif du DIX. En raison de la crise sanitaire, les acteurs culturels de ce collectif ont été très impactés en 2021.

Sur le quartier **Hauts Pavés – Saint-Félix**.

Le pôle associatif Félix Thomas abrite les associations du Coudray. En 2021, en raison de travaux, il a également du intégrer les accueils du centre de loisirs de l'école Fellonneau, ce qui a pu générer quelques tensions sur place. Les questions de sécurisation des espaces extérieurs, de stationnement et de requalification sont ainsi devenues d'autant plus prégnantes.

Les portes ouvertes de rentrée ont fait l'objet d'animations attractives de la part des associations présentes en nombre. Pour autant, la fréquentation s'est avérée assez faible.

Enfin sur **Nantes Nord**, la démarche de concertation sur le projet pour l'équipement Winnipeg a été lancée. Elle a pris en compte les besoins des différents acteurs, dont l'Accoord.

Sur la Mano, un travail avec la CAF a permis de récupérer une grande salle d'activité (cuisine, espace numérique) ouvrant la voie à de multiples projets pour le quartier. Les travaux du Studio relais, au niveau du hall d'accueil et de la salle projet, sont en attente.

La recherche de locaux pour l'association Casse Ta Routine se poursuit, l'association n'ayant pas souhaité intégrer la Mano.

Le forum de rentrée a connu un franc succès.

Secteur Sud Est - Malakoff Saint-Donatien, Pirmil Saint-Jacques, Île de Nantes, Centre-Ville, Doulon Bottière et Nantes Erdre

Malgré la volonté des acteurs, seules les propositions d'accompagnement individuel des plus fragiles, les activités en lien avec la scolarité et les distributions alimentaires ont pu se tenir.

A noter cependant le maintien du lien des équipes de la DVAJ avec les habitants et les associations (vendredi sandwichs, fonds Covid...) et l'adaptation des offres (période estivale).

Sur **Malakoff - Saint-Donatien**, l'équipe de la maison de quartier a reconduit un accompagnement renforcé des plus fragiles (sorties et activités). Cette initiative a permis de mettre en valeur une part de la population qui ne se retrouve pas forcément dans les activités et médiations proposées habituellement.

Concernant les locaux, on peut souligner : le réaménagement de la Roche, la livraison d'Ylora, de la maison de quartier de Malakoff (intégrant un espace de lien social au sein de l'accueil) et la création d'une salle de danse.

Certaines associations sont dynamiques (Espace Lecture, Ambition Jeunesse, Association Maghrébine des Seniors Nantais), d'autres sont plus en difficultés comme « La Malle à Case » (problème de gouvernance et de bilan), « Créas » (fin d'activité possible) ou encore « Nantes Lit Dans La Rue ».

D'une manière générale, les associations sont peu visibles, notamment celles installées au 1 rue d'Angleterre (Urgence Maltraitance Animale, Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs, APIB, AAD Accès aux Droits, Nantes Lit Dans La Rue, Entraide Scolaire Amicale, Ville Simplement, Cultures du Cœur...).

La démarche de relogement au Coudray s'est concrétisée par l'arrivée de 12 associations.

Sur **Doulon Bottière**, le nouveau local associatif « Le Pavillon » a trouvé son rythme. Il offre un espace d'exposition et de pratiques artistiques reconnu mais a du adapter son offre (Clown en Nez Veille, distribution alimentaire...).

Une proposition de tiers-lieu est en structuration (portée par le Beau-Tiers-Lieu). Elle est centrée sur le futur cœur de quartier avec le souhait d'expérimenter des projets en amont (dispensaire du mieux-être, café associatif ...).

Sur le **centre-ville**, on constate - plus qu'ailleurs - une faiblesse du redémarrage de la vie associative à la rentrée 2021 (inscriptions en baisse...). Au niveau de la maison de quartier Madeleine Champ de Mars, l'affaiblissement d'une partie du plancher nécessite des travaux programmés durant l'été 2022.

En 2021, tous les artistes ont été reconduits (sauf Iris Pictures). Une nouvelle association s'est même implantée (Wiekle), tandis que 3 associations ont stoppé leur activité.

Une initiative intéressante avec « Quartiers d'été Jeunesse » sur Bouffay a vu le jour durant l'été. Elle a permis de donner de la visibilité en cœur de ville concernant l'offre proposée (Commerce, Bouffay, Graslin...) et devrait préfigurer d'autres interventions (nouveau coordinateur jeunesse recruté en 2022).

Sur l'Île de Nantes, le centre socio-culturel de l'espace d'animation Beaulieu (espace Accoord) se développe.

La programmation d'équipements devrait permettre de bénéficier d'espaces mutualisés avec les sports sur le futur gymnase (situé à la pointe ouest). Un ancrage est d'ores et déjà effectif au sein de l'école Joséphine Baker avec la mise à disposition d'une salle.

Sur Nantes Erdre, le démarrage du travail sur un futur projet d'usage de la maison de quartier de la Halvèque a mobilisé les acteurs. Ce travail se poursuivra en 2022 avec la prévision de recrutement du responsable d'équipement.

Sur Nantes Sud, la nécessité d'animer le pôle associatif Pirmil est avérée. La manifestation estivale « Rêver Sèvre » y a contribué de même que les jardins nourriciers. L'installation de la Bricolowtech dans le hall, depuis l'hiver 2021, apporte d'avantage de vie au pôle.

Le partenariat caisse d'allocations familiales (CAF) - Ville de Nantes actualisé

- **La convention territoriale globale (CTG)**

Cette convention de partenariat, conclue pour la période 2019-2022, vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Dans ce cadre, la DVAJ a produit un diagnostic ayant permis l'élaboration d'un plan d'actions (25 pour la jeunesse et 12 pour l'animation sociale et culturelle).

La CAF est en soutien des actions de la politique d'animation sociale et culturelle. Cela se traduit notamment par le financement d'un nouveau centre social sur l'Île de Nantes (espace d'animation Beaulieu). Le financement d'un second centre social est en dialogue à Saint-Joseph de Porterie (déficit d'animation sociale et culturelle). Avec celui de la Manufacture des Tabacs ouvert en septembre 2019, la Ville de Nantes est dotée de 21 centres sociaux.

À noter : la CAF a également renforcé son action sur les pépinières jeunesse de Bellevue, du Breil et du centre sud.

- **Formalisation des partenariats pour l'animation sociale et culturelle et les espaces de vie sociale (EVS)**

La Municipalité et la CAF ont reconduit leur action conjointe pour soutenir les structures intervenant dans le domaine de l'animation de la vie sociale.

Elles ont proposé aux associations la possibilité de déposer une demande d'agrément en qualité d'Espaces de Vie Sociale (EVS) lorsqu'elles développent des actions collectives favorisant le renforcement des liens sociaux, les solidarités de voisinage et la prise de responsabilités des usagers. En 2018, 11 associations nantaises ont bénéficié de cet agrément. En 2021, elles sont 15. En parallèle, une dizaine d'associations sont identifiées pour un agrément possible.

Renforcer les coopérations avec les fédérations d'éducation populaire dans les quartiers

En ce domaine et en complément du soutien actuel orienté sur le développement des projets, les fédérations ont apporté expertise et conseil auprès de la Ville pour accompagner les associations nantaises sur le volet éducatif et citoyen (sorties journées durant les animations estivales).

Animations estivales : une utilité sociale et culturelle pour les Nantais

Depuis 2020, le contexte sanitaire impacte les Nantais sur le plan social et économique, d'où la volonté de la Ville de renforcer significativement les animations estivales ces deux dernières années.

Avec la mobilisation des associations, des acteurs culturels, des conseillers citoyens et des habitants, l'ensemble des Nantais ont bénéficié d'une offre d'animation de qualité tout l'été axée sur la convivialité, les festivités culturelles et sportives et la solidarité. Une attention particulière a été portée pour les quartiers de la politique de la Ville (QPV) et les « zones grises » où se concentrent des personnes vulnérables.

Quelques chiffres pour illustrer la mobilisation :

- 12 directions municipales impliquées pour offrir un bel été aux Nantais ; 150 agent.e.s impliqué.e.s
- 187 associations parties prenantes (dont 130 issues des QPV) : un écho positif à l'appel à participation lancé par la Ville ;
- une fidélisation associative : la majorité des acteurs étaient déjà présents lors de l'été 2020 ;
- une centaine de propositions par quartier dans tous les domaines : sport, culture, sorties, théâtre, spectacles, danse, jeux, lecture, ateliers participatifs...avec des aménagements conviviaux (terrasses, transat, parasols...) ;
- 6 maisons de quartiers ressource, 21 centres socio-culturels, 16 parcs et jardins, 8 bibliothèques municipales et 7 musées ouverts tout l'été : des animations se sont appuyées sur ces lieux structurants ;
- 12 parcelles participatives solidaires animés dans 11 quartiers
- 150 permanences ou animations jardin, cuisine ou proposition culturelle autour de ces parcelles
- 1 000 habitant.e.s ont pu bénéficier de légumes frais, locaux et sans pesticides
- Des services culturels de la Ville de Nantes / Nantes Métropole : 8 médiathèques et bibliothèques, 1 planétarium : 250 séances, 7 musées et sites ouverts, 36 balades patrimoniales, 5 événements : Scènes vagabondes, Voyage à Nantes, Aux Heures d'Été, les RDV de l'Erdre et Transfert
- L'Accoord a renforcé et adapté son offre : 7 000 enfants de 3 à 12 ans accueillis dans les centres de loisirs, 12 multispots qui ont accueilli , 700 enfants et adolescents, 1 700 enfants et adolescents ont bénéficié des propositions de séjours, 1 000 personnes ont profité des « Échappées belles »

Au-delà des chiffres, l'été 2021 a été marqué par :

- la poursuite d'une dynamique collective initiée en 2020 : de nombreuses collaborations inter-associatives et municipales ;

- la finesse et l'équilibre du maillage territorial : Bottière-Pin Sec, Malakoff, Clos Toreau, Nantes Nord, Breil, Dervallières, Bellevue, Port Boyer, Halvêque, Ranzay, mais également des secteurs habituellement moins investis tels que la pointe Est de l'île Beaulieu, Contrie-Joncours, la Manu, Madeleine Champ de Mars, Agenêts ou Hauts-Pavés Saint-Félix ;
- la qualité et la diversité des offres pour répondre à tous les publics ;
- l'investissement des espaces publics et des lieux de vie aménagés pour l'occasion : scénographie et mobilier urbain ;
- L'Accoord a démontré sa capacité de mobilisation et d'innovation via une programmation renforcée pour toutes et tous.

Si l'été 2021 confirme la plus-value d'expérimentations concluantes et met en valeur le besoin d'évasion (un vrai succès des sorties et séjours), il a néanmoins été plus contrasté qu'en 2020 en terme de fréquentation (selon les quartiers et les périodes).

Ainsi, l'intervention renforcée de la Ville donne à voir une réelle utilité sociale et culturelle pour les Nantais, permet un soutien nécessaire aux projets associatifs et aux professionnels de la culture toujours impactés par la crise, représente un levier pour mieux agir contre les inégalités liées à l'accès à l'offre de loisirs.

L'été 2022 s'inscrit dans une perspective de « retour à la normale » (moins guidée par la logique de réponse à la crise sanitaire et ses conséquences sociales) et dans un cadre budgétaire toujours significatif mais réduit par rapport à 2021.

Une convention d'objectif Ville – Accoord

L'Accoord développe environ 1/3 de son activité pour l'animation sociale et culturelle. 21 centres sociaux sont agréés par la CAF dont les nouveaux projets sociaux sur l'Île de Nantes (espace d'animation Beaulieu) et la Manu un 22^e à Saint-Joseph de Porterie est en préfiguration.

- Parmi les attributs des 22 centres socio-culturel, figurent 12 espaces ludos-biblios ; 5 espaces multi-médias ; 4 salles de diffusion et 4 locaux musiques, 12 multi Spot. Dans chaque Centre social, 2 postes sont principalement dédiés à l'animation sociale et culturelle. Ces activités se traduisent par :
 - 300 associations partenaires,
 - 1 500 bénévoles actifs dans les projets et actions (augmentation significative),
 - 11 600 ménages usagers sont bénéficiaires (augmentation significative),
 - 600 enfants suivent l'accompagnement à la scolarité,
 - 1 000 personnes et plus fréquentent les 6 espaces multimédia (Breil, Bourderies, île de Nantes, Malakoff, Perray, Port-Boyer),
 - 600 adultes et plus participent aux ateliers de français,
 - 4 800 personnes fréquentent les ludothèques et bibliothèques,
 - 11 feuilles de routes territoriales définies et travaillées en collaboration avec la Ville déclinent des enjeux et des actions prioritaires pour le quartier. Elles n'ont pas pu se mettre en œuvre l'année 2020/2021 au regard du contexte sanitaire. Ce support sera reconduit sous une forme plus allégée de type « fiches repères ».

Dans le cadre du « plan quartier », en lien avec la DVAJ, l'association se mobilise pour renforcer ses actions, notamment en direction des jeunes avec 2 priorités :

- 45 places complémentaires sur les séjours ;
- le plan BAFA (25 jeunes).

L'Accoord a consolidé son offre estivale dans le cadre fixé par la Ville avec l'ouverture exceptionnelle des 22 centres socioculturels tout l'été (habituellement fermés 15 jours en août) ainsi que la mise en place de trois nouveaux dispositifs :

- **les MultiSpots :**
 - lieux d'animation en accès libre mêlant plusieurs propositions associatives. Chaque après-midi, les équipes de l'Accoord ont investi une vingtaine de cours d'écoles et de jardins nantais pour proposer des rendez-vous réguliers et gratuits aux 6-12 ans ;
 - 200 enfants (moyenne) ont été accueillis par jour sur l'ensemble des 20 MultiSpots avec un vrai succès en terme de fréquentation pour la moitié des animations ;
 - 30 % des enfants accueillis n'étaient pas connus de l'Accoord. Fort de ce bilan, l'édition 2022 limitera les MultiSpots à 7 au lieu de 12, c'est à dire à ceux qui ont montré leur plus-value, notamment au regard de l'offre déjà existante (accueils de loisirs et offre sportive par exemple) ;
- **les aide-animateurs :**
 - l'Accoord a recruté plus de 40 jeunes issus principalement des quartiers prioritaires afin de soutenir les équipes de professionnels. Une suite est envisagée pour construire leur parcours professionnel (apprentissage, service civique...) ;
- **le parcours d'engagement éducatif :**
 - en partenariat avec les Francas, 20 jeunes mobilisés dans leur quartier ont bénéficié d'une formation BAFA entièrement prise en charge. En complément de cette offre, la Ville a amplifié l'action d'insertion : Plan JOB, les coopératives et les chantiers, par exemple.

Chiffres clés

- 332 associations subventionnées pour un montant de 4,74 M€ au titre de la politique publique vie associative.
- 59 associations bénéficiaires du fonds de soutien Covid : 356 350 € de financements attribués.
- 231 équipements gérés par la DVAJ à destination des associations (surface totale de 98 358 m²).
- 191 salles de réunion ou d'activité (capacité de 10 à 900 places) proposées à la location.
- 10 550 réservations ponctuelles en raison des fermetures de salles, puis des restrictions de jauges et d'activités (15 000 sur une année « classique / hors Covid »).
- 1 920 activités en « plannings » par an pour plus de 630 associations.
- 328 associations logées par la Ville, dont 64 à titre gratuit et 258 à titre payant.
- 5 848 associations figurent dans l'annuaire associatif de la Ville dont 4 500 sont visibles sur le site Internet de la Ville.
- 1 141 associations ou porteurs de projet ont été orientés au CADRAN de la Ville de Nantes.
- 22 formations et 12 temps d'informations ont pu être organisés par le CADRAN : 148 associations participantes (+ 46 par rapport à 2020).
- 10 nouveaux partenaires ressources ont intégré le réseau du CADRAN (59 au total).
- 22 associations soutenues dans le cadre du Fonds d'Accompagnement à l'Émergence (FAE) pour un montant total de 86 800 € (59 300 € DVAJ et 27 500 € Direction du Développement Culturel).
- 59 emplois aidés (29 Parcours Emploi Compétences (PEC) – 30 Adultes relais) soutenus par la Ville.

- 31 associations bénéficiaires du Fonds d'Accompagnement Spécifique (FAS) : 182 250 € de financements attribués par la DVAJ.
- 1,33 M€ pour financer les équipements (réhabilitations et nouveaux projets) : pôle associatif Félix Thomas, maison de quartier Halvêque et les Haubans, maison des Habitants de Bellevue...
- 750 000 € pour financer les dépenses de l'entretien durable du patrimoine associatif.

Adolescence - Jeunesse

La politique mise en œuvre par la Ville en faveur des adolescents et des jeunes (16/25 ans) vise à répondre à leurs besoins de construction et d'émancipation, avec pour fil conducteur la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité des chances. Il s'agit également de favoriser, d'encourager leur participation à la vie publique et citoyenne et de soutenir leurs initiatives.

L'année 2021 a de nouveau été fortement impactée par la crise sanitaire, nécessitant des adaptations pour prendre en compte au mieux les préoccupations des jeunes.

Depuis 2017, afin d'amplifier sa mobilisation en faveur de la jeunesse, la Ville de Nantes (associée à Orvault, Rezé, Saint-Herblain, Couëron et à 8 partenaires jeunesse) a été retenue dans le cadre de l'appel à projets « Projets innovants en faveur de la jeunesse ». Pilotée par l'ANRU, cette action collective, qui s'inscrit dans **le programme d'investissements d'avenir (PIA)**, a pour objectif de favoriser l'émergence de politiques de jeunesse globales et intégrées sur un territoire donné. Entré dans sa deuxième phase au 1^{er} janvier 2020, ce programme, qui se terminera en 2022, vient soutenir les actions déployées.

Vie étudiante : un soutien renforcé au bénéfice des étudiants

Les mesures sanitaires prises pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid ont eu de fortes répercussions sur la situation des étudiants, à Nantes comme partout en France : hausse de la précarité, difficultés à suivre des cours à distance, décrochage, détresse psychique... La Ville de Nantes s'est ainsi mobilisée avec ses partenaires (Université, CROUS, associations...).

Plusieurs mesures ont ainsi été prises, notamment :

- une tarification des transports en commun ajustée à la situation des étudiants ;
- un dispositif pour lutter contre la fracture numérique et le décrochage ;
- une aide de 100 000 € versée à l'Université de Nantes afin d'équiper ses salles en matériel numérique pour les cours à distance ;
- une contribution à hauteur de 150 000 € au « Pass numérique » lancé par l'Université pour équiper les étudiants en matériels informatiques et en connexion ;
- une contribution de 40 000 € pour le recrutement, avec le CROUS et l'Université, d'un poste d'assistant social et d'un poste au service information / orientation de l'Université, pour lutter contre le décrochage ;
- l'accompagnement de la SurpreNantes Épicerie (aide alimentaire aux étudiants).

L'amélioration de la situation sanitaire lors de la rentrée universitaire a permis d'organiser de nouveau la « Soirée des étudiants d'ici et d'ailleurs » le 6 octobre 2021. Emblématique de l'intention portée à l'accueil des étudiants (en particulier étrangers) sur le territoire, elle a réuni plus de 700 participants au Château des ducs de Bretagne et mobilisé de nombreux partenaires.

La poursuite du soutien aux initiatives et aux projets des jeunes

La politique jeunesse dédiée aux plus de 16 ans vise notamment à encourager l'engagement et la participation des jeunes par l'expérience, l'expression et la coopération.

Cela s'illustre à travers l'accompagnement (avec les pépinières jeunesse), le soutien au Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP), la valorisation et la reconnaissance des actions mises en œuvre. Dans ce cadre, la Ville de Nantes déploie une démarche complète d'aide aux projets et initiatives de tous les jeunes. La situation sanitaire a bien évidemment fortement impactée les modalités d'action des pépinières jeunesse, en particulier dans la réalisation des événements de valorisation des projets, mais aussi pour conserver le lien avec les jeunes. Malgré un ralentissement du nombre de projets CLAP en 2021, 50 projets impliquant 199 jeunes ont été soutenus.

Festival SPOT : une 10^{ème} édition déclinée en deux temps

Axe fort et structurant de la politique publique jeunesse, le festival SPOT accompagne et valorise les projets des jeunes Nantais, quelle que soit la thématique d'engagement. En partenariat avec les acteurs associatifs, la Ville de Nantes propose aux porteurs de projets un soutien tout au long de l'année (écoute, conseils et accompagnement) en vue d'une valorisation pendant le festival.

Annulée en 2020 en raison du Covid, la 10^{ème} édition du festival jeunesse SPOT a dû être scindée en deux temps (été et automne 2021) pour répondre aux exigences du cadre sanitaire et permettre aux jeunes de préparer leurs projets dans de bonnes conditions. Lors de la préparation du festival (printemps 2021), les événements de plus de 1 000 personnes en simultanée étaient interdits, tandis que les espaces de répétition et les salles associatives étaient fermés aux amateurs.

Ainsi, il a été proposé de mettre en place « une version allégée » du festival début juillet sur le cours Saint-Pierre (pour respecter le cadre sanitaire), puis de proposer une 2^{ème} édition à l'automne, sous les Nefs de l'Île de Nantes, pour les projets qui nécessitant davantage de temps de préparation.

Quelques chiffres de l'**édition estivale** :

- 34 867,75 € votés au Conseil municipal d'avril 2021 pour soutenir 43 projets ;
- 16 projets accompagnés par les partenaires Léo Lagrange et l'Atelier des Initiatives ;
- 2 soirées concerts (800 personnes maximum en simultané par soirée) ;
- 1 village associatif tout le week-end (800 personnes / jour en simultané).

Quelques chiffres de l'**édition automnale** :

- 9 983 € votés au Conseil municipal d'octobre 2021 pour soutenir 12 projets ;
- 4 projets accompagnés par les pépinières Léo Lagrange Ouest ;
- 1 carte blanche à l'association Krumpp ;
- 2 soirées concerts.

Le festival SPOT reste inscrit dans une démarche éco-responsable (en lien avec le Réseau Eco-Evénement de Nantes Métropole) et poursuit un plan d'actions dédié à l'accessibilité pour tous (en partenariat avec le collectif T'Cap). En 2022, le festival SPOT, désormais bien ancré dans le paysage événementiel nantais, devrait revenir à une organisation plus « classique ».

Project Lab' : développer, échanger, progresser

Project Lab' est issu de rencontres partenariales autour du CLAP. Il s'agit de créer un temps d'échanges dédié pour que les jeunes puissent partager leurs compétences et expériences.

L'objectif est également de favoriser un temps de réflexion sur l'engagement des jeunes et comment le valoriser. De la sorte, l'idée est de promouvoir le parcours et le soutien proposé par la Ville de Nantes aux jeunes souhaitant s'engager.

Après une première édition en 2019, la deuxième édition de Project Lab' (annulation en 2020) s'est déroulée à l'automne 2021: deux jours de rencontres, d'ateliers et d'échanges à destination des jeunes Nantais.

Quelques chiffres clés :

- 25 ateliers proposés en accès libre et sans inscription ;
- 21 partenaires associatifs partis prenantes.

Des dispositifs de mise en situation de travail et de prise de responsabilités diversifiés

Différentes actions visent à mobiliser les adolescents et les jeunes Nantais sur des projets se déroulant dans un cadre collectif. Il s'agit de proposer des formes d'activités leur permettant de découvrir de nouveaux environnements, d'agir dans un contexte favorisant l'appréhension d'une thématique en rapport avec une action publique, de s'essayer à des gestes professionnels :

- 15 chantiers de jeunes (100 participants) ;
- Plan JOB (porté par Léo Lagrange Ouest) : 261 missions (405 jeunes impliqués) réalisées ;
- 4 coopératives jeunesse ont été organisées (été et vacances scolaires), permettant à des collectifs de jeunes de vivre une expérience citoyenne d'entrepreneuriat coopératif.

Animations estivales : une offre d'animation et d'insertion renforcée et reconduite à l'attention des adolescents et des jeunes

Auparavant, l'offre estivale à l'attention des jeunes se traduisait principalement par une organisation de loisirs à destination des adolescents.

Dans le cadre du « plan quartier » de l'été 2019 (action « L'été, c'est pour s'amuser ») et du programme d'investissements d'avenir, un premier renforcement de l'intervention de la Ville avait été opéré pour le public des quartiers populaires. En 2020, la crise sanitaire (et ses conséquences) a conduit la Collectivité à développer et accentuer cette intervention estivale auprès des adolescents et des jeunes.

Ainsi, l'été 2021 a vu l'offre d'animation et d'insertion reconduite.

Sur le volet 16/25 ans, on peut noter :

- le succès du dispositif « quartier d'été » (dont centre-ville) ;
- l'appropriation des actions de mise en situation de travail (Plan JOB, coopératives jeunesse...) ;
- une offre structurante inter-quartier émanant des acteurs jeunesse : Acavale, Ville Simplement, Les Intergitans du Spectacle et Big City Life.

Quelques chiffres pour illustrer la mobilisation :

- 3 RDV « 504 » - Big City Life ;
- 36 permanences jeunesse proposées par l'Acavale ;
- 3 bivouacs (organisés par l'Acavale) ont bénéficié à 16 jeunes de Beaulieu et du Clos Toreau ;
- 5 RDV « Les Intergitans du Spectacle » - KWZ Production ;
- 77 bourses « sac à dos » attribuées ;
- 7 chantiers de jeunes ;
- 3 coopératives jeunesse : Bellevue, Nantes Nord et Centre Sud (Beaulieu, Malakoff et Clos Toreau),

- 1 500 passages sur « Quartiers d'été » dans les QPV et en centre-ville ;
- 147 jeunes ont effectué au moins une mission Plan JOB.

Chiffres clés

- 35 % de la population nantaise a moins de 25 ans.
- 62 000 étudiants accueillis à Nantes chaque année.
- 172 associations subventionnées pour un montant de 1,9 M€ au titre de la jeunesse et de la vie étudiante.
- 50 projets CLAP soutenus pour un montant total attribué de 52 690 €.
- 6 collèges nantais en expérimentation sur le climat scolaire.
- 199 jeunes « Clapeurs ».
- 55 projets soutenus et accompagnés dans le cadre de l'édition 2021 du festival jeunesse SPOT.
- 1 500 jeunes accueillis sur « Quartier d'été ».
- 265 missions Plan JOB ont bénéficié à 405 jeunes résidant dans les quartiers prioritaires.
- 1 PIA (programme d'investissements d'avenir) composé de 14 actions et 12 chefs de file.

Petite enfance

La Ville de Nantes mène une politique volontariste et engagée en faveur de l'accueil de la petite enfance et de l'accompagnement des familles. Le soutien à la parentalité et la conciliation vie professionnelle / vie familiale sont des enjeux importants de cette politique publique. Celle-ci a pour objectifs de simplifier le parcours des parents en recherche d'un mode d'accueil et d'accompagner le développement d'une offre adaptée aux besoins et aux attentes des familles, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Cette politique publique vise également à lutter contre les déterminismes sociaux en agissant dès le plus jeune âge.

Après une année 2020 très impactée par la crise sanitaire, l'année 2021 n'a pas complètement permis un retour à la normale. La succession des vagues de Covid, le confinement d'avril 2021 et les contraintes induites par le télétravail ont fortement perturbé le fonctionnement des crèches municipales.

Suite aux annonces du Gouvernement, l'ensemble des crèches ont été fermées du 6 au 23 avril 2021. Néanmoins, la Ville a maintenu ouvert 8 multi-accueils afin d'assurer un service minimum pour les publics prioritaires au cours de cette période. Les enfants en situation de handicap ou d'accueils dit de prévention ont également pu y avoir accès. 3 unités de 15 enfants ont été ouvertes par établissement, soit 24 unités pour 360 places. Un guichet unique, avec un numéro d'appel spécifique, a été créé pour recenser les besoins des familles, les accompagner et organiser leur accueil avec les établissements. A noter que certains agents ont aussi pu être mobilisés sur d'autres missions, en particulier pour soutenir les EHPAD.

Tout au long de l'année, les multi-accueils ont fonctionné en s'ajustant aux différentes versions des protocoles sanitaires stricts et évolutifs, dans un contexte difficile pour recruter de nouveau agents comme c'est le cas au niveau national.

La Ville continue de favoriser et d'accompagner le développement de places nouvelles afin que les familles puissent trouver des solutions d'accueil individuel ou collectif qui leur conviennent. Ainsi :

- 112 nouvelles places en accueil collectif ont été ouvertes à Nantes en 2021 (crèches associatives et privées inter-entreprises), dont 49 sont financées par la Ville (crèches Tom Pouce, Boite à Musique et Petit Bonheur) ;
- dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux principes d'organisation, l'offre de service des derniers multi-accueils (accueil régulier, occasionnel, d'urgence) a été adaptée pour répondre plus efficacement aux demandes et aux contraintes des familles ;
- la convention avec l'association Habitat et Humanisme a été renouvelée ; elle permet l'accueil, au sein de sa micro-crèche, d'enfants dont les parents sont en insertion sociale et professionnelle ;
- le Forum de l'accueil des tout-petits devait s'organiser autour de 5 forums territorialisés en 2021. Un seul a pu se tenir en présentiel. L'objectif de ces forums est d'être au plus proche des familles afin de mieux les renseigner sur la garde individuelle (assistante maternelle agréée, garde à domicile, garde partagée...) et sur l'offre d'accueil collectif. Pour pallier l'absence de format en présentiel et garantir aux familles un même niveau d'information sur les modes d'accueil, un webinaire s'est tenu le 19 mai 2021 et une vidéo sur les modes d'accueil a été mise en ligne sur le site Internet de la Ville de Nantes.

Dans ce contexte, la commission d'attribution des places en crèches municipales et associatives s'est réunie pour préparer au mieux la rentrée 2021. Avec les partenaires associatifs et les établissements

municipaux, une attention particulière a été portée sur les situations d'enfants nécessitant un accueil pour raison de santé ou prévention.

Garantir un accueil de qualité à tous les jeunes enfants

Afin de favoriser le bien-être et garantir la sécurité des jeunes enfants, la Ville met l'accent sur la qualité de leur accueil autant dans les structures collectives qu'à domicile.

- En 2021, 18 sites ont bénéficié d'opérations d'amélioration, d'entretien durable et de sécurisation pour un montant de près de 1,3 M€, dont notamment :
 - extension pour la création d'une salle du personnel et travaux de rénovation énergétique du multi-accueil Beaulieu ;
 - installation de 3 modulaires pour salles du personnel aux multi-accueils Doulon, 5 Continents et antenne Malakoff ;
 - pose d'un drain périphérique au multi-accueil Chlorophylle ;
 - réfection du portail et réaménagement d'une salle de change au multi-accueil Vanille-Chocolat ;
 - pose de films solaires et remplacement de l'éclairage et du faux-plafond dans une unité au multi-accueil Michelet ;
 - travaux d'amélioration du local lingerie de l'antenne Les Tazins (isolation acoustique, ventilation) ;
 - travaux de réfection partielle de la charpente au multi-accueil Nouvelle Vague ;
 - installation de nouvelles prises pour l'inclusion numérique aux multi-accueils Sully, Michelet, Manufacture, Brin de Malice, Chlorophylle ;
 - réfection de la sous-station de chauffage au multi-accueil Manufacture ;
 - rénovation du système d'eau chaude sanitaire au multi-accueil Brin de Malice ;
 - remise en peinture de 2 salles d'activités au multi-accueil Les Jardins de Jules Verne ;
 - remplacement des bannes des stores à l'antenne Médiathèque ;
 - installation d'un robinet extérieur au multi-accueil Bout des Landes ;
 - remplacement de jeux extérieurs aux multi-accueils Jardin de Jules Verne et Bellevue, et installation de trois cabanons de jardins aux multi-accueil Doulon, Bellevue et antenne Marion Cahour.
- Près de 185 000 € d'investissement ont permis de remplacer en partie les mobiliers et matériels existants dans les structures d'accueil de la petite enfance (matériel éducatif, électroménager, lits, transats, tables de change...).
- La qualité de l'environnement, de l'air et des repas des enfants dans les structures d'accueil municipales fait l'objet d'une attention particulière de la Ville. Ainsi, de plus en plus d'aliments issus de l'agriculture biologique composent les menus des tout-petits. Suite à un travail mené sur le thème de la santé environnementale, un séminaire de sensibilisation a été proposé à tous les responsables d'équipements municipaux et associatifs. En outre, l'ensemble des personnels de cuisine a bénéficié d'une formation à la cuisine alternative délivrée par le chef Gilles Daveau.
- Le projet crèche nature a été mis en place avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN) qui a élaboré un diagnostic sur les jardins de crèches. Des objectifs chiffrés et ambitieux ont été posés pour le mandat pour chaque typologie de crèche identifiée.

- Tous les biberons en plastique ont été remplacés par des biberons en verre.
- Le projet de suppression de la vaisselle plastique dans les multi-accueils s'est poursuivi tout au long de l'année 2021 et la nouvelle vaisselle en verre, inox et porcelaine a été livrée en janvier 2022.
- Des temps de rencontre et d'échanges ont été organisés pour soutenir la professionnalisation des assistants maternels, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) et le service de protection maternelle et infantile (PMI). Pour la première année, en partenariat avec la plateforme IPERIA, des formations sur le temps de travail ont été proposées aux assistants maternels et pourront être validées en termes de formation continue.
- Les assistants maternels et acteurs des crèches associatives ont pu faire part des questions soulevées par la crise sanitaire, lesquelles ont été relayées aux partenaires (CAF, conseil départemental). D'autres réponses ont été apportées par le biais de webinaires pour partager autour des protocoles ou des mesures à mettre en place.
- L'année 2021 a permis la poursuite des actions mise en œuvre dans le cadre de la charte qualité d'accueil des tout-petits, en lien avec le conseil départemental de Loire-Atlantique et la CAF.

Favoriser la réussite des enfants dès leur plus jeune âge

Plusieurs actions autour de l'accueil des jeunes enfants se sont poursuivies en 2021 afin de contribuer à l'égalité des chances pour tous, dès les premières années de la vie.

- La 9^e campagne de dépistage des troubles visuels a pu être menée auprès de 18 établissements municipaux sur 21 au cours de l'année scolaire 2020-2021. Dans le cadre du partenariat avec le CHU, 971 enfants ont pu être examinés par les étudiants orthoptistes. Des supports d'échanges avec les parents ont également été développés avec l'aide de la communication externe.
- Le dispositif « parler avec les tout-petits », qui concerne la prévention des troubles du langage, s'est poursuivi en 2021 dans les 6 multi-accueils concernés (Halvêque, 5 Continents, Doulon, Michelet, Nantes Sud, Graines d'Étoiles). En partenariat avec les orthophonistes du CRTA (centre de référence des troubles des apprentissages), les équipes ont pu bénéficier d'une reprise de la formation des nouveaux agents.
- Le travail avec la CAF, la PMI et l'ensemble des partenaires médico-sociaux (SESSAD, CAMSP, CNP, CMP...) s'est poursuivi afin d'améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap ou présentant des troubles du comportement (dépistage). À noter que certains d'entre eux ne sont pas encore reconnus comme tels par la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH 44). Les contrats d'accueil et d'accompagnement ont été renforcés pour favoriser le suivi partenarial des enfants et familles en fragilité.
- Dans le cadre du dispositif Passerelles, le travail partenarial entre la Ville, le conseil départemental, la CAF et l'Éducation nationale s'est poursuivi en 2021, malgré de fortes perturbations en raison de la crise sanitaire. Une vidéo présentant les écoles (lieux et rythme) aux parents a été proposée aux équipes afin de favoriser l'entrée en pré-scolarisation des plus petits (dès l'âge de 2 ans) en réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+).
- L'offre de service dans les 3 lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) municipaux continue d'être ajustée afin de répondre au mieux aux besoins des familles. En 2021, ces structures qui regroupent une quinzaine de professionnels ont vu leur fonctionnement impacté par la crise sanitaire : fermeture, réouverture adaptée (créneaux par téléphone), puis réouverture effective avec une jauge limitée.

Chiffres clés

- En 2021, on recensait à Nantes :
 - 21 multi-accueils municipaux (soit 1 288 places dont 126 places d'accueil d'urgence dans les structures municipales) et 17 places au sein de l'accueil familial municipal assuré par 6 assistantes maternelles (au 31 décembre 2021) ;
 - 19 micro-crèches non financées par la Ville (190 places d'accueil) ;
 - 42 multi-accueils non municipaux financés par la Ville (1 678 places), parmi lesquels 35 multi-accueils associatifs ;
 - 12 crèches inter-entreprises non financées par la Ville représentant 418 places ;
 - 5 relais accueil petite enfance ayant notamment traité 730 demandes d'accueil d'urgence ;
- 549 enfants ont été admis en multi-accueil municipal en septembre 2021 (commissions d'admission d'avril, de juin et de septembre 2021).

Éducation

Faire des écoles de Nantes des lieux de vie, d'épanouissement et de réussite pour tous les enfants, en leur assurant les meilleures conditions d'apprentissage : telle est l'ambition de la Ville qui s'appuie à cet effet sur un Projet Éducatif de Territoire. Renouvelé en 2021, il se donne trois grands objectifs : réduire les inégalités sociales, agir sur la santé et les conditions de vie des enfants et développer les compétences clés pour les citoyens d'aujourd'hui et demain.

En terme d'effectifs scolaires, en septembre 2021, 28 739 enfants sont scolarisés dans les écoles nantaises (enseignement spécialisé inclus) : 20 000 dans le public, 8 739 dans le privé (dont 8 352 dans le privé sous contrat et 387 dans le privé hors contrat).

Globalement, la population scolarisée dans le premier degré sur Nantes est en léger recul (-1,52 % / - 445 enfants). 69,59 % des élèves nantais du premier degré sont scolarisés dans le public et 30,41 % dans le privé. Cette répartition est stable.

Dans les écoles publiques nantaises, à la rentrée 2021, 24 classes supplémentaires ont été ouvertes, dont 4 liées à la mesure gouvernementale de dédoubler les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire et 9 liées au dédoublement des grandes sections en maternelle et 11 liées aux évolutions démographiques.

L'organisation spécifique mise en place pour faire face au contexte sanitaire

La rentrée scolaire 2021 s'est déroulée dans un contexte toujours marqué par l'épidémie Covid. La Ville de Nantes s'est organisée pour être prête à accueillir les enfants et les personnels dans le respect des consignes nationales qui ont évolué tout au long de l'année.

Une année 2021 sous le signe des travaux : 53 écoles, 66 chantiers

Le départ pour les grandes vacances des élèves est l'occasion pour la Ville, comme chaque année, d'intervenir pour des travaux d'entretien durable et d'amélioration de la fonctionnalité de son patrimoine. Ces travaux concernent la réfection des couvertures, des étanchéités, des peintures intérieures, des façades, des réseaux des chaufferies, des menuiseries extérieures, la mise en sécurité des bâtiments...

53 écoles ont donc bénéficié de ces travaux (66 chantiers au total), pour un montant global de 5,8 M€.

Afin d'équiper les écoles pour la rentrée, les agents municipaux et les prestataires mandatés par la Ville ont coordonné et manutentionné 900 m³ de mobilier, livré avant la rentrée, ce qui a représenté 59 opérations de déménagements.

En complément, des travaux d'aménagement et d'amélioration ont été réalisés pour 1,4 M€ en 2021. Ces opérations ont notamment pour but d'aménager, de rénover et d'améliorer les locaux ou les espaces extérieurs afin de les adapter aux évolutions scolaires (effectifs, dédoublements...) et périscolaires. Il s'agit aussi de prendre en compte les besoins des équipes pédagogiques (aménagement de locaux adultes, d'espaces mutualisés), des agents de la ville ou du périscolaire travaillant dans les écoles.

Le schéma directeur des écoles nantaises se déploie dans toute la ville

Depuis l'ouverture de l'école Joséphine Baker en 2020 sur l'Île de Nantes, la Ville entre pleinement dans la phase opérationnelle du schéma directeur des écoles, avec :

- l'ouverture du premier self de la Ville de Nantes le 17 mai 2021 à l'école Châtaigniers ;
- l'ouverture, le 2 septembre, de la nouvelle école maternelle et élémentaire Leloup-Bouhier, après d'importants travaux de rénovation et de restructuration, pour un budget de 8,86 M€ ;
- le démarrage des travaux d'extension / réhabilitation pour les écoles Alain-Fournier, Marie Anne du Boccage élémentaire, Coudray, Fellonneau, Les Plantes, Mutualité et Urbain Le Verrier.

Accueil périscolaire : plus de proximité avec les familles

Le contexte sanitaire de l'année scolaire 2020/2021 a fortement impacté l'organisation des accueils périscolaires. Pour répondre au protocole sanitaire de l'Éducation nationale et au non brassage des groupes d'enfants, Léo Lagrange Ouest, titulaire du marché périscolaire, a renforcé ses équipes dès le mois de juin 2020 et n'a cessé tout au long de l'année d'adapter son organisation aux besoins. Ce protocole sanitaire et le protocole vigipirate impactent les coûts à hauteur de 1,3 M€, correspondant à 69 000 heures animation, soit 45 ETP.

Une Semaine du périscolaire pour faire connaître l'accueil périscolaire aux parents

La 3^{ème} édition de la Semaine du périscolaire s'est tenue du 27 septembre au vendredi 1er octobre 2021 sur les temps périscolaires du midi et du soir. Cette semaine a eu pour objectifs de renforcer le lien avec les familles et de mettre en lumière la valeur ajoutée des activités éducatives développées par les équipes d'animation à destination des enfants. De nombreux temps forts et activités ont ainsi été proposés aux familles durant cette semaine.

L'accueil périscolaire à Nantes en quelques chiffres :

- 1 227 élèves en moyenne fréquentent l'accueil du matin chaque jour ;
- 7 enfants sur 10 déjeunent à l'école, soit 13 825 enfants ;
- 5 917 enfants en moyenne fréquentent chaque jour l'accueil du soir de 16h30 à 18h30 ;
- 775 animateurs permanents, soit 529 ETP, de l'association Léo Lagrange Ouest assurent l'encadrement des accueils du matin, midi et soir ; 346 ATSEM titulaires (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) assurent également l'accueil périscolaire sur les temps du midi et l'accueil gratuit du soir en maternelle, ainsi que 8 enseignants sur les temps du soir ;
- 67 directeurs et directrices d'accueils périscolaires animent les équipes.

Restauration scolaire : « Agir pour une restauration saine et responsable » :

7 enfants sur 10 déjeunent à la cantine dans les 88 restaurants scolaires. La Ville de Nantes améliore en continu la qualité des repas tout en veillant à maintenir un tarif adapté en fonction des quotients familiaux.

Principales avancées du plan d'action :

- 2 repas végétariens / semaine depuis septembre 2021 ;
- la part du bio dans les menus passe de 20 à 30 % ;
- passage progressif aux bacs et barquettes inox, avec le lancement des premières expérimentations ;
- expérimentation du pré-compostage des bio-déchets mis en place dans 20 restaurants sur l'ensemble du territoire.

Quelques chiffres clés de la restauration scolaire municipale :

- 1 cuisine centrale et 88 restaurants scolaires ;
- 43 agents au service municipal de restauration ;
- 13 700 repas servis par jour en moyenne dans les écoles en 2021 ;
- 2 100 repas servis en moyenne le mercredi et pendant les vacances scolaires dans les centres de loisirs ;
- coût moyen d'un accueil du midi (ensemble de la pause méridienne avec le repas) : 16,81 € TTC (donnée de référence 2018)

- prix à payer pour les familles : entre 0,85 € et 6,16 € selon le quotient familial. Le reste à charge pour la collectivité varie donc de 10,65€ à 15,96€.

Accueils de loisirs avec l'Accoord : les inscriptions en centres de loisirs facilitées

Sur Nantes e-Services, les inscriptions en centres de loisirs facilitées

Pour simplifier la vie des familles, la Ville de Nantes et l'Accoord proposent désormais aux familles toutes les fonctionnalités sur Nantes e-Services leur permettant de gérer les inscriptions en centres de loisirs pour les vacances et les mercredis : réservations pour les mercredis et les vacances scolaires, modification d'une réservation, justification d'une absence et paiement en ligne.

Les centres socio-culturels et le siège de l'Accoord continuent d'inscrire directement les familles qui le souhaitent et les accompagnent afin d'appréhender cet outil numérique.

Une nouvelle distribution géographique

Depuis septembre 2021, l'accueil de loisirs de l'école Leloup-Bouhier accueille 108 enfants. En parallèle, un second accueil de loisirs de 48 places a ouvert ses portes sur l'Île de Nantes, au sein de l'école Joséphine-Baker.

Des activités autour de l'écologie, de la citoyenneté, du handicap

En 2021, les centres de loisirs Accoord ont accentué leur projet pédagogique sur les actions menées autour de l'écologie (jardinage, réduction des déchets, mise en place de compost...), de la participation des enfants à la vie du centre et de la prise en compte du handicap (sensibilisation au handicap visuel, initiation à la langue des signes française, participation à des compétitions handisport).

Offre estivale Accoord

La Ville de Nantes s'est mobilisée pour proposer une offre d'animation estivale variée et accessible, pendant les deux mois d'été, aux habitants nantais en situation de précarité : enfants, jeunes et familles. Cette action s'est traduite par :

- la multiplication de lieux (multi-spots) alternatifs sur la ville offrant des activités et des animations supplémentaires à destination des enfants et des jeunes nantais, notamment issus des quartiers les plus défavorisés ;
- l'organisation de séjours à proximité de Nantes pour permettre aux familles aux ressources les plus faibles de sortir de la ville et de bénéficier d'une offre de séjours gratuite.

Chiffres clés Accueils de loisirs :

- 2 818 places ALSH (accueils de loisirs sans hébergement) ouvertes en délégation de service public avec l'ACCOORD chaque mercredi après-midi, auxquelles s'ajoutent 304 nouvelles places à la rentrée 2021.
- 38 centres de loisirs avec l'ACCOORD.
- 2 500 enfants et adolescents partis en séjour cet été.
- 1 offre complémentaire d'accueil de loisirs subventionnée par la Ville de Nantes : 2 sites pour Loisirs Pluriel, 1 site pour Môm'Nantes, 1 site pour Regart's et l'offre de Corto Loisirs.

Lutte contre la fracture numérique : 500 ordinateurs pour accompagner les familles des écoles de REP et REP+

Après les écoles Jean Zay, Lucie Aubrac, Alain Fournier et Plessis Cellier en février, le prêt d'un ordinateur portable (avec une connexion) et l'offre d'accompagnement se poursuivent en faveur des familles éloignées du numérique ayant des problématiques de continuité scolaire et d'accès aux droits.

Cela a été le cas dès avril pour les familles non équipées des élèves de CM1/CM2 des écoles REP/REP+ des quartiers Bottière et Nantes Nord, en mai pour celles du quartier Malakoff. La démarche a été généralisée à tous les nouveaux élèves de CM1/CM2 des écoles de REP/REP+ à la rentrée de septembre 2021.

La Cité éducative du Grand Bellevue

La Ville de Nantes, suite à une candidature déposée en 2019, a été labellisée « Cité éducative » pour le territoire du Grand Bellevue. A la clé de cette labellisation, un financement par l'État à hauteur de 1,05 M€ étalé sur 3 ans qui va permettre de développer des actions éducatives pour favoriser la réussite des enfants.

La Cité éducative du Grand Bellevue réunit 7 écoles élémentaires (Lucie Aubrac, Jean Zay, Alain Fournier, Plessis Cellier, La Bernardière, La Rabotière, La Sensitive) et trois collèges (Debussy, Ernest Renand et La Durantière).

Chiffres clés

- 114 écoles publiques, soit 20 000 enfants (- 390 par rapport à la rentrée 2020) : 45 écoles élémentaires (dont 14 en Éducation Prioritaire), 48 écoles maternelles (dont 16 en Éducation Prioritaire) et 21 écoles primaires (dont 4 en Éducation Prioritaire).
- 24 classes supplémentaires ouvertes à la rentrée.
- 775 animateurs périscolaires permanents.
- 1 200 agents municipaux (ETP) dans les écoles (agents d'entretien et de restauration, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, concierges).
- Budget 2021 : (95,7 M€ en fonctionnement y compris les charges de personnel, et 53 M€ en investissement y compris l'entretien durable du patrimoine).

Culture

Renouvellement du fonds de soutien exceptionnel aux acteurs culturels du territoire nantais

Comme en 2020, afin de faire face à la crise sanitaire, la Ville de Nantes a renouvelé en 2021 son dispositif exceptionnel de soutien d'1 M€ aux acteurs culturels du territoire. En tout, cela a permis d'aider 75 associations et environ 110 artistes plasticiens, contre 110 associations en 2020

Quatre priorités de subventionnement ont été définies :

- l'aide à la continuité d'activités et d'emploi

En partenariat avec le département de Loire-Atlantique, ce dispositif a permis d'accompagner une grande diversité de structures qui faisaient face à des difficultés financières et d'emploi.

- l'aide financière aux théâtres privés

Un dispositif spécifique d'aide directe aux théâtres privés, fortement affectés par leur fermeture, a été créé à hauteur de 200 000 €. S'appuyant sur les critères des aides de l'État, en relation avec l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (ASTP), il a concerné l'ensemble des 11 théâtres privés nantais.

- une aide spécifique à la reprise d'activité et à la relance des projets culturels

Ce fonds a permis de couvrir les dépenses exceptionnelles liées aux contraintes sanitaires et à l'adaptation de l'activité, notamment « hors-les-murs » et dans l'espace public pour les lieux ne pouvant pas rouvrir. Il a aussi servi à soutenir de nouveaux projets destinés à relancer l'activité culturelle fortement impactée par la crise.

- un fonds de soutien exceptionnel aux plasticiens

D'un montant de 150 000 €, il a pour objectif de soutenir les artistes plasticiens fragilisés par la crise sanitaire. Il s'est traduit par l'attribution de bourses forfaitaires versées à environ 110 artistes en janvier 2022.

Ouverture de la Libre usine : un nouvel équipement culturel municipal pour stimuler la créativité locale nantaise

Inaugurée le 4 décembre 2021 dans le quartier de Malakoff, La Libre usine offre à la Ville de Nantes un nouvel équipement culturel municipal dédié à la création et la répétition de spectacles vivants. Afin de répondre aux besoins structurants identifiés à l'échelle du territoire et de renforcer le Lieu unique (LU) en tant que scène nationale, cet espace a pour objectif de :

- mettre en mouvement une politique forte de soutien à la production culturelle, mission attendue du LU en raison de son label « Scène nationale » ;
- pallier à l'absence de lieux dédiés à la phase finale de la création artistique, complémentaire de lieux existants comme les Fabriques et le Studio Théâtre ;
- stimuler et accompagner la créativité locale (en priorité les artistes du spectacle vivant du territoire), avec la possibilité d'élargir l'accueil à des compagnies de renommée nationale et européenne.

Coordonnée par le Lieu unique, l'originalité de la Libre usine est d'avoir vocation à être partagée entre plusieurs structures nantaises. Pour le LU, en partenariat notamment avec le Centre Chorégraphique

National de Nantes (CCNN), ce nouvel équipement apporte une capacité de production supplémentaire au service des formes artistiques d'aujourd'hui et de demain.

Adaptée à l'ensemble des arts vivants, la Libre usine est avant tout à la disposition des artistes et de leurs équipes pour les accompagner dans leur parcours d'expérimentation et de réalisation artistique. Elle développera également au fil du temps des projets artistiques à travers la ville. Par ailleurs, la structure est destinée à être un lieu de partage et d'échange avec les habitants et ouvrira ses portes au public lors de rendez-vous dédiés.

Constitué d'un studio de répétition piloté par la Ville (pour les projets artistiques légers) et d'un atelier de production (une grande salle pour les productions d'envergure), le lieu compte aussi un foyer pouvant servir d'espace de travail, de repas et de convivialité.

Livraison de deux grands chantiers de restauration pour le patrimoine culturel nantais

Après six ans de travaux, la basilique Saint-Donatien et Saint-Rogatien a rouvert au public en septembre 2021. A cette occasion et dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et du patrimoine, plus de 2 000 visiteurs ont pu profiter des visites guidées proposées. Achevé en 1902, l'édifice avait été victime d'un incendie accidentel le 15 juin 2015.

En octobre 2021, l'église Notre-Dame-de-Bon-Port a également rouvert ses portes suite à une première phase importante de travaux de restauration des couvertures de l'édifice et de son imposant dôme caractéristique. Au cours des vacances de la Toussaint, plus de 200 visiteurs ont pu apprécier les visites guidées organisées par les professionnels de cette restauration (architecte du patrimoine, restaurateurs des fresques) et les concerts d'orgue.

Cultural heritage in action : la plateforme Nantes Patrimonia fait parler d'elle chez nos voisins européens

Cultural heritage in action est l'un des projets du Cadre d'action européen pour le patrimoine culturel de la Commission européenne. Il a pour objectif de permettre à des acteurs locaux de toute l'Europe d'échanger sur leurs expériences et connaissances concernant le patrimoine culturel et la manière dont celui-ci est valorisé à l'échelle locale dans leur pays d'origine.

Sélectionnée parmi 125 candidatures européennes pour figurer dans le catalogue des bonnes pratiques, la nouvelle plateforme Nantes Patrimonia est un site Internet mettant à l'honneur le patrimoine nantais, un « wikipatrimoine » géré par la Direction du patrimoine et de l'archéologie, en lien étroit avec les Archives de Nantes. Chaque citoyen peut y contribuer à sa mesure, selon ses intérêts et ses envies. Cette véritable encyclopédie vivante est organisée autour de 3 grandes thématiques : la géographie de la ville ; Nantes, ville en construction ; Nantes et ses habitants.

Dans le cadre de ce projet européen en faveur de la valorisation du patrimoine, elle a été reconnue comme l'une des 3 meilleures démarches initiées.

Un nouveau Conseil Nantais du Patrimoine

En 2021, le Conseil Nantais du Patrimoine (CNP) a été profondément renouvelé, suite à un appel à candidatures largement relayé sur les réseaux sociaux et les différents supports de communication de la Ville de Nantes. Au total, 39 candidatures aux profils variés ont été reçues.

Le conseil municipal de juin 2021 a ensuite entériné sa nouvelle composition. 17 membres bénévoles (et 6 suppléants) le composent : architectes, historiens, géographe, designer urbain, sociologue, ingénieur, citoyen en lien étroit avec l'Économie Sociale et Solidaire, chargée de communication... Le CNP est représenté à part égale entre femmes et hommes et réserve désormais une place à un étudiant.

Gratuité des adhésions au réseau de la Bibliothèque municipale

Le Conseil municipal a également adopté en mai 2021 la gratuité pour tous de l'adhésion au réseau de la Bibliothèque municipale. Cette initiative a pour but de renforcer le rôle des bibliothèques et médiathèques comme service public de base d'une société démocratique en :

- mettant à la disposition et à proximité de tous les supports de la connaissance, la pensée, la culture et l'information, afin de lutter contre les fractures culturelles, éducatives, informationnelles et numériques ;
- faisant en sorte que chacun, sans discrimination d'aucune sorte, ni économique ni symbolique, ait accès aux outils d'émancipation intellectuelle, d'autonomisation (« capacitation ») et puisse exercer ses droits fondamentaux à la culture, à l'éducation et à la citoyenneté ;
- remplissant pleinement leur mission de premier réseau de diffusion culturelle.

Tout en simplifiant les relations entre les usagers et les agents, la gratuité permet à ces derniers de se consacrer pleinement à la qualité de l'accueil, au conseil et à la médiation, réaffirmant ainsi les bibliothèques et médiathèques comme des lieux du vivre ensemble et un bien commun au service de l'intérêt de chacun.

Cette mesure s'est traduite par une augmentation sensible du renouvellement des abonnements et des nouvelles inscriptions par rapport à l'année 2020, très impactée par la situation sanitaire, mais aussi par rapport à 2019 avant la crise liée au Covid :

	2019	2020	2021	2021/2020	2021/2019
RENOUVELLEMENTS	14 274	12 929	18 834	+ 46 %	+ 32 %
NOUVELLES INSCRIPTIONS	13 282	8 495	14 984	+ 76 %	+ 13 %

La gratuité a ainsi joué son rôle de facilitateur d'accès aux bibliothèques et médiathèques, tout en contribuant à la nette reprise d'activité constatée entre 2020 et 2021, malgré la crise sanitaire persistante. Cela se traduit aussi bien par une augmentation du nombre total des abonnés (46 000 / 45 000) que par un nombre de prêts équivalent à celui de 2019 (1 689 180 / 1 702 344).

Toutefois, dans un contexte sanitaire particulier, la dynamique est inégale en fonction des territoires et des établissements, la baisse de fréquentation n'ayant pas été enrayée dans certains quartiers d'habitat social. Subsistent ainsi d'importantes marges de conquête et reconquête des publics, pour lesquels la gratuité devrait constituer un levier privilégié. A cette fin, comme pour combler le déficit d'information des publics encore constaté, il est souhaité que des actions de communication sur la gratuité soient mises en œuvre au-delà des seuls supports d'information de la Bibliothèque municipale.

Il convient en outre de signaler que plusieurs autres communes de Nantes Métropole ayant adopté la même mesure en 2021, la mise en place de la gratuité pour tous n'a pas modifié les équilibres entre les adhérents nantais et non-nantais, et constitue, comme escompté, un atout pour le développement de la dynamique métropolitaine en matière de lecture publique.

L'Art dans la ville s'affirme et se développe à Nantes

Pour compenser la fermeture des établissements culturels en raison de la crise sanitaire, la Ville de Nantes et Nantes Métropole ont mis en place un dispositif exceptionnel au printemps 2021. En collaboration avec les établissements et acteurs culturels locaux, il a permis de réaliser et d'implanter en plein air 9 expositions accessibles à tous.

Afin de conjuguer projet de renouvellement urbain et dynamique culturelle, des actions ont été menées spécifiquement dans le quartier Bellevue. Dans le cadre du jumelage entre Nantes et Cluj, une fresque a ainsi été réalisée sur toute la hauteur de la tour du Doubs par un street-artist roumain. Les commerces

vacants de la place Mendès-France ont quant à eux été mis à disposition pour une transformation temporaire en ateliers jusqu'à leur démolition en 2023 (projet transversal et intercommunal Nantes/Saint-Herblain, avec CDC Habitat Social). 14 artistes y sont actuellement installés. En parallèle, afin d'embellir la place, un collectif de plasticiennes a été mandaté par Nantes Métropole pour mettre en art et en couleurs les rideaux de fer des commerces.

Plus globalement, les projets urbains et les transformations de la ville deviennent des opportunités pour des projets artistiques menés avec divers partenaires, comme en attestent quelques exemples en 2021 :

- réalisation en novembre d'une fresque monumentale sur la façade du bâtiment CAP 44 par deux street-artist de renommée nationale, suite à un appel à projets lancé par Nantes Métropole Aménagement et Nantes Métropole ;
- activation urbaine et culturelle du canal Saint-Félix durant l'été, avec la mise en place de mobilier urbain temporaire et une programmation de spectacles et d'ateliers le long du quai ;
- mise en place du projet « Dialogue entre street-art et Musée d'arts », dans le cadre du chantier de la place du Commerce, qui a permis toute l'année à deux collectifs de street-artists d'interpréter sur palissades un écho artistique à des œuvres des collections permanentes du Musée.

Chiffres clés

- 487 structures ou associations ont été subventionnées par la Ville en 2021 :
 - 207 structures ou associations dans le secteur du développement culturel (soutien de projets), aide à 74 associations par le biais du fonds de soutien, soutien de 165 structures ou associations dès le vote du budget primitif ;
 - 41 associations dans le secteur du patrimoine.
- 322 articles publiés dans l'encyclopédie contributive Nantes Patrimonia (sur un total de 813 articles fin 2021), dont 39% ont été produits par des contributeurs externes et 102 articles liés à l'inventaire des patrimoines des rives de Loire.
- 3 commissions d'installation pour le Conseil Nantais du Patrimoine.
- 11 022 381 images et documents numérisés consultés sur le site Internet des Archives de Nantes.
- Plus de 80 000 visiteurs pour les Journées européennes du patrimoine et du patrimoine en septembre 2021 avec 200 animations réparties sur 101 sites, proposées par 128 acteurs dont 72% sont issus de la société civile (associations, collectifs d'habitants ou particuliers).
- 3 expositions « hors les murs » des Archives de Nantes : 2 place Royale à l'occasion du tricentenaire des sapeurs pompiers de Nantes et du 80^{ème} anniversaire de l'exécution des 50 otages ; 1 sur l'histoire de l'Hôtel de Ville.
- 1 nouvel ouvrage de la collection Quartiers à vos Mémoires des Archives de Nantes sur le « quartier des ponts ».
- Le conservatoire de Nantes assure l'enseignement spécialisé (danse, théâtre et musique) de 1 700 élèves, tandis que son action dans les écoles élémentaires de la Ville de Nantes bénéficie à environ 1 650 enfants. « L'Heure musicale du jeudi » a accueilli 994 personnes au cours de la saison 2021 malgré l'annulation de 9 concerts en raison de la crise sanitaire.

- 46 000 usagers sont inscrits à la Bibliothèque municipale de la ville et 1 689 180 prêts de documents ont été effectués en 2021 (une augmentation de 57 % par rapport à 2020, année fortement impactée par la crise sanitaire, soit un retour au niveau de 2019).
- Dans un contexte de crise sanitaire (plusieurs semaines de fermeture), les équipements culturels métropolitains situés sur le territoire de la Ville de Nantes ont accueilli en 2021 :
 - 20 109 visiteurs du 20 mai au 31 décembre au Musée Jules Verne (soit une moyenne mensuelle de 2 810 visiteurs et quotidienne de 109 visiteurs). La fréquentation est en hausse de 26 % par rapport à 2020 et se rapproche de celle des années 2015-2019 (- 4,25 % à période comparable d'ouverture et + 3,25 % pour les mois de juillet et août) ;
 - 40 999 visiteurs au Planétarium dont 5 003 visiteurs en « hors les murs » lors des mois de fermeture de janvier à juin (soit dans les écoles, soit lors d'événements en ligne). Après un an et demi de fermeture, la réouverture de l'établissement était très attendue : 35 996 visiteurs de juillet à décembre (soit + 27,1 % par rapport à la même période en 2019) ;
 - 76 000 visiteurs au Muséum d'Histoire Naturelle pendant les 202 jours ouverts au public (fermeture de janvier au 19 mai, ouverture en jauge réduite de mai à octobre), soit une fréquentation journalière moyenne de 376 visiteurs ;
 - 126 597 visiteurs au Musée d'arts en léger recul par rapport à 2020 (- 5,2 %). Malgré les excellentes fréquentations des expositions « Hypnose » (77 000 visiteurs du 16 au 20 octobre et du 19 mai au 19 juillet) et « A la mode » (ouverture depuis le 16 novembre soit 872 visiteurs par jour en moyenne), la différence de fréquentation s'explique principalement par le succès de l'exposition « Charlie Chaplin dans l'œil des avant-gardes » encore visible début 2020 ;
 - 840 272 visites au Château des ducs de Bretagne (dont 223 582 visiteurs au Musée d'histoire de Nantes en incluant les expositions permanentes, temporaires et la programmation artistique) ;
 - 122 996 visiteurs au Mémorial de l'abolition de l'esclavage ;
 - Depuis l'incendie de la cathédrale le 18 juillet 2020, les cryptes sont fermées au public.

Développement des territoires et participations

Au sein de la Direction Générale Citoyenneté et Territoires Solidaires (DGCITES), la Mission Développement des Territoires et Participation anime et accompagne la coordination de l'action territoriale sur les champs du dialogue citoyen de proximité et du soutien aux initiatives des habitants. Dans ce cadre, elle assure le pilotage et la diffusion de l'ensemble des informations de proximité accompagnant les chantiers du quotidien, de deux dispositifs de soutien aux projets citoyens – les Bureaux des projets et les Lieux à réinventer – et des temps forts citoyens de quartier comme les Rencontres de quartier.

La politique « Ville la Nuit » est conduite avec une forte dimension participative autour d'un Conseil de la Nuit et d'un appel à projets.

Le dialogue citoyen dans les quartiers nantais

L'année 2021 a été celle de la relance des Rencontres de quartier, dont la précédente édition remontait à l'automne 2019. Après de longs mois de crise sanitaire ayant contraint la vie citoyenne, elles ont été précédées, à la rentrée scolaire, de rencontres de terrain donnant aux Nantais l'occasion de faire connaissance avec les élus de leur quartier et d'échanger sur la vie locale.

53 rendez-vous sur les espaces publics ont ainsi été organisés dans les 11 quartiers nantais en septembre et en octobre 2021. Sur les places et dans la rue, sur les marchés, dans les parcs, lors de forums associatifs ou d'événements locaux, ces rencontres ont permis des échanges avec près de 800 Nantais. Elles ont fait émerger des sujets du quotidien destinés à nourrir les Rencontres de quartier à suivre.

Du 15 novembre au 8 décembre, les 11 Rencontres de quartier ont de nouveau joué leur rôle d'assemblées générales citoyennes en rassemblant environ 900 Nantais et en mobilisant plusieurs directions et partenaires locaux. Premières du mandat, ces rendez-vous ont notamment été l'occasion de présenter les équipes d'élus de quartier, leurs fonctions et périmètres.

Les Rencontres de quartier menées en proximité en cette rentrée 2021 ont fait l'objet d'une évaluation et d'une mise en perspective destinées à structurer la suite du mandat en termes de dialogue citoyen de quartier.

En 2021, plusieurs concertations d'envergure ont pu reprendre ou être lancées : le futur de la place Zola, les espaces publics des Collines du Cens (Breil-Barberie), le réaménagement de la rue des Hauts-pavés, les ateliers sectoriels du projet urbain Doulon-Gohards, les espaces partagés de la Caserne Mellinet (Malakoff Saint-Donatien), le devenir de la place Jean V (Centre-Ville)...

En parallèle, et sur la base des expériences menées fin 2020, des démarches de concertation sur des micro-secteurs ont été menées, notamment sous la forme de « sondages de rues » mêlant souvent présence sur le terrain et questionnaires en ligne. Cela a par exemple été le cas en début d'année sur la rue de la Convention (Dervallières-Zola), puis rue Frère-Louis (Nantes Sud) ou fin 2021 sur l'évaluation des aménagements rue des Hauts-Pavés et place Saint-Félix.

Tout au long de l'année, cette activité a été suivie et valorisée via un agenda et un atlas du dialogue de proximité en collaboration entre les services concernés.

L'appel à projets « Les Lieux à réinventer »

En 2016, un appel à créativité était initié suite au souhait exprimé par les habitants de se réapproprier le patrimoine nantais. Il s'agissait de valoriser le patrimoine bâti et foncier de la Ville en proposant aux citoyens, associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire d'y promouvoir de nouveaux usages.

Cet appel à projets s'est déroulé en 6 phases : « inspirations », « appel à candidatures », « instruction », « mobilisation », « votation citoyenne » et « mise en œuvre des projets ».

En chiffres, cette opération a entraîné une large mobilisation avec notamment : 585 inspirations citoyennes, 81 projets déposés, 41 présentés à la votation, 7 015 votants, 34 000 choix exprimés et 14 projets lauréats. Ce dispositif a permis l'émergence de 12 nouveaux projets et la création de cinq associations.

Fort de ce succès, une seconde édition a été lancée le 25 juin 2021 en Conseil Municipal, proposant aux Nantais 9 nouveaux lieux à réinventer (4 lieux bâtis et 5 espaces publics/verts) dans les différents quartiers. Cette nouvelle édition a reçu un accueil favorable de la part de la population. De nombreux Nantais se sont pressés pour découvrir ou redécouvrir les lieux proposés. Une première phase d'inspiration citoyenne a été menée de juin à octobre 2021 : les habitants étaient invités à faire part de leurs idées, envies et points de vue sur chacun des sites. De nombreuses contributions citoyennes ont ainsi alimenté et enrichi les cahiers des charges et préciser les attentes. L'appel à créativité, lancé le 6 décembre 2021 et clôturé le 6 mars 2022, invitait les habitants, collectifs, associations ou bien encore acteurs de l'économie sociale et solidaire à proposer un projet.

L'accompagnement engagé lors de la première édition s'est poursuivi en 2021 avec l'expérimentation d'une guinguette saisonnière (projet Rêver Sèvre), la suite des travaux concernant la champignonnière urbaine (Chapelle du Martray), le lancement des travaux sur les anciens Bains douches ou bien encore le suivi du projet du 23 salle Bretagne.

Les Bureaux des projets

Les 11 Bureaux des projets, opérationnels depuis mars 2016, accompagnent l'engagement des habitants dans la vie locale en soutenant leurs initiatives collectives et leur capacité à agir ensemble pour mener des actions citoyennes sur le territoire nantais. Ces projets contribuent à l'animation de l'espace public, à la transition écologique et au développement des solidarités entre habitants.

Au sein de chaque quartier, ils sont animés par un comité formé de citoyens volontaires et d'élus de quartier. Ce « comité d'animation » reçoit les porteurs de projet, les accompagne et décide par consensus du soutien ou non de la Ville et de la nature de cette aide (financière, technique, logistique). Les initiatives citoyennes sont soutenues à hauteur de 5 000 € maximum (régie d'avance pour les actions inférieures à 1 000 € et subvention pour l'émergence et l'amorçage de projets plus complexes, dans la limite de 5 000 €). En 2021, les bureaux des projets ont bénéficié d'un budget de 300 000 €.

Durant la crise sanitaire en 2020, l'activité du Bureau des projets avait été maintenue pour accompagner notamment des initiatives locales d'entraide solidaires et des micro-animations conviviales sur les espaces publics de quartiers, durant la période estivale notamment. En 2021, avec la reprise progressive de l'activité, le Bureau a connu une relance des projets dans les 11 quartiers. En moyenne, 4 projets ont été présentés par quartier, relevant de thématiques variées : animation et piétonisation de rues, art (expositions de photos, réalisation de livres et de fresques), embellissement du cadre de vie, solidarité, transition écologique...

Ainsi, parmi la diversité des projets soutenus, on compte :

- des projets de piétonisation, d'animation et d'embellissement de rues dans le centre-ville et sur l'Île de Nantes ;

- des projets d'embellissement du quartier réalisés avec des habitants à Bellevue Chantenay Sainte-Anne ;
- une distribution de repas solidaires et des propositions d'animations pendant les fêtes de fin d'année à Dervallières Zola et Hauts-pavés Saint-Félix ;
- la réalisation d'une fresque participative et d'une exposition photos avec des habitants du quartier Malakoff Saint-Donatien ;
- des boîtes à livres pour favoriser les échanges dans les quartiers Hauts-Pavés Saint-Félix et sur l'Île de Nantes ;
- des projets autour de la mémoire avec la capitalisation de témoignages de personnes seniors sur l'Île-de-Nantes et Breil-Barberie ;
- des projets autour du cadre de vie avec des aménagements d'espaces publics réalisés avec les habitants sur l'Île de Nantes et des animations estivales diverses telles que des ateliers de danse et scènes ouvertes à Nantes Sud et des ateliers de jardinage.

Quelques chiffres

- 37 réunions des comités d'animation se sont tenues en 2021 dans les 11 quartiers.
- 48 projets ont été accompagnés par les Bureaux des projets.
- Un soutien financier aux projets à hauteur de 101 491 €.

Création d'un budget participatif à Nantes : un engagement du mandat

Afin de renforcer l'action du Bureau des projets, un budget participatif va être initié en 2022. Pour ce faire, un travail de réflexion et d'élaboration en co-construction a été mené en octobre 2021 : enquête avec des entretiens préalables (élus, techniques, citoyens), ateliers avec la société civile...

L'information urbaine de proximité

En 2021, l'information de proximité a retrouvé un rythme plus soutenu : 307 bulletins d'information de quartier, réalisation de 73 affichettes, (soit près de 57 000 exemplaires de supports d'information diffusés aux habitants).

Cette information porte sur les travaux impactant les riverains (travaux réseaux, voirie, aménagements...) à la demande principale des pôles de proximité et des équipes de quartier. Elle invite aussi les habitants à des réunions de concertation sur des micro-secteurs. Enfin, elle a pour objet de diffuser des « sondages de rue » sur des aménagements de quartier ou pour évaluer des expérimentations (piétonisations temporaires de rues...).

L'information de quartier, notamment par le biais du support affichette s'est renouvelée (édition novembre 2021) en adoptant le format de la charte urbaine « travaux » de Nantes Métropole. Le ton rédactionnel a également été retravaillé avec un style plus direct et pédagogique.

Médiation urbaine : tente et bus citoyens

La tente et le bus citoyens ont été sollicités à 28 reprises en 2021 :

- 9 fois pour des temps de médiation auprès des jeunes à Malakoff, Clos Toreau et Beaulieu ;

- 12 fois dans le cadre d'information sur des travaux à venir, des projets d'aménagement, une concertation de proximité sur l'espace public ou pour les journées du projet Bottière Pin-Sec ;
- 6 fois dans le cadre de la rentrée citoyenne, à l'occasion de rendez-vous sur l'espace public ;
- 1 fois dans le cadre d'une animation autour de la gestion des déchets à la Halvêque.

La politique publique « Ville la Nuit »

En initiant une politique publique « Ville la Nuit », la collectivité a souhaité interroger ce temps particulier sous le prisme de différentes préoccupations : sécurité, espace public, éclairage, déplacements, développement économique, culture, cohésion sociale et solidarités. Cette politique a pour ambition de trouver les équilibres entre les usages, les espaces et les temps de la nuit, entre la ville qui dort, la ville qui se divertit et celle qui travaille mais aussi la ville « invisible », celle des publics vulnérables.

Pour mener à bien son action, la mission « Ville la Nuit » s'appuie sur le dialogue citoyen avec le Conseil de la Nuit. Au moyen d'ateliers, de séminaires et de marches exploratoires, tous les usages de la nuit sont pris en compte avec les acteurs concernés dans une démarche co-construite.

L'année 2021 a été de nouveau marquée par le contexte sanitaire (fermeture des bars, restaurants, clubs, annulation des fêtes et rassemblements...). Pour autant, un travail de lien et d'accompagnement en distanciel a été entrepris pour venir en aide aux secteurs touchés.

A noter, une nouvelle gouvernance technique et politique a été installée et 2 Conseils de la Nuit se sont tenus : le 12 janvier en distanciel et le 7 décembre 2021 en présentiel.

Pour cette première année de mandat, s'en est suivi un plan d'actions avec notamment la co-élaboration du plan « fête » de prévention et réduction des risques. Plusieurs dispositifs d'enjeux de sécurité et tranquillité publiques (stations nocturnes, médiateurs de tranquillité nocturne, postes de secours combinés...) ont également été mis sur pieds.

Le plan d'actions pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville

La DGCITES a pour mission de piloter et soutenir le développement social des quartiers et le pouvoir d'agir des habitants, en renforçant l'engagement de la collectivité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), où les vulnérabilités sont accrues. En son sein, la Mission Politique de la Ville et Renouvellement Urbain est chargée plus particulièrement de la mise en œuvre de cet engagement renforcé en direction des habitants des QPV. Cela représente 54 000 habitants, soit 9 % de la population métropolitaine et 41 000 habitants, soit 13,5 % de la population nantaise.

Suite aux violences urbaines dans plusieurs quartiers populaires à l'été 2018 à Nantes, la Ville a travaillé durant un an avec les acteurs associatifs et conseillers citoyens afin de construire un plan d'actions pour les quartiers prioritaires, autour de 26 actions concrètes de court terme. Avec la crise sanitaire qui a amplifié des difficultés vécues par les habitants dans les QPV, certaines actions ont été accélérées en 2020 et consolidées l'année suivante.

En 2021, l'ambition d'améliorer le quotidien des habitants a été réaffirmée en s'appuyant sur une gouvernance technique, politique et de dialogue régulier avec associations et conseils citoyens, réunis autour de « rendez-vous des quartiers populaires ». Il est prévu d'installer le plan « 26 actions pour la vie des quartiers » dans la durée. A cette fin, il a été réactualisé et approfondi au vu de la crise marquant 2021 comme année de transition à la fois dans la construction de la stratégie de fond, mais aussi dans les actions menées. En voici quelques exemples :

■ Lutte contre la fracture numérique :

- équipement des élèves de CM1 / CM2 éloignés du numérique dans les écoles situées en quartier prioritaire, avec la mise à disposition de 503 ordinateurs reconditionnés achetés par la Ville et prêtés dans le cadre d'une charte (janvier à novembre 2021) ;
- soutien aux associations historiques et émergentes en complément du dispositif de l'État pour le déploiement de 14 conseillers numériques afin d'être au plus près des habitants avec des actions de médiation numérique.

■ Solidarité alimentaire :

- pérennisation de l'action « Paysages nourriciers », avec les potagers solidaires, orchestrée par le service des espaces verts, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et animée par des associations dans les quartiers (1 000 habitants ont pu profiter de légumes frais, locaux et sans pesticides en 2021) ;
- soutien aux associations ayant maintenu la distribution alimentaire en proximité et de manière régulière comme à Bellevue, au Breil et à Malakoff ;
- création d'un poste de coordination précarité alimentaire au CCAS ;
- soutien au déploiement du projet de groupements d'achat de produits bios, de qualité, à moindre coût par le biais d'une association (2 groupements d'achat dans les quartiers du Breil et de Bellevue avec un lancement en décembre à Bottière / Pin-Sec).

■ Santé :

- après l'embauche de 3 médiateurs santé (employés par l'association Les Forges) début mars 2020 pour les quartiers du Breil, de Nantes Nord et Bellevue (mobilisation de proximité auprès des habitants, appui aux initiatives populaires...), recrutement d'un 4^{ème} médiateur dédié à la pointe est de l'Île de Nantes ;
- installation de centres éphémères de vaccination contre le Covid en proximité dans tous les quartiers prioritaires, du 15 septembre au 9 novembre 2021 (3 628 vaccinations) ;
- livraison de la Maison de santé Bellevue fin 2021, pour une ouverture le 3 janvier 2022.

■ Renforcement de l'offre d'activités, de loisirs et d'animations pendant la période estivale

Dans la continuité de 2020, l'été 2021 a été riche de propositions d'animations de proximité, de loisirs, de séjours à la journée ou d'excursions. Services publics et associations ont été au rendez-vous pour permettre un été animé dans les quartiers prioritaires. Une programmation de proximité diversifiée, ambitieuse et qualitative a été proposée aux habitants que ce soit dans les champs du sport, de la culture ou des loisirs (sorties nature, théâtre, spectacles, concerts, danse, jeux, lecture...) avec plus d'une centaine d'activités par quartier.

■ « A nous les espaces publics »

Comme en 2020, des chantiers participatifs ont été mis en œuvre et certains espaces de convivialité complétés : barbecues, tables de pique-nique, bancs, brumisateurs... Il s'agit de permettre un embellissement et une réappropriation des espaces publics par les habitants afin d'améliorer leur cadre de vie.

Prévention et solidarités

Département prévention et solidarités

Le département prévention et solidarités porte les politiques de solidarité et de promotion de la santé des Nantais avec le souci constant de les adapter aux besoins et d'accompagner les habitants, notamment les plus fragiles, pour qu'ils soient acteurs de leurs parcours de vie. Les actions mises en œuvre ont en commun de :

- favoriser une meilleure inclusion sociale ;
- venir en soutien des conditions socio-économiques de vie ;
- viser le maintien et la préservation de l'autonomie des personnes âgées.

Dans ce cadre, le département se compose de 2 directions thématiques (direction inclusion sociale et direction parcours de vie des aînés), 1 direction transversale (la direction d'appui et de coordination) et un pôle support (le pôle développement territorial prévention et solidarités) qui œuvrait en 2021.

Pôle développement territorial prévention et solidarités

Au sein du département prévention solidarités, le pôle (PDTPS) développe les orientations suivantes :

- lutter contre l'isolement ;
- promouvoir la santé ;
- faciliter l'accès aux droits et aux services ;
- faciliter le parcours de vie des aînés.

Il intervient principalement pour contribuer à lutter contre les inégalités sociales, territoriales et de santé. Ainsi, sont développées des actions territorialisées dans les champs de l'action sociale, de la santé publique et des personnes âgées ; actions réalisées par une équipe de 30 professionnels répartis en 5 territoires.

Paysages nourriciers, le pôle poursuit sa mobilisation

Les agents du pôle sont restés pleinement mobilisés pour cette 2^{ème} édition des paysages nourriciers. Née au printemps 2020, cette initiative a permis d'aider les plus démunis à accéder à des fruits et légumes frais et de saison. Le PDTPS a de nouveau participé au bon déploiement de cette action : coordination, mobilisation des relais locaux, organisation des distributions de légumes, recensement et inscription des bénéficiaires, organisation d'ateliers, conseils sur l'alimentation...

En plus d'être solidaire, un versant pédagogique du projet a été développé par les agents de la Ville avec la mise en place de parcelles participatives en lien avec des opérateurs de l'agriculture urbaine. En 2021, la saison s'est clôturée les 13 et 14 octobre au parc du Grand Blottereau en présence des partenaires associatifs.

Distribution alimentaire et accès aux droits

Et si on permettait aux ménages se rendant à une distribution alimentaire de bénéficier de conseils sur l'accès aux droits ? C'est le pari qu'ont fait les agents du pôle développement territorial prévention et solidarités. Les

équipes ont proposé des points d'information Nantes solidaire (PINS) à l'occasion de plusieurs distributions alimentaires. L'objectif : repérer de nouveaux ménages, faire une étude de leur situation et activer leurs droits. Fort de leur expérience, les agents ont aussi apporté des conseils logistiques aux associations pour accompagner l'organisation de distributions alimentaires (mise en lien avec la Banque alimentaire par exemple).

Reprise des activités des lieux ressources avec des actions santé mentale et bien-être psycho-social

La réouverture des lieux ressources en juillet 2021 a rendu possible la reprise des activités autour des thématiques de bien-être psycho-social. Les appels téléphoniques réalisés en 2020 ont permis de maintenir les liens avec les plus fragiles, de les soutenir mais également de les orienter pour faire face aux difficultés engendrées par la crise sanitaire (souffrances psychiques, aides à la vie quotidienne). Les actions de bien-être psycho-social, de socio-esthétique, les groupes de parole, les ateliers pour prendre soin de soi ont donc naturellement été programmés en 2021 au sein des lieux ressources animés par le pôle.

Reprise et déploiement des PINS en 2021

En 2021, les Points d'Informations Nantes Solidaire (PINS) ont conservé toute leur importance, d'autant plus dans un contexte de crise qui perdure et un coût de la vie qui augmente. Les logiques d'aller-vers, notamment dans les quartiers prioritaires ont été maintenues et renforcées. Des PINS ont notamment été organisés à l'occasion des campagnes de vaccination mobiles dans les quartiers.

Un nouveau diagnostic senior pour accompagner le bien vieillir sur les quartiers

Afin d'accompagner au mieux les seniors dans les quartiers nantais dans leurs parcours de vie, les équipes du PDTPS (en lien avec la direction parcours de vie des aînés) ont continué d'accompagner la réalisation de diagnostics seniors dans le cadre de la démarche Ville Amie des Aînés. Ces diagnostics par quartier permettent de consolider la connaissance concernant les enjeux du vieillissement, identifier les vulnérabilités et les ressources du territoire. En février 2021, le diagnostic de Malakoff a été rendu par des sociologues. Il établit des préconisations à court, moyen et long terme pour améliorer le aller-vers, l'accès aux droits ou la sociabilité. L'année 2021 aura été marquée par une réflexion sur les moyens de mettre en œuvre efficacement ces préconisations.

La poursuite des groupes numériques

En 2021, les agents du pôle ont poursuivi la structuration de groupes numériques par quartier. Les enjeux sont :

- la coordination des acteurs sur le numérique à 360° (accès aux droits, à l'emploi, à la culture numérique, accompagnement enfants / jeunesse / parentalité sur l'éducation aux médias notamment) ;
- le renforcement des actions de médiation numérique et d'aide à l'équipement (feuille de route co-construite).

Veille sur le quartier des publics fragiles et isolés : pour un repérage coordonné

Le PDTPS a participé en 2021 à la construction de solutions concernant la problématique de l'isolement. Un groupe de travail (avec la DPVA) s'est notamment penché sur l'amélioration du repérage des personnes âgées isolées et l'optimisation des outils de veille.

Chiffres clés

- 200 associations partenaires dans les réseaux de l'action de proximité prévention et solidarités, avec une adaptation au contexte sanitaire.
- Plus de 6 500 bénéficiaires des Points d'Information Nantes Solidaires.
- 633 ménages contactés pour 1 126 appels dans le cadre de la veille téléphonique sociale.
- 2 500 foyers bénéficiaires d'au moins 1 panier de légumes, grâce aux 54 sites nantais des « paysages nourriciers », un total de 22 tonnes de légumes produits au bénéfice des foyers modestes.

Solidarités - Inclusion sociale

Pôle Relation Usagers & Accès aux Droits (PRUAD)

L'année 2021 a vu la réorganisation de la Direction de l'inclusion sociale, notamment le PRUAD. En parallèle, avec la poursuite de la crise sanitaire, les équipes ont du régulièrement s'adapter et s'organiser pour assurer la continuité du service en faveur des Nantais les plus vulnérables.

Une organisation renouvelée

Suite à une réflexion engagée depuis plusieurs mois, la nouvelle organisation du PRUAD est effective depuis le 1er septembre 2021. Elle vise à garantir un cadre sécurisant pour l'ensemble des agents et le parcours des usagers. et se structure autour de la création de trois services (ingénierie ressources, accompagnement social et conseil solidaire et prestations et proximité).

Dans ce cadre, pour renforcer sa vocation de facilitateur d'accès aux droits et aux services, le PRUAD a accueilli les opératrices de territoire, l'intervenante sociale des lieux ressources et le chargé de projets accès aux droits des étrangers.

Une année marquée par les ajustements liés à la crise sanitaire

Pour améliorer l'accueil des habitants en temps de crise sanitaire, le PRUAD a su s'adapter.

La plateforme téléphonique créée en 2020 a été maintenue. Elle permet une écoute, un premier niveau de réponse et d'orientation, la prise de rendez-vous. Il s'agit de faciliter le parcours des personnes dans leurs démarches et l'accès à leurs droits.

Au vu de la crise sanitaire, les modalités d'accueil et de communication ont été ajustées pour recevoir les habitants avec ou sans rendez-vous dans les meilleures conditions.

Quelques chiffres repères :

- 4 500 passages au CCAS par mois en moyenne ;
- 8 250 appels ;
- 200 e-démarches ;
- 350 accueils à l'espace numérique (4 ordinateurs accessibles) ;
- 6 895 domiciliations ;
- plus de 10 000 personnes accompagnées ;
- 1 471 ménages ont bénéficié d'un conseil « socio-budgétaire » en 2021 lors de 1 936 entretiens dont 564 en permanence solidaire et 119 à domicile.

Focus sur la régie des aides

La régie des aides du CCAS a versé 1,9 M€ d'aides financières facultatives sur l'année 2021, soit une augmentation de 22% par rapport à 2020.

14 320 Nantais ont été reçus en 2021 pour le versement d'une aide et près de 4 000 mandatements ont été réalisés pour le paiement d'aides à des organismes tiers, notamment dans le cadre de l'aide à la pratique sportive et culturelle.

Un accompagnement vers le logement qui se renforce

Les services ont accompagné 426 personnes en 2021, soit une hausse de 52 % par rapport à 2020 (année déjà marquée par la crise du Covid). En moyenne, chaque mois, 19 nouvelles personnes ont débuté un suivi au sein du service, contre 14 en 2020, soit une augmentation de 34%. La durée d'accompagnement des personnes prises en charge (en majorité âgées de moins de 45 ans et salariées) est stable depuis 3 ans : entre 11 et 12 mois.

Les fins de prise en charge sont pour 47 % des situations liées à l'accès à un logement. Toutefois, dans 38% des cas, elles résultent d'un abandon de l'accompagnement par l'utilisateur en raison des délais d'accès aux logements sociaux.

Une aide alimentaire soutenue

La crise sanitaire a contribué à la diminution du reste à vivre pour de nombreux ménages nantais et mis en évidence d'importantes fragilités budgétaires. En réponse, une mobilisation adaptée a permis de soutenir l'aide alimentaire via la distribution d'aides financières (1,3 M€), l'accès à différentes offres de restauration sociale, le soutien aux associations (312 500 €) pour l'achat de denrées et des distributions alimentaires.

Un accueil en proximité en faveur de l'inclusion numérique

Avec la dématérialisation croissante des démarches administratives et sociales, l'inclusion numérique doit être développée par un accueil en proximité. Que ce soit pour l'accès au soin, au logement, à l'emploi, aux services bancaires, à la mobilité, à l'exercice de sa citoyenneté..., cette digitalisation nécessite des connaissances à acquérir en informatique et des capacités à traiter l'information.

Aussi, afin de soutenir l'inclusion numérique des Nantais, le CCAS a candidaté en 2021 à un appel à manifestation d'intérêt de l'État et a obtenu le financement d'un poste de conseiller numérique pour deux ans. Au cours de l'année 2021, 3 722 passages ont été répertoriés sur l'espace numérique du CCAS.

Pôle Logement Hébergement et Urgence Sociale (PLHUS)

Le lancement du réseau des acteurs de l'urgence sociale

Suite à la forte mobilisation des acteurs de l'urgence sociale en 2020 dans le contexte de crise sanitaire, la Ville a souhaité poursuivre la dynamique de travail en complémentarité avec le monde associatif en lançant le réseau des acteurs en septembre 2021. 35 associations se sont mobilisées pour identifier des thématiques permettant de renforcer les actions en direction des sans-abris.

L'espace Agnès Varda : deuxième année de fonctionnement

L'Espace Agnès Varda est le nouvel équipement issu du regroupement des bains douches et du restaurant social Pierre Landais. L'établissement accueille et oriente 150 à 200 personnes par jour (92 % d'hommes, 8 % de femmes) du lundi au samedi avec un fonctionnement qui s'est adapté au contexte sanitaire. En 2021 :

- 25 188 douches délivrées ;
- 11 517 repas servis au restaurant social.

Malgré le contexte sanitaire, des actions de médiation à la santé, à la culture, au sport et aux loisirs, un accompagnement à l'accès au droit ont été proposés tout au long de l'année, avec également, un accueil de jour au quotidien.

Ouverture de l'accueil de jour pour familles

L'accueil de jour pour familles a ouvert ses portes au public le 18 janvier 2021. Avec un service assuré en continu, cet espace a accueilli des familles ne disposant pas d'hébergement stable et répondu à leurs besoins essentiels. 304 passages de familles ont été comptabilisés, représentant 865 personnes accueillies. Ces femmes, hommes et enfants ont ainsi pu s'abriter, cuisiner et se reposer dans un espace dédié.

5Ponts : l'ouverture du centre Ô vives

Le centre d'accueil des Ô vives, élément central du projet des 5Ponts, a ouvert ses portes le 28 juin 2021. Les premiers occupants des logements se sont installés durant l'été, tandis que l'inauguration (ouverte sur le quartier) s'est déroulée en novembre. Animée par l'association Village Solidaire, la vie collective entre les différentes composantes du lieu est l'un des enjeux pour l'année 2022.

CNHR : un public de plus en plus vulnérable

Le Centre Nantais d'Hébergement des Réfugiés a accompagné 192 personnes (chiffre en hausse par rapport aux années précédentes). Le constat d'une plus grande vulnérabilité du public accueilli se poursuit avec notamment des personnes en grande souffrance psychique pour qui l'accès à l'autonomie est extrêmement complexe.

Éléments marquants :

- forte augmentation des réunifications de familles érythréennes liée à la guerre en Éthiopie ;
- augmentation des situations complexes et des ruptures de contrats d'accompagnement ;
- ralentissement du rythme d'attribution de logement par les bailleurs sociaux ;
- participation et interventions de plusieurs professionnels du CNHR au colloque de la revue l'Autre ;
- début de la reprise des activités collectives : sport, sorties « Français Langue Etrangère » (FLE) en ville, excursions plages, ateliers fabrique de meubles en palettes, atelier couture...

CHRS « La Parenthèse » : continuité et innovation

Malgré un contexte marqué par des difficultés d'accès aux droits pour les personnes accompagnées, l'équipe du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) a assuré l'accompagnement social des familles de façon continue sur l'année 2021.

Les freins principaux à l'accès au logement autonome pour les personnes accompagnées restent :

- la tension grandissante sur le parc locatif et notamment le manque de grands logements et de propositions adaptées aux personnes à mobilité réduite ;
- les difficultés d'accès à des revenus décents et pérennes pour les personnes migrantes (40% des personnes accueillies sont allocataires de l'Aide médicale de l'État (AME), peu diplômées ou présentant des handicaps qu'ils soient physiques ou psychiques).

Cette année a aussi vu un engagement important dans l'innovation sociale avec :

- le programme Hors Les Murs : ce programme d'accompagnement renforcé en matière de logement est porté par 2 CHRS pour la Ville de Nantes. Il permet de proposer à des personnes sans domicile un soutien pour accéder rapidement à un logement avec glissement de bail (période transitoire d'accompagnement) dès les premiers mois ;
- le projet COACH : ce programme, expérimenté par 3 CHRS nantais, porte une vision novatrice en matière d'insertion (emploi et logement). Basé sur une démarche d'accompagnement renforcée pour un accès direct et rapide au logement et à l'emploi, il mobilise les souhaits de la personne et ses compétences pour optimiser les chances de réussite du parcours d'insertion ;
- un projet en collaboration avec la direction de parcours de vie des aînés (DPVA) pour loger 2 personnes dans la résidence autonomie du Bout des Landes (accompagnement par le CHRS et le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)).

Chiffres clés 2021 :

- 119 personnes aux profils variés prises en charge dans le cadre de l'insertion : 15 célibataires, 1 couple sans enfant, 16 familles monoparentales et 14 couples avec enfants ;
- 11 personnes prises en charge dans le cadre de l'urgence soit 5 mères isolées avec 1 ou 2 enfants ;
- 15 ménages sont sortis du centre d'hébergement (dont 66% ont obtenu un logement social).

Migrants : pérennisation des dispositifs créés par la Ville

En 2021, la Ville de Nantes a contribué activement à la mise à l'abri et au relogement de 198 personnes migrantes vivant dans le squat « Daubenton » et 29 autres résidant dans celui de la Maison du peuple. Dans l'attente de leur orientation vers des dispositifs correspondant à leur statut, 183 hommes isolés ont ainsi été accueillis le 2 février dans des centres de vacances situés à Préfailles et Piriac. En outre, 44 personnes (femmes seules, familles, couples, mineurs en recours, personnes souffrant de pathologies ou ayant un emploi à Nantes) ont été prises en charge par le SIAO.

Les 105 places dédiées à des personnes réfugiées statutaires et les 35 places d'accueil destinées aux mineurs étrangers isolés, créées par la Ville de Nantes et financées par le CCAS, ont été pérennisées. Les moyens qui leur sont consacrés ont été confortés.

En août 2021, la Ville de Nantes a soutenu la création de 30 places complémentaires pour des mineurs étrangers isolés. Ce dispositif transitoire, financé à 85% au titre du fonds métropolitain de lutte contre le sans-abrisme, leur a permis de bénéficier d'un hébergement et d'un accompagnement social, dans l'attente de leur réorientation vers d'autres dispositifs début 2022.

Chiffres clés 2021

- 8 392 ménages nantais ont bénéficié d'au moins une aide financière, tous dispositifs confondus.
- 30 340 passages en flux total (guichets, régie).
- 3 722 passages ont été comptabilisés à l'espace numérique.
- 6 895 personnes sont en domiciliations actives au 31 décembre 2021.
- En 2021, la Ville a versé 2 168 427 € de subventions aux associations :
 - dans le domaine de la mission migrants : 1 066 491 €
 - dans le domaine de l'urgence sociale : 615 644 €



Rapport d'activité 2021 Solidarités

- dans le domaine du développement territorial : 336 750 €
- dans le domaine du logement hébergement : 82 737 €
- dans le domaine des actions d'insertion : 52 000 €
- dans le domaine de l'aide aux Nantais : 14 805 €

Solidarités - Parcours de vie des aînés

La Direction Parcours de Vie des Aînés à l'épreuve de la crise sanitaire

En 2021, les conséquences de la situation épidémique (clusters, vaccinations...) et les restrictions générées par la crise sanitaire ont perturbé l'activité des services, avec un impact tant du côté des professionnels que des usagers.

Dans ce contexte, les équipes ont fait preuve d'adaptabilité au quotidien. De nouveaux services ont vu le jour et 2 travailleurs sociaux ont intégré les EHPAD en septembre 2021 (appui prioritaire aux résidents isolés 1 jour / semaine). La Direction Parcours de Vie des Aînés (DPVA) s'est quant à elle dotée d'une cellule qualité et gestion des risques en décembre 2021 (gestion des données, communication...), tandis que la réflexion s'est poursuivie tout au long de l'année 2021 pour dessiner les contours de la future Maison de la longévité et des générations.

A noter, un événement convivial à destination des personnes âgées s'est déroulé du 30 août 2021 au 11 septembre 2021. Baptisé la « balade des générations », il a mobilisé les agents du CCAS concernés. Copiloté par les EHPAD de la Madeleine et Hironnelle de Sèvres, il s'est agi de proposer la découverte de Nantes à vélo triporteurs sur 2 circuits (Les Machines de l'Île et le Jardin des Plantes). Cette déambulation a été couronnée par un temps festif dans le jardin de l'EHPAD la Madeleine.

Pôle coordination autonomie domicile : mise en œuvre du plan d'actions Ville Amie des Aînés

Colonne vertébrale de la stratégie d'intervention en direction des seniors de la Ville de Nantes et de son CCAS, le plan d'actions Ville Amie des Aînés a été finalisé et approuvé en décembre 2021. Il s'appuie sur un travail collaboratif qui a associé plus de 7 500 habitants (majoritairement des seniors), une vingtaine de directions de la Ville et de la Métropole et plus d'une cinquantaine de partenaires associatifs et institutionnels locaux.

Contribution de la Ville à la feuille de route longévité de la Métropole, ce plan d'actions a vocation à répondre aux enjeux à venir de notre territoire : transition démographique d'ici 2030, bienveillance et inclusivité pour tous les seniors, longévité comme préoccupation majeure. Il intègre les enseignements de la crise sanitaire et assoit certains impératifs : nécessaire lutte contre l'isolement des personnes âgées, dynamique de solidarités et lien social en proximité.

En 2021, la finalisation du plan d'actions s'est appuyée sur deux temps forts :

- des webinaires participatifs avec plus de 20 directions municipales et métropolitaines ainsi que des partenaires proches (ORPAN, ACCORD, Maison de l'Emploi...) en mars ;
- un séminaire, en septembre, réunissant 40 partenaires associatifs et institutionnels.

Il fixe 6 axes stratégiques : accompagner les parcours de vie des personnes âgées ; « aller vers » et service public de proximité en réponse aux besoins des seniors nantais ; rendre visible les invisibles ; agir sur la mobilité structurelle, individuelle et solidaire au service de l'autonomie ; favoriser le vieillissement en bonne santé : prévention et bien être pour tous ; être acteur de la cité : lien social, engagement et ressource.

Accompagner les parcours de vie des personnes âgées : évolution de l'offre de service

- Hausse des demandes d'accompagnement dans le cadre des plans d'aide de la Carsat
Depuis le 1^{er} janvier 2021, tout assuré social, quelles que soient ses ressources, peut désormais prétendre à un plan d'actions personnalisé de la Carsat. Cela a entraîné une augmentation de 40% des premières demandes (traitées par les évaluatrices du Centre Local d'Information et Coordination (CLIC)).
- Dispositif logements bleus, vers un changement de paradigme
En 2021, un travail important a été mené avec 8 bailleurs sociaux afin d'étendre l'offre nantaise en logements bleus, le dispositif ayant pour ambition :
 - de favoriser le maintien à domicile des personnes vieillissantes et à faibles ressources ;
 - d'accompagner la perte relative d'autonomie dans une démarche de prévention ;
 - de permettre aux personnes de rester dans leur logement actuel ou leur quartier ;
 - de lutter contre l'isolement des personnes âgées tout en favorisant le « aller vers ».A noter, l'acte II du Dispositif « Logements Bleus » pose l'objectif d'atteindre un volume de 2 000 logements bleus d'ici 2026 (contre un peu plus de 1 000 actuellement).
- Le déploiement d'un dispositif de vie innovant à domicile (DIVADOM)
Un travail collaboratif entre les acteurs concernés (filière sanitaire, médico-sociale et sociale) a mené au dépôt du projet DIVADOM en avril 2021 auprès de l'Agence régionale de santé (ARS) et du Conseil départemental, qui l'a validé en septembre 2021.
Cette expérimentation menée jusqu'en octobre 2024 par le CCAS propose une nouvelle forme d'accompagnement pour personnes âgées en perte d'autonomie leur permettant de bénéficier d'un panier de services à domicile (24h/24 et 7j/7) adapté à leurs besoins (veille avec téléassistance connectée, interventions à domicile de nuit, aide à la vie quotidienne, renforcement de l'intervention en prévention et soins, accompagnement de l'aidant, proposition d'actions autour de la vie sociale).
- Dispositif O'Menu - Portage de repas à domicile
Ce sont 844 personnes qui ont bénéficié de ce service en 2021 avec 134 702 repas livrés (307 nouveaux bénéficiaires). La proportion des moins de 60 ans est stable depuis 2 ans.
- Petit Bricolage
Cette offre participe au maintien à domicile en améliorant les conditions de vie quotidienne. En 2021, 85 personnes (dont 66 nouveaux bénéficiaires) ont bénéficié de 184 demandes de petits bricolages (les 2/3 ont de faibles ressources).
- Le répit à domicile
Cette prestation participe au maintien à domicile en améliorant les conditions de vie des aidants. 28 nouveaux duos, ont formulé leur 1^{ère} demande en 2021, sur les 67 dossiers actifs au 31 décembre 2021.
- La Téléassistance
On compte 1 988 foyers bénéficiaires au 31 décembre 2021 (450 nouveaux dossiers en 2021). Le Conseil départemental a confié la gestion de cette prestation depuis octobre 2021 au CCAS. Ce dernier est le pilote la prestation. A noter, en 2021 : tarif plus attractif (l'abonnement à 15 € contre 20,08 € auparavant), inscription possible via le web...

Maintien du « Aller vers » et du service public de proximité

- Intervention à domicile dans le cadre du soutien aux aidants
En 2021, la crise sanitaire avec les périodes de confinement a continué d'impacter les aidants et les personnes accompagnées au niveau psychologique. Face à ces situations de détresse, la Maison des Aidants a apporté un soutien ciblé aux personnes concernées avec le renfort d'un psychologue.
- Réunion collective d'information en direction des seniors par le CLIC
Malgré le contexte sanitaire défavorable aux actions collectives de prévention, le CLIC a initié en 2021 un programme de conférences sur le thème « bien vieillir chez soi » dans les quartiers nantais.
- Registre des personnes vulnérables : un outil de veille dans le cadre de la prévention canicule
En 2021, 265 personnes étaient inscrites sur le registre municipal (75 nouvelles inscriptions) En l'absence de canicule, un travail d'identification du degré de vulnérabilité du public visé a été mené. Cela a permis de classer les personnes en 3 catégories en fonction de leur niveau d'isolement.
- Diagnostic « Quartier Amis des Aînés »
Après les Dervallières et Nantes Nord en 2019, Malakoff en 2020, c'est au tour du quartier Bellevue de faire l'objet d'un diagnostic de quartier qui arrivera à son terme en février 2022. Ce fut l'occasion d'aller à la rencontre des seniors de trois secteurs : Mendès-France, Lauriers et Bourderies. Ces échanges ont permis de co-construire un plan d'actions.

« Rendre visible les invisibles » : des actions en faveur des plus vulnérables

- Tarification solidaire
Pour 49,53 % d'entre eux, les bénéficiaires du portage de repas disposent de la tarification solidaire (dont 36 % sur la tranche la plus basse). Elle donne accès aux Nantais les plus précaires (revenus inférieurs à 1206,13 € / mois pour une personne seule) à un service à domicile à un tarif plus abordable (entre 1,75 € et 7,52 € le repas). Cette solution du portage de repas fut d'autant plus pertinente que les structures partenaires « O'Menu » ont peu ouvert (8 sur 28).
- Lutte contre la fracture numérique
Les actions de lutte contre la fracture numérique ont été poursuivies en 2021 avec l'expérimentation du déploiement des chèques #APTIC. Ces pass, conçus sur le modèle des titres restaurant, complètent le repérage et l'orientation vers les offres de médiation numérique, en permettant à l'utilisateur de régler tout ou partie des services d'aide ou formation reçus auprès de prestataires labellisés. Sur 187 carnets distribués sur la ville de Nantes, 46 ont été délivrés à des Nantais âgés de 60-69 ans et 50 à des Nantais âgés de plus de 70 ans.

La mobilité des seniors : favoriser l'autonomie

- La question de la mobilité des seniors a fait l'objet d'un travail inter-directions et en partenariat, notamment avec l'ORPAN. L'objectif : diagnostiquer les problématiques sur les quartiers, identifier les ressources et faire des préconisations pour le court, moyen et long terme. La réflexion se poursuit en 2022 pour déboucher sur des actions concrètes.
- Le restaurant intergénérationnel Malville a développé avec les habitants des initiatives pour faciliter et accompagner la mobilité de ses usagers : accompagnement pédestre, accompagnement en voiture et en minibus, organisation de covoiturage.

Favoriser le vieillissement en bonne santé pour tous

- Agir pour le « bien vieillir » dans le cadre du contrat local de santé mentale
En 2021, un groupe de travail dédié au « vieillissement des personnes vivant avec un trouble psychique et au développement de la psychiatrie de la personne âgée » a été lancé dans le cadre du « projet territorial en santé mentale ». Une évaluation interne du dispositif « bien vieillir » a été menée (1^{er} semestre 2021). Elle a démontré la nécessité de la reprise des accompagnements, les indicateurs d'isolement et de fragilité des bénéficiaires s'étant dégradés durant l'année.
- Le soutien aux aidants
Les activités collectives de la Maison des aidants ont de nouveau été suspendues pendant plusieurs mois. Pour pallier cet arrêt, 39 vidéos d'activités ont été diffusées par mail à 534 aidants (« rigologie », sophrologie, yoga...). En moyenne, 5 personnes (4^{ème} place ouverte en 2021) peuvent être accueillies simultanément à la halte-répît dont 4 avec le transport assuré par « Titi Floris ». En tout sur l'année, 1 009 demi-journées d'accueils et 60 entretiens d'admission à la halte-répît ont pu être réalisés. Par ailleurs, la journée des aidants du 6 octobre 2021, organisée à la salle festive Nantes Nord, a été l'occasion de proposer un temps de convivialité et de festivité pour lutter contre leur sentiment d'isolement. S'est tenu en parallèle un forum des services d'aide et de soutien aux aidants (participation d'environ 110 aidants).
- Une action « manger-bouger » au restaurant intergénérationnel (RIG) Malville
L'association « Kiné Ouest Prévention » (en partenariat avec la Conférence des financeurs, Harmonie Mutuelle, la mission lutte contre isolement, les agents du pôle développement territorial et du RIG) a déployé une nouvelle action à destination des seniors pour retrouver l'envie de bien manger et de reprendre une activité physique sereinement. La vie du projet a dû s'adapter au contexte sanitaire : ateliers individuels puis collectifs (menés par des kinésithérapeutes et des diététiciens) au vu de l'assouplissement des contraintes.

Être acteur de la cité : lien social, engagement et ressource

- Dans le cadre du dispositif DIVADOM, un partenariat a été mis en place avec l'organisme périscolaire Léo Lagrange Ouest. 10 jeunes de 18 à 22 ans se sont engagés, 2 samedis / mois, à proposer des visites et à rendre de menus services aux personnes âgées bénéficiaires du dispositif. Avant de débiter en décembre 2021, ils ont bénéficié de formations à l'accompagnement des seniors en perte d'autonomie.
- Malgré la crise sanitaire, le RIG Malville a continué à accueillir des publics âgés autour d'activités et ateliers variés (danse, médiation numérique, marionnettes, mémoire...) et d'actions culturelles (festival VIP, atelier avec le Centre Chorégraphique National de Nantes, création partagée Chœur de femmes...).

Pôle des établissements médico-sociaux

Résidences autonomie : tour d'horizon 2021 dans les établissements

- Résidence autonomie Bout des Landes
- Travaux dans 22 appartements : réfection des sols, peintures et remplacement des baignoires par des douches afin d'améliorer l'accessibilité (démarrage en décembre 2021).

- Expérimentation d'un dispositif d'accueil d'urgence : il permet de répondre au besoin d'un public senior confronté à une difficulté locative ponctuelle. Des séjours temporaires ont également pu être proposés dans une logique de « sas » avant d'obtenir une place pérenne. Au total, 4 personnes ont été accueillies dans ce cadre en 2021. Les logements sont mis à disposition à titre gracieux, pour une durée de 6 mois maximum.
- Expérimentation d'un dispositif d'accueil de personnes migrantes : en décembre, 2 appartements meublés ont été mis à disposition de deux bénéficiaires âgés de 47 et 58 ans. Le public visé ne remplit pas nécessairement le critère d'âge habituellement requis. Les orientations sont faites par le SIAO et les personnes accueillies sont accompagnées par les professionnels du CHRS la Parenthèse tout au long de leur séjour.
- Résidence autonomie du Croissant
 - Les résidents du Croissant, accompagnés dans le cadre du projet ToutAime avec l'association Cité monde, ont élaboré un conte pour les tous petits intitulé « Au carrousel des animaux, Ouistiti mène la danse ! ». Ils ont également écrit une chanson et réalisé les décors pour le film d'animation qui a été tiré du conte. Au cours des différents ateliers, les résidents ont ainsi pu laisser parler leur imagination et leur créativité artistique.
 - Les résidents ont participé à l'écriture d'un spectacle joué en septembre 2021. Durant un jeu de l'oie autour de la mémoire, les résidents ont partagé des histoires de vie qui ont été enregistrées par la compagnie de théâtre les Aphoristes. Ces enregistrements ont servi de support à l'écriture d'un spectacle drôle et touchant.
 - Une résidente de l'établissement a fêté ses 100 ans le 22 octobre 2021. À cette occasion, un agent a réalisé un montage vidéo de photos de son enfance. Les recherches réalisées ont permis sa mise en relation avec une descendante des propriétaires du château de Rochefort-en-Terre, où le montage photos a été diffusé.
 - L'association des résidents du Croissant a de nouveau organisé et mis en œuvre un programme d'activités sur plusieurs journées à l'occasion du Téléthon début décembre (balades en triporteur, ateliers bien-être, loto gourmand, vélo d'appartement, course en déambulateur...). Ils ont ainsi récolté 497,67 €.
- Résidence autonomie Pirmil
 - En partenariat avec l'association Peindre est un Jeu, des ateliers créatifs ont été menés de février à juillet 2021 pour aboutir à l'élaboration d'un ABCDaire collaboratif dans le cadre du projet « Illustr'Agés ». Le livre a été co-illustré et coécrit par des seniors de plusieurs structures et des enfants (6 classes de l'école Saint Jacques de Compostelle). 12 résidents de Pirmil ont ainsi contribué à ce projet intergénérationnel. Les résidents se sont déplacés à l'école pour partager le rendu avec les enfants. Forte de ce succès, la collaboration avec l'association s'est poursuivie avec un projet de fresque collective pour décorer et égayer le restaurant de la résidence.
 - La terrasse côté Sèvre nantaise a été aménagée (voiles d'ombrage installées) afin que les résidents puissent profiter de cet espace agréable et apprécié une plus grande partie de l'année.
- Résidence autonomie du Port Boyer
 - Des résidents ont participé au « Tricothon » dont l'objectif était de récolter des fonds pour le Téléthon. Le défi consistait à confectionner des rectangles de laine qui ont été assemblés pour recouvrir le pont de Saint-Nazaire. Une gigantesque écharpe de plus de 3 km (ouvrage le plus long de France) a ainsi été

déployée sur l'ouvrage d'art. Les 10 000 morceaux de laine utilisés ont pu être parrainés à prix libre avant qu'ils ne soient transformés en 400 couvertures distribuées à des associations caritatives.

- Un projet de partenariat associant le festival Conte Iz Not Dead et la radio Prun' a été développé à destination de personnes âgées du quartier et de jeunes allophones du collège Rutigliano. Des rencontres ont eu lieu autour des contes des Mille et Une Nuit. Ils ont abouti à un spectacle dans le parc de la résidence en septembre 2021. Un livret regroupant des photos de jeunes allophones et de résidents autour de l'histoire de Shéhérazade a également été édité.

- En octobre 2021, la résidence, qui compte 2 fresques en son sein, a été intégrée dans le parcours artistique du Port Boyer organisé par l'association Vis Ton Rêve .

■ Résidence autonomie de Sylvain Royé

- Afin d'améliorer l'isolation du bâtiment et le confort des résidents en période de fortes chaleurs, des aménagements intérieurs et extérieurs ont été effectués. Par ailleurs, l'installation d'un abri pour la terrasse a également été validé (travaux prévus début 2022).

- Le 14 juillet, un barbecue convivial, adapté aux contraintes sanitaires, a été organisé dans le jardin de la résidence grâce au prêt d'un barnum par le service protocole de la Ville.

EHPAD : les actions mises en oeuvre

La vie sociale des établissements s'est trouvée fortement impactée par les différentes restrictions imposées par la situation sanitaire. L'appui des agents volontaires de la ville de Nantes et de la Métropole, présents sur ces périodes en particulier, a été d'un grand secours pour entretenir le lien social indispensable. Des activités ont pu être proposées.

Aux résidents :

- Actions organisées par des partenaires associatifs (Petits Frères des Pauvres, les Blouses Roses, Jalmalv-Nantes...) ;
- Mise en place d'une médiation animale pour les résidents les plus dépendants à l'EHPAD Hirondelle de Sèvre et d'un atelier de sophrologie ;
- Maintien des rendez-vous festifs mensuels (goûters d'anniversaire...)
- Organisation d'un repas étoilé a été proposé le 27 mai 2021 par Jean-Yves Gueho, chef de l'Atlantide et son chef pâtissier aux résidents de la Madeleine ;
- Interview par une journaliste de 3 agents et 5 résidents sur l'EHPAD de la Madeleine. En a résulté un livret intitulé « Derrière les murs de la Madeleine » compilant les témoignages.

Aux personnels :

- Une demande de subvention portant sur l'amélioration des conditions de travail auprès de l'Agence régionale de santé a été retenue pour l'EHPAD Hirondelle de Sèvre ayant abouti sur l'aménagement d'une salle de repos, un nouveau poste de travail / banque d'accueil...
- Organisation d'une quinzaine bien-être à destination des agents de l'EHPAD de la Madeleine (massages quotidiens...).
- Mise en place d'animations : jeu de l'ange gardien, « vis ma vie » sur tous les corps de métiers à la Madeleine.

- Augmentation des effectifs d'aides soignants en janvier 2021 (+ 1 ETP), réorganisation des plannings (réduction des amplitudes de travail), suppression des horaires en coupure la semaine (réduction en week-end).

Aux familles et proches :

Malgré les épisodes épidémiques successifs, les Conseils de vie sociale (CVS) ont pu être maintenus. Sur l'EHPAD Hironnelle de Sèvre, s'est tenu un CVS sur site (en présentiel) et en visioconférence. Étaient réunis les représentants des résidents, les professionnels, les familles, certains membres du conseil administration du CCAS. L'ordre du jour était exclusivement consacré au bilan de la période Covid et les vécus de chacun. L'ensemble des familles a pu avoir accès à une vidéo relatant les échanges.

L'adaptation des accueils de jour

La crise sanitaire a contraint les accueils de jour des Récollets et de la Haute-Mitrie à modifier leur organisation. Ils ont également réduit leur capacité d'accueil de 50 % jusqu'à début juin 2021.

Pour autant, la plupart des activités ont pu être maintenues ou décalées :

- poursuite du partenariat avec CLEPCO, prestataire de l'activité gym adaptée ;
- mise en place d'un atelier d'art-thérapie à l'accueil de jour des Récollets ;
- reprise des activités en extérieur : sorties, cinéma, promenades avec « le vélo sans âge »... ;
- Atelier Terre : proposé par une céramiste sur des cycles de 4 séances d'1h à la Haute-Mitrie ;
- maintien des échanges par courriel avec les aidants et mise en œuvre d'une évaluation interne.

Chiffres clés

Maison des aidants

- 840 aidants accompagnés (+ 41 %) dont 321 nouvelles personnes ;
- 2 772 appels téléphoniques reçus (+ 35 %) ; 684 entretiens au service ;
- 311 entretiens de soutien psychologique et 40 visites à domicile ;
- 1 009 demi-journées d'accueil en halte-répit (+ 67 %) ;
- 790 participations à des activités collectives ; 144 activités collectives proposées (hors journée des aidants) ;
- 39 vidéos d'activités transmises par courriel à 534 aidants.

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

- 5 174 personnes suivies (4 707 en 2020) ;
- 16 190 entretiens réalisés (13 527 en 2020) ;
- 1 632 visites à domicile (982 en 2020 – moins de visites à domicile du fait des confinements).

MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie)

- 75 personnes accompagnées par la MAIA de Nantes sur l'année 2021 ;
- 24 nouvelles situations prises en charge en 2021 pour 43 demandes (27 entrées et 16 refus) ;
- 21 sorties traitées en 2021 (décès, entrée en EHPAD, stabilisation...).

Accueil de jour Haute Mitrie

- 54 personnes ont fréquenté l'établissement Haute-Mitrie dont 28 femmes et 26 hommes (moyenne d'âge de 79 ans et 50 % de Nantais) ;
- 53 personnes ont bénéficié du transport proposé ;
- 32 entrées et 22 sorties.

Accueil de jour des Récollets

- 52 personnes ont fréquenté l'établissement Les Récollets dont 33 femmes et 19 hommes (moyenne de 82 ans dont 46 Nantais).
- 30 entrées et 23 sorties.

Vaccination Covid (résidents)

- Résidences autonomie : taux de vaccination de 84.62 %;
- EHPAD : taux de vaccination de 95.97 %.

Santé publique

Bien vivre à Nantes, c'est aussi une question de santé, physique et psychique, pour tous et à tous les âges.

Aussi, parce que les déterminants de santé sont multiples (alimentation, boisson, air, sédentarité, hygiène, aménagement, habitat, contexte socio-économique, relations sociales et personnelles, accès aux soins et à l'information, éducation...), le bien-être et la santé publique sont au cœur de l'ensemble des politiques publiques.

2021, une année encore fortement marquée par la crise sanitaire

La direction santé publique (DSP), de par sa vocation, a de nouveau su faire preuve de réactivité, d'organisation et d'agilité pour accompagner la mise en place de centres de dépistage et de vaccination (mobiles notamment), mais également pour assurer, au quotidien, la gestion des protocoles sanitaires et des « contacts tracing », en étroite collaboration avec les directeurs d'école, les équipes pédagogiques et les familles.

Malgré une année marquée par les contraintes sanitaires nécessitant des actions adaptées, de nombreux projets ont pu être lancés ou menés à leur terme dans le cadre des engagements du **Contrat local de santé 2^e génération** (CLSa), pour :

- garantir une observation des données de santé ;
- favoriser le bien-être psychique des Nantais ;
- favoriser l'accès aux droits et aux soins des publics vulnérables ;
- développer les actions de prévention, de promotion et le parcours de santé de l'enfant ;
- promouvoir des environnements favorables à la santé des Nantais.

Suivi de la santé des Nantais

Actions Covid

- suivi de l'incidence Covid via le tableau de bord (dit « dashboard ») de la fréquence des dépistages PCR / antigéniques, des hospitalisations au CHU de Nantes, avec l'appui de la direction de la géographie et de l'observation (DGO) de Nantes Métropole ;
- réalisation d'un outil cartographique et de suivi des cas Covid dans les écoles nantaises (avec le soutien technique de la DGO, alimenté par le Pôle santé globale de l'enfant) ;
- suivi du développement d'un outil d'observation de la santé métropolitain, en lien avec le CHU de Nantes (Argos – « Météo de la santé »), au travers du partage de données hospitalières et des données produites par la Métropole (déplacements, qualité air, offre alimentaire...) ;
- suivi épidémiologique de la pandémie, bi-hebdomadaire puis hebdomadaire, réalisé avec 69 points d'analyse permettant un suivi régulier en 2021 et portant sur des données internationales, nationales et départementales (chiffres, courbes...). L'objectif est de comparer la situation locale par rapport au territoire national ;
- communication des résultats de l'étude du registre des cancers, réalisée à la demande de la DSP, concernant l'impact de la « défavorisation » sociale sur le risque de cancer à Nantes Métropole ;

- réalisation d'un état des lieux (par l'Observatoire Régional de la Santé des Pays de Loire à la demande de la DSP) de l'activité des professionnels de santé exerçant à Nantes Métropole (au vu des évolutions démographiques) et du recours des habitants de l'agglomération à ces professionnels de santé. L'étude s'attache à synthétiser les similitudes ou disparités entre les 24 communes de Nantes Métropole ;
- développement de la démarche d'observation sur l'axe santé environnementale (qualité de l'air, espaces verts, précarité alimentaire...), avec l'appui de la DGO et de la Direction Animation de la Transition Écologique (DATE) ;
- accompagnement des projets de Maisons de santé de Nantes Nord et Bellevue (aménagement, conception accueil, développement de la prévention, organisation des temps protocolaires...) ;
- suivi des projets de centres de santé sur les quartiers Bottière et Breil avec l'association Accompagnement soins et santé, la confédération des centres de santé (C3Si) et Nantes Métropole Habitat.

Favoriser le bien-être psychique des Nantais

Dans le cadre du Conseil local en santé mentale (CLSM) :

- **14 réunions thématiques** : inclusion sociale (3), santé mentale des adolescents (6), ERESC (5). L'enjeu est de tirer les conséquences du confinement sur les usagers, les habitants et les professionnels ;
- **7 actions dans le cadre de la SISM (semaine d'information en santé mentale)**, au lieu d'une vingtaine hors crise sanitaire, avec :
 - 1 pièce de théâtre suivi d'un débat (140 personnes) ;
 - 1 porte ouverte-échanges de Bipôles 44 (50 personnes) ;
 - balade à Vertou par Vie.Toit.44 (8 personnes) ;
 - 1 porte ouverte du Clubhouse Nantes (60 personnes) ;
 - 1 exposition photos au GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle Nouveau Cap), une permanence accès aux droits au Colibri, des séances d'activités physiques par Dynamixt.
- **PTSM** (Projet territorial santé mentale) : 7 réunions ;
- **point de secteurs** : 16 réunions ;
- **gestion des situations individuelles** : 58 arrêtés municipaux de soins sous contrainte ;
- **réalisation d'un guide annuaire local santé mentale** : 1 000 guides format papier diffusés ;
- **convention logement** pour les personnes souffrant de troubles psychiques : 3 personnes relogées (26 personnes relogées depuis 7 ans) ;
- **5 concertations** pour des situations individuelles et 60 personnes concernées par des signalements au Maire (appels téléphoniques, courriers, mails) ;
- **formations** :
 - 8 sessions formations PSSM (Premiers secours en santé mentale : 80 personnes) ;
 - 1 formation Diogène (130) ;

- 2 temps de sensibilisation (Agnès Varda, Style Alpaga) ;
- une 1/2 journée de sensibilisation pour les acteurs de l'insertion professionnelle (130 personnes) ;
- formations élus et santé mentale : 4 élus formés individuellement et 1 formation collective (45 élus) ;
- action quartier : 3 temps « apprendre, comprendre, agir sur le quartier Est ».

Lutter contre les addictions et réduire les risques

Mois sans tabac

- 2 rencontres « échange et accompagnement » auprès des publics vulnérables menées par l'association les Apsyades lors de la distribution alimentaire au Breil ;
- 1 intervention des Apsyades auprès du public du centre Agnès Varda.

Mise en place de 5 Espaces sans tabac :

- 8 temps de sensibilisation effectués auprès de la population par La Ligue contre le Cancer 44 (101 jeunes et 351 adultes sensibilisés) ;
- sondage : 256 votes « pour » et 14 « contre » la mise en place des espaces sans tabac.

Plan alcool – Plan fête

- maraudes menées par les Veilleurs de soirées (VDS) en fin d'après-midi (1 160 personnes rencontrées) et en soirée au Hangar à Bananes et dans le centre-ville ;
- 6 postes de secours combinés au Hangar à Bananes assurés par Avenir Santé et la protection civile 44 ;
- 2 sessions de formation « pack formation » assurées par Avenir Santé et la Croix Blanche.

Actions Covid

- **organisation de maraudes** prévention Covid par les VDS en centre-ville durant la journée ;
- **1 dispositif « médiateurs de lutte anticovid »** proposé par l'ARS durant 1 mois dans 8 QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) en amont de l'installation des centres éphémères : actions de prévention, information, sensibilisation et vaccination par les secouristes de la protection civile 44 ;
- **mise en place de centres éphémères** dans les 8 QPV du 15 septembre au 9 novembre ;
- **4 formations par le CFPD (Centre Fédératif de Prévention et de Dépistage) en co-animation avec les médiateurs en santé** : 2 sessions pour l'Accoord (2 x 30 personnes), 1 session agents (10 personnes), 1 session association ;
- participation aux réunions de suivi Covid organisées par l'ARS : vaccination population générale (1 réunion par semaine de janvier à fin avril) et vaccination de la population en grande précarité.

Prévention des conduites addictives

- interventions sur Nantes Nord (perturbées par le contexte sanitaire) ;
- démarrage d'un état des lieux par des chercheurs du Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et en Communication (Geriico) de l'Université de Lille auprès d'acteurs du territoire de Nantes Nord : ébauche de présentation d'une cartographie et préconisations fin décembre avec 3 comités de suivi.

Projet « Vaccination à Nantes »

- 4 réunions du comité technique (institutions publiques et partenaires exerçant en secteur libéral).

Projet « coordination des acteurs en réduction des risques (RDR) »

- 3 réunions : 12 structures associatives représentées avec présence de la Structure Régionale d'Appui et d'Expertise (SRAE) addictologie.

Favoriser l'accès aux droits et aux soins des publics vulnérables

- animation de la coordination santé précarité qui a pour objectif de favoriser l'accès aux droits, aux soins et à la prévention des publics vulnérables. Elle rassemble une vingtaine de représentants d'institutions ou partenaires de l'urgence sociale. Elle permet le développement de projets innovants et rend des avis / préconisations ayant vocation à être pris en compte par les institutions partenaires ;
- en 2021, la coordination santé précarité a notamment permis de partager les informations sur les actions menées dans les bidonvilles et les squats nantais pour favoriser la vaccination Covid ; elle a également permis le développement de l'axe santé du Contrat territorial d'accueil des réfugiés (CTAIR) ;
- suivi du dispositif de médiation en santé développé dans les quartiers prioritaires Nantais de Bellevue, Le Breil et Nantes Nord, et sur l'est de l'Île de Nantes ; le rôle des médiateurs est de faciliter l'accès aux droits et aux soins des populations en situation de précarité, en assurant quotidiennement des démarches « d'aller vers », d'information de premier niveau et d'orientation vers les professionnels et ressources existantes ;
- la DSP accompagne également le suivi de la médiation en santé sur les bidonvilles nantais, dispositif désormais piloté par le CCAS de la Ville.

Promouvoir des environnements favorables à la santé

« Manger Bouger »

Poursuite et développement d'actions initiées durant le 1^{er} confinement du à la crise sanitaire :

- **paniers solidaires de fruits/légumes, légumineuses** : en lien avec d'autres directions, poursuite des paniers solidaires à Nantes et soutien/accompagnement d'initiatives avec mise en réseau des acteurs. Trois aspects sont pris en compte : tarification solidaire pour les foyers éligibles à la carte blanche, animation/médiation et travail en réseau/participation (analyse éthique effectuée sur le projet en lien avec l'université de Montréal, l'EHESP et l'université de Nantes) ;
- **paysages nourriciers** : participation au groupe projet pour développer le volet santé : mise en réseau avec les acteurs ressource en nutrition ; organisation d'une sensibilisation des acteurs associatifs (communs aux paniers solidaires) à l'approche sensorielle de l'alimentation (2 sessions avec Pommes et sens), réalisation de fiches recettes et d'un carnet de recettes avec la participation d'habitants ; co-organisation du temps fort des récoltes au parc du Grand Blottereau en octobre :
 - 3 demi-journées avec une centaine de participants ;
 - participation à des ateliers avec dégustation, préparation de recettes avec le protocole de la Ville... ;
 - remise d'un panier de légumes et du carnet de recettes.

Dans le cadre de l'engagement en tant que ville active du Programme National Nutrition Santé (PNNS), valorisation sous forme d'affiches de 4 actions menées par ou avec la collectivité :

- récréations estivales avec « Du pain sur la planche » au Breil ;
- séminaire précarité alimentaire du réseau des référents alimentation ;
- paysages nourriciers ;
- la fête du pain dans les écoles.

Participation à des instances partenariales ou institutionnelles

- participation à la gouvernance de la Structure Régionale d'Appui et d'Expertise (SRAE) en Nutrition (membre du comité de suivi, contribution à la préparation et relais de l'enquête sur la précarité alimentaire, préparation du forum régional nutrition, groupe technique collectivités...) ;
- préparation et participation au Conseil métropolitain des acteurs de l'alimentation consacré au chantier accessibilité en février 2021.

Animation ou co-animation de coordinations internes et externes

- animation d'un groupe de travail interne « alimentation suffisante et de qualité pour tous » puis mobilisation avec le CCAS et la DATE pour une formation-action proposée par l'ANSA (Agence Nouvelle des Solidarités Actives) sur la coordination de la lutte contre la précarité alimentaire ;
- co-animation avec la SRAE nutrition du groupe des associations ressource en nutrition qui a conduit une enquête sur le goûter des enfants auprès de professionnels concernés ;
- co-animation avec le pôle développement territorial prévention et solidarités (PDTPS) des groupes de travail nutrition notamment sur certains quartiers à Nantes Nord, Nantes Est ; initiation d'un travail en réseau sur l'Île de Nantes, Nantes Sud.

Accompagnement et/ou participation à différents projets alimentation et activité physique

- groupe goûter avec Léo Lagrange Ouest et la restauration scolaire municipale ;
- boucle d'activité physique dans le cadre d'Urbinat à Nantes Nord ;
- alimentation et migrations dans le cadre du CTAIR avec « Du pain sur la planche » et la banque alimentaire.

Initiation de programmes cohérents avec le contrat local de santé

- préparation de l'expérimentation du programme D-marche de motivation à la marche.

Contribution à des instances, schémas

- schéma stratégique piétons de la Métropole et comité technique ;
- conférence des EPCI sur le volet accessibilité de l'alimentation ;
- atelier précarité alimentaire du séminaire DG Cité.

Valorisation de projets dans le cadre de forums et colloques

- forum régional nutrition de la SRAE (octobre): présentation des paysages nourriciers ;
- colloque national des villes santé (novembre): présentation des paysages nourriciers.

Promotion d'un urbanisme favorable à la santé

Dans le cadre du plan local d'actions en santé environnementale (PLASE2), la santé publique œuvre pour que les enjeux de santé soient intégrés à la programmation des aménagements urbains. L'objectif est de conforter et approfondir les relations entre le champ de la santé et de l'urbanisme. Cela se traduit par :

- la participation au groupe de travail « Cadre de vie, urbanisme et santé » du plan régional santé environnemental (PRSE3) ;
- les recommandations issues de l'Étude Impact Santé (EIS), autour de l'intégration de la future Maison de santé pluriprofessionnelle de Bellevue (ouverture début 2022) ;
- l'expertise auprès de différentes directions sur des thématiques variées (sols pollués, végétalisation des crèches, produits d'entretien dans les multi-accueils, mobilier dans les écoles...) et sur les questions relatives au coronavirus (nettoyage / désinfection, aération / ventilation, brumisation...) ;
- l'accueil d'une recherche-action (par un doctorant de Sciences Po Rennes – thèse prévue en 2022) sur les liens entre précarité énergétique et santé. À noter, la poursuite du partenariat avec le CHU pour la méthodologie d'un questionnaire santé ;
- en matière de perturbateurs endocriniens : suite à l'adoption par la Ville en 2019 de la charte du Réseau environnement santé (RES) « Villes & territoires sans perturbateurs endocriniens », l'écriture d'un plan d'actions a été finalisé et celui-ci a été validé en comité de pilotage du PLASE2. Une sensibilisation a également été proposée à des agents de la Ville et de Nantes Métropole sur cette thématique, animée par un médecin de l'Institut national du cancer (INCa) ;
- une participation au projet actions sur le territoire de Nantes Métropole pour l'amélioration de la qualité de l'air (ANAQA), piloté par la DATE, pour préfigurer un plan d'actions en faveur de la qualité de l'air à mettre en œuvre d'ici 2025 ;
- en matière de radon, la campagne de prévention 2020-2021 avait été annulée (crise sanitaire), mais des dosimètres avaient été remis à une dizaine d'habitants à la suite notamment de mesures ou d'audits réalisés auparavant. Fin 2021, la 13^{ème} campagne a débuté sur les 5 derniers micro-quartiers de Hauts-Pavés Saint-Félix, une centaine de dosimètres ont été distribués. La DSP a participé à la campagne de mesures (réglementaire, pilotage : BATII) dans les ERP municipaux et le cas échéant a apporté son expertise aux directions concernées.

Parcours de santé de l'enfant : une santé scolaire résiliente

Une santé scolaire renouvelée

Le Pôle santé globale de l'enfant a été marqué en 2021 par un fort renouvellement de l'équipe : 5 nouveaux médecins, une assistante sociale et une infirmière ont intégré le service.

Prévention

- 2 583 bilans médicaux obligatoires réalisés pour les élèves de Grande Section (maternelle), soit 72 % des enfants de GS examinés (pourcentage inférieur aux années précédentes en raison de la crise sanitaire) ;
- 3 043 bilans infirmiers effectués pour les élèves de CE2, soit 89 % de l'effectif total. (pourcentage inférieur aux années précédentes en raison de la crise sanitaire).

Intégration

- 1 042 élèves en projet d'accueil individualisé (PAI) : 67% asthme, 29% allergies.
- 355 élèves accompagnés par la santé scolaire dans leur démarche de reconnaissance de leur situation de handicap auprès de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (préconisation d'accueil en établissement spécialisé pour 100 élèves).

Éducation pour la santé

- 7 880 élèves bénéficiaires d'une action d'éducation pour la santé, dont 57% en école prioritaire (selon classification de l'éducation Nationale) ;
- 8 thématiques fortes abordées : l'éducation affective et sexuelle, l'hygiène bucco-dentaire et corporelle, les écrans, le sommeil et les rythmes de vie, nutrition, compétences psychosociales, premiers secours, harcèlement.

Protection de l'enfance

- 101 informations préoccupantes formulées et 22 signalements effectués en 2021 ;
- 965 familles ont bénéficié d'un accompagnement social (éducatif, parentalité...).

Accompagnement social et médical

- 1 121 équipes éducatives, concernant 1 051 élèves. Les motifs principaux sont à 68 % les troubles du langage et/ou des apprentissages. Viennent ensuite les troubles du comportement et / ou psychiques qui concernent 27 % des équipes ;
- 515 équipes de suivi de scolarisation ont été déclenchées, notamment 28 % pour des troubles du spectre autistique, 27 % pour des difficultés de comportement, 17 % pour des déficiences intellectuelles, 16 % pour des déficiences du langage ;
- 221 familles ont bénéficié d'un accompagnement dans leurs démarches d'accès au soin.

L'action du service encore fortement impactée par la gestion de la crise Covid

- gestion du « contact tracing » dans les écoles : le pôle santé globale de l'enfant a assuré le « contact tracing » de la petite section maternelle au CM2 (enfant et adultes intervenant dans l'école). Adaptation aux changements fréquents des protocoles sanitaires. Dans ce cadre, la Ville a recruté à temps plein une personne à 100 % pendant un an et a bénéficié également d'un agent temporaire en renfort pendant 6 mois.

Relations partenariales

- 11 structures associatives ont été accompagnées dans leur projet d'événement annuel ;
- 2 événements ont été soutenus par un appui communication :
 - Citizen Pso dans le cadre de la journée mondiale (psoriasis) ;
 - Septembre d'Or, dans la lutte du cancer de l'enfant ;
- la convention partenariale Ville de Nantes / Établissement du don du sang a été renouvelée.

Égalité

La direction égalité, mutualisée entre la Ville de Nantes et Nantes Métropole, accompagne les services et soutient les acteurs du territoire dans une dynamique collective en faveur de l'égalité. Elle œuvre pour faire de Nantes une ville égalitaire, assurant l'accès aux droits pour tous, inclusive et émancipatrice.

Égalité et lutte contre les discriminations

La lutte contre les discriminations s'inscrit de façon transversale et intégrée dans l'ensemble des domaines d'activité de la Ville.

- **Pour favoriser l'accès aux droits des publics confrontés aux discriminations**

La démarche « antidiscrimiNantes » tend à faciliter l'accès au droit et à un accompagnement des personnes confrontées à une discrimination. Cette démarche s'appuie sur :

- le numéro de téléphone **AlloNantes Discriminations** (02 40 41 95 96) : traitement d'une cinquantaine de situations correspondant à l'objet discrimination ;
- une fiche de saisie en ligne sur metropole.nantes.fr et le site du contrat de ville de l'agglomération nantaise ;
- un réseau d'acteurs et d'actrices concernés qui se réunit pour favoriser l'accès au droit applicable, mieux traiter les situations et lutter contre le non-recours dans l'accès au droit ; en 2021, la direction égalité a accompagné le réseau dans la construction d'une charte d'engagements mutuels ;
- un réseau d'acteurs jeunesse contre les discriminations (constitué en 2020) en lien avec la direction jeunesse de la Ville de Nantes (20 acteurs impliqués dans la lutte contre les discriminations) ;
- un partenariat actif avec le pôle régional du Défenseur des Droits pour mieux prendre en charge les situations rencontrées : plateforme antidiscrimination.fr et 3928, participation au réseau d'acteurs, permanences à la Maison de la tranquillité publique, articulation avec la plateforme nationale antidiscrimination.fr.

- **Pour faire monter en compétences les acteurs et actrices du territoire en matière de lutte contre les discriminations**

La direction égalité a organisé des temps de sensibilisation sur le droit de la non-discrimination à destination des réseaux d'acteurs. L'objectif était de qualifier les acteurs de terrain au droit spécifique des discriminations.

La Ville de Nantes prend part, depuis 2019, à un **projet du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse** sous l'égide de l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) ayant pour objet les discriminations envers les jeunes. Dans ce cadre, elle a développé, avec quatre territoires (Grenoble, Villeurbanne, Aubervilliers et Nantes) des formations sur le droit de la non-discrimination, l'histoire de l'immigration (à partir de l'exposition *NOUS ! Comment faire société commune?*), l'accompagnement des acteurs jeunesse (montée en compétences) et l'élaboration de nouvelles actions de communication en direction des jeunes.

Avec le soutien de la direction égalité, l'ATDEC – Maison de l'emploi a pu développer un cycle de formation avec les intermédiaires à l'emploi et les recruteurs des métiers dits « en tension » (filière propreté et numérique). Des actions de sensibilisation ont été déployées à partir d'une série de 10 films réalisés avec l'école de design.

- **Pour mieux connaître les phénomènes de discrimination impactant les Nantaises et les Nantais**

L'enquête d'opinion conduite en décembre 2020 auprès de 700 Nantais sur la perception, le ressenti et le vécu des discriminations a été présentée et les conclusions tirées en 2021. Elle a permis de prioriser les axes de politiques publiques mis en évidence au regard du marqueur égalité.

Le Défenseur des Droits a également présenté le baromètre sur les discriminations dans l'emploi chez les jeunes en 2021.

- **Pour appuyer les démarches internes conduites par la direction des ressources humaines**

Dans le cadre du label diversité, la Ville maintient une action volontariste en faveur de l'égalité de traitement et de la non-discrimination. Il s'agit d'une démarche de progrès continue.

Construire la ville non-sexiste

La politique publique « ville non-sexiste » prolonge la dynamique engagée pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes à Nantes, lutter contre les manifestations du sexisme, notamment les violences sexistes et sexuelles. Mais elle porte aussi l'ambition de questionner les représentations sociales et faire évoluer les mentalités.

- **L'action de Citad'elles**

Citad'elles est un centre ressources destiné à accueillir les femmes et leurs enfants victimes de violences, qu'elles soient physiques, sexuelles, psychologiques ou verbales. 7j/7 et 24h/24, les femmes y trouvent accueil, écoute, soutien et information dans un cadre sécurisé et réconfortant. À leur arrivée, elles sont prises en charge par une coordonnatrice qui les accompagne dans un parcours de protection et de reconstruction, avec l'aide de différents professionnels : juristes, sage-femmes, psychiatres, avocats, psychologues... Le service est gratuit et confidentiel.

Citad'elles a maintenu son accueil physique et téléphonique 24h/24 et 7j/7 pendant la crise sanitaire, y compris les périodes de confinement. En 2021, 1 240 femmes ont appelé ou poussé la porte de Citad'elles. Parmi les faits marquants de l'année 2021 :

- le 24 novembre, les Rencontres de Citad'elles ont rassemblé 200 actrices et acteurs locaux de la lutte contre les violences faites aux femmes pour dresser un bilan des 2 années d'activité et participer à des ateliers thématiques ;
- la consolidation des partenariats et le développement de nouvelles collaborations avec des associations du territoire ;
- la venue d'Elisabeth Moreno (Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances) et le financement de l'État.

- **Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les représentations**

La démarche « Noms de rues, place aux femmes » : la féminisation des noms de rues et d'équipements, sans pour autant être systématique, s'est poursuivie (238 noms de femmes fin 2021). Les Journées du patrimoine et du « matrimoine » ont mis en lumière les femmes de l'histoire de Nantes.

La Ville de Nantes a organisé des événements (spectacle de sensibilisation, conférence-débat) et valorisé les initiatives associatives à l'occasion du 8 mars (Journée internationale des droits des femmes) et du 25 novembre (Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes).

La direction égalité a participé à plusieurs actions de sensibilisation à destination des jeunes (collèges, lycées) et s'est dotée de nouvelles ressources pédagogiques.

- **Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les choix de vie**

Le soutien à l'entrepreneuriat des femmes s'est poursuivi avec des actions d'information (sensibilisation des jeunes, forum emploi, salons) et des dispositifs d'accompagnement et de financement, avec une attention pour les femmes des quartiers prioritaires.

Malgré le contexte sanitaire, la plateforme RSE de la Métropole a continué les ateliers « NégoTraining » pilotés par Audencia et destinés à former les femmes à la négociation salariale (58 sessions dont 33 en lignes, 579 femmes bénéficiaires).

- **Garantir un accès universel aux protections périodiques.**

Le Conseil municipal a voté fin 2021 un plan d'action sur les menstruations autour de 4 grands axes : la lutte contre la précarité menstruelle, la lutte contre le tabou des règles, la préservation de la santé et de l'environnement et l'accès universel à des protections périodiques. Dans le cadre de ce dernier axe, il est notamment prévu d'expérimenter en 2022 le déploiement de distributeurs de protections périodiques gratuites et de qualité dans 30 équipements de la Ville et du CCAS.

- **Prévenir et lutter contre les agissements sexistes et sexuels au travail**

La Ville de Nantes a mis en place pour ses agents un dispositif d'écoute et d'accompagnement des victimes d'agissements sexistes et sexuels dans le cadre professionnel.

Accessibilité universelle

Avec l'appui du Conseil Nantais de l'Accessibilité Universelle (CNAU), l'ambition de la Ville de Nantes est de construire une société inclusive pour toutes les personnes en situation de handicap, en préservant leur autonomie et le plein exercice de leur citoyenneté. La direction égalité intervient dans l'ensemble des domaines de la Ville et de Nantes Métropole en impliquant les directions des deux collectivités.

Les actions pour favoriser la mobilité

- Pour **garantir la continuité piétonne avec des trottoirs sans obstacles** : à Nantes, 300 km d'itinéraires à aménager en priorité sont répartis sur les 11 quartiers : il s'agit, au cours de ce début de mandat, de connaître l'état d'accessibilité de ces cheminements piétons et de définir une programmation pluriannuelle des travaux afférents.
- Pour **proposer des transports en commun et à la demande accessibles à toutes et tous** :
 - Avec 100 % des véhicules du réseau de transport en commun, 80 % des arrêts de bus et 100 % des arrêts de tram accessibles, le **réseau nantais de transport en commun** est parmi les plus égalitaires de France ;

- La délégation de service public 2019-2026 qui engage la Semitan avec la Métropole fixe des objectifs en matière d'accessibilité. Ainsi, le déploiement de la **formation des conducteurs** à l'accueil des personnes en situation de handicap (co-construite avec les membres du Conseil Nantais de l'Accessibilité Universelle - CNAU) a continué en 2021. La concertation avec les membres du CNAU s'est poursuivie sur l'amélioration des nouveaux véhicules Proxitan et sur les nouveaux tramways ;

- Le **projet de la Gare de Nantes** et ses abords continue de faire l'objet d'une attention particulière. La concertation avec les membres du CNAU est régulière. L'accessibilité des cheminements et des arrêts de transports en commun pendant les travaux de la place du Commerce a aussi fait l'objet d'une concertation.

- Pour **accueillir les usagers et usagères dans des locaux adaptés**

- **208 établissements recevant du public (ERP)** ont été **rendus accessibles** depuis 2015, portant à 34 % le taux d'accessibilité du patrimoine bâti de la Ville de Nantes.

Construire une société inclusive permettant l'autonomie et le plein exercice de la citoyenneté

- Pour rendre la culture accessible à toutes et tous : suite à un travail avec les associations et les partenaires culturels, la saison culturelle (accessible au public avec un handicap visuel) a été publiée sur des supports de communication adaptés (documents écrits en gros caractères et audio description).
- Pour promouvoir l'accès au sport : le plan handisport et sport adapté 2019-2022 intègre la mise en accessibilité des équipements sportifs et le développement de tous les types de pratique sportive pour les personnes en situation de handicap.
- 3 projets d'aménagement d'unités d'enseignement spécialisé sont en cours de réalisation dans les écoles nantaises. Ils s'ajoutent aux 5 déjà existants, pour accueillir des enfants en situation de déficience intellectuelle, en partenariat avec l'Éducation nationale et l'Adapei.
- Le projet éducatif de territoire « Bien grandir à Nantes » a été adopté en juin et inclut un volet d'actions pour accompagner les enfants en situation de handicap tout au long de leur parcours éducatif et sur l'ensemble des temps.

Coopération et solidarité internationales

Agir ensemble pour le développement et l'ouverture internationale

La démarche de coopération internationale de Nantes, vis-à-vis de ses partenaires, privilégie les relations directes avec les autorités locales. L'objectif est d'agir ensemble pour contribuer à répondre aux enjeux respectifs de nos territoires en termes de : développement local durable, démocratie et citoyenneté, échanges culturels et ouverture à l'autre.

- Agadir (Maroc) :
 - poursuite de la coopération entre le Festival des 3 Continents et le Festival International de film Documentaire d'Agadir.
- Rufisque (Sénégal) :
 - poursuite de la mise en place de la Maison des Arts de Rufisque, futur lieu de création, de diffusion, d'éducation artistique et interculturelle. Elle permettra des échanges entre étudiants, artistes et enfants de Rufisque et de la région nantaise. L'association Solidarités Nantes-Rufisque (jumelages scolaires), l'École des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire et la Maison des Arts de Saint-Herblain sont associées à ce projet ;
 - soutien, via les associations Essentiel, Arria et Flam Africa, pour des projets dans les domaines de la santé globale, la promotion du sport, la mobilité et l'éducation d'un public jeune.
- Dschang (Cameroun) :
 - programme de coopération triennal concernant le soutien de Dschang au tissu associatif de son territoire, la communication institutionnelle et le développement de plusieurs lieux et services emblématiques de la ville : office du tourisme, Musée des Civilisations, lac municipal, centre de ressources multimédia.

A noter : mobilité croisée de 12 jeunes provenant des villes d'Agadir, Dschang, Rufisque et Nantes, cofinancée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en partenariat avec les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (Cemea), les Francas (Mouvement de Jeunesse et d'éducation Populaire) et l'association Parcours le Monde. En raison du contexte sanitaire international, la mise en œuvre a été entravée en 2021.
- Haïti :
 - en lien avec la région Bretagne et Nantes Métropole, la Ville de Nantes soutient la structuration de l'Association des Maires de la Grand'Anse (AMAGA), afin que les élus locaux soient mieux associés au développement de leur territoire intercommunal, en complémentarité avec l'État haïtien et les ONG ;
 - aide de post-urgence, suite au séisme du 14 août 2021, dans le grand sud haïtien. Il s'est agit de reconstituer le matériel et les stocks de consommables médicaux des hôpitaux et centres de santé de la Grand'Anse (coopération entre l'AMAGA, Nantes Métropole, la ville de Montréal, l'Association internationale des Maires francophones et l'ONG Coopération Santé Internationale).

- Palestine :
 - soutien aux habitants d'Abu Dis, notamment au travers du financement d'un centre de santé, dans le cadre d'une coopération trilatérale entre les villes de Nantes, Rezé et Abu Dis ;
 - inscription de la Ville de Nantes dans le dispositif de bourses du Consulat général de France à Jérusalem pour accueillir des étudiants palestiniens à Nantes à partir de la rentrée 2022.
- Recife (Brésil) :
 - poursuite du soutien à une bibliothèque du quartier défavorisé de Caranguejo Tabaiaras par l'association de Malakoff Nantes Lit Dans La Rue ;
 - organisation d'actions et d'ateliers musicaux, proposés à Nantes par l'association Macaiba, ayant pour but de sensibiliser à la culture brésilienne.

Chiffres clés

- La Ville de Nantes apporte son aide aux associations nantaises qui développent des programmes solidaires à l'international. Malgré le contexte sanitaire, 18 projets ont été soutenus en 2021 dans le cadre de l'APDIS (Appel à Projets de Développement International Solidaire) pour une enveloppe totale de 64 100 €.
- L'engagement des jeunes de 16-25 ans dans le domaine de la solidarité internationale est également encouragé à travers le dispositif CLAP-Échanges Solidaires Internationaux. A ce titre, des bourses ont été attribuées en 2021 pour un montant total de 5 600 €, en soutien à 11 projets individuels ou associatifs dans 6 pays différents.

Des relations étroites avec nos villes jumelles

Les relations nourries que Nantes entretient avec ses villes jumelles contribuent à une plus grande ouverture à l'Europe et à l'international, notamment chez les jeunes.

Jumelages européens

Malgré l'impossibilité d'organiser des missions à l'étranger en 2021 en raison de la situation sanitaire, les liens sont restés forts avec les villes jumelles. Les nombreux projets mis en place, puis annulés au dernier moment du fait des restrictions liés au Covid, ont été reportés à 2022.

- Sarrebruck (Allemagne) :
 - le programme « Jeune Ambassadeur » a été renouvelé pour la période d'octobre 2020 à août 2021. Il repose sur un partenariat entre les villes de Nantes et Sarrebruck, l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), l'Agence du Service Civique et le Centre culturel franco-allemand (CCFA) de Nantes. Dans ce cadre, la Sarrebruckoise Alexia Thiessen Achille est intervenue à Nantes de septembre 2020 à août 2021, tandis que l'ambassadrice nantaise Esther Amilien a pu œuvrer à Sarrebruck. Ces ambassadeurs ont pour mission d'accompagner les projets de jeunes entre les deux villes et de soutenir les échanges culturels et citoyens. En 2021, ils ont réussi à monter quelques projets malgré le contexte sanitaire difficile :
 - animations en visioconférence lors de la semaine franco-allemande et la semaine de l'Europe ;
 - animations dans des lycées professionnels nantais ;
 - organisation d'un séjour à Sarrebruck début juillet sur la thématique « sport et discriminations » pour une quinzaine de jeunes franco-allemands.

- Échanges entre les villes de Nantes et de Sarrebruck :
 - organisation d'une mission exploratoire à Sarrebruck début décembre autour de la jeunesse et du sport avec l'ACCOORD (mission repoussée à 2022) ;
 - visioconférence entre Uwe Conradt (maire de Sarrebruck) et Yves Pascouau (conseiller municipal en charge de l'Europe) : appui aux projets jeunes, culturels et sportifs pour 2022.
- Tbilissi (Géorgie) :
 - soutien à l'enseignement du français dans les écoles géorgiennes Marie-Brosset et École 151 avec l'association AGIRabcd. Cette dernière a assuré ce soutien en visioconférence. Aucun jeune en service civique n'a pu se rendre à Tbilissi pour soutenir l'enseignement du français ;
 - soutien à la mission exploratoire de Trempo pour travailler avec des partenaires de Tbilissi à de nouveaux projets musicaux ;
 - dans le cadre de Tbilissi Capitale mondiale du livre Unesco 2021, le déplacement d'une mission était prévue ainsi que des échanges littéraires. Ces projets sont reportés à 2022.
- Cardiff (Pays de Galles) :
 - rencontre avec les associations nantaises en lien avec Cardiff (CCFB, ELANC) pour transmettre un message d'amitié aux Gallois le 1^{er} mars à l'occasion de la Saint David's Day, fête nationale du Pays de Galles ;
 - en lien avec l'Ambassade du Royaume-Uni et la représentation du Pays de Galles à Paris, échanges pour l'organisation de missions croisées dans les deux villes en 2022 afin de préparer des projets musicaux et sportifs, en lien avec la coupe du monde de rugby 2023.
- Cluj-Napoca (Roumanie) :
 - 2021 a marqué les 30 ans de coopération entre les deux villes. Pour célébrer cet anniversaire, un artiste nantais du Studio Katra et Kero, un artiste clujois, ont été invités à réaliser ensemble une grande fresque (graff) dans chacune des villes. A Nantes, l'œuvre artistique est peinte sur la tour du Doubs, située à Bellevue ;
 - soutien au Centre Culturel Franco-Roumain dans son projet Tranzit 2030 (réalisation de portraits vidéos et photos d'acteurs (clujeois et nantais) de l'innovation sociale, urbaine et environnementale, organisation d'une exposition reportée à 2022).

Jumelages internationaux au Japon, en Corée du Sud et aux États-Unis

Malgré un contexte difficile en 2021 lié à la crise sanitaire qui s'est poursuivie, un programme d'actions très conséquent a pu être développé. Visioconférences, échanges universitaires, scolaires, associatifs, mais aussi accueils de délégations, programmes culturels (expositions, animations) tout particulièrement dans les parcs et jardins, lorsque la situation le permettait, ont favorisé un véritable dialogue entre les institutions, associations et leurs partenaires.

Les liens entre Nantes et Niigata ou Suncheon ont été facilités et accompagnés dans leur dimension institutionnelle, citoyenne et culturelle.

Mais c'est plus particulièrement Seattle qui a été mis en lumière en 2021 à l'occasion des célébrations du 40^{ème} anniversaire du jumelage, en coordination avec tous les acteurs et partenaires impliqués, soit en virtuel, soit en présentiel. L'année 2021 a été rythmée par le jumelage Nantes Seattle, avec une mise en

perspective des actions à mener pour construire un partenariat « multisectoriel » prévue à Seattle (reportée en avril 2022).

- Niigata (Japon) :
 - accueil de chercheurs japonais du Centre Japonais des Collectivités Locales, poursuite des échanges virtuels entre Nantes et Niigata et arrivée d'un jeune Nantais à Niigata dans le cadre des programmes JET (Japan Exchange and Teaching) ;
 - les programmes gastronomiques et culturels se sont poursuivis dans la dynamique des Tables de Nantes 2021 et autour de la culture du thé et du saké à Niigata ;
 - exposition « Périple nippon en temps de Covid » Niigata mai, juin 2021 ;
 - le Pôle des Arts Graphiques a proposé à la Maison de l'Erdre, sur l'île de Versailles, un retour graphique du voyage réalisé en février 2020 (12 157 visiteurs) ;
 - accueil de M. Kenichi Matsuda, Ministre en charge de la Culture et de la Communication et de représentants de l'Ambassade du Japon pour un entretien avec M. Pierre-Emmanuel Marais, Adjoint au Maire de Nantes, sur le jumelage Nantes-Niigata et un programme dédié au jumelage.
- Suncheon (Corée du Sud)
 - KoreaNantes a proposé avec le soutien de la Ville en mai 2021 une Drama Party Nantes Suncheon, dans le cadre du Festival du Printemps Coréen ;
- Seattle (État de Washington / États-Unis)

Une nouvelle dynamique a été lancée avec la ville de Seattle à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du jumelage entre les deux villes, prévu en 2020 et reporté en 2021.

Le programme proposé par les villes de Nantes et Seattle en 2021 a évolué dans son déroulement en raison du contexte sanitaire, mais il est resté globalement assez semblable au programme prévu, avec la signature d'une déclaration commune par les 2 maires, de nombreux temps forts toute l'année et un été nantais aux couleurs de Seattle.

Le lancement officiel des 40 ans du jumelage et les actions de communication, événements envisagés de façon symbolique en début d'année, ont pu être concrétisés avec succès en 2021 :

- déclaration commune signée officiellement le 12 février 2021 entre Johanna Rolland et Jenny Durkan, maires de Nantes et Seattle, confirmant l'importance du partenariat et l'engagement à poursuivre les projets et actions, dans une volonté d'innovation et de partage d'expérience ;
- en mars 2021, informations détaillées sur les sites respectifs des 2 villes concernant cet anniversaire, visioconférences entre Pierre-Emmanuel Marais, Adjoint au Maire et Lisa Herbold, Council member chargée des jumelages ;
- en juin 2021 : entretien par visioconférence entre Johanna Rolland et Jenny Durkan, pour les 40 ans du jumelage et pour dresser les grands axes de la coopération à venir ;
- Nantes Park Beautification Project à Seattle en mars et travail créatif engagé en lien avec les lycées du programme Passe-Partout Nantes Seattle ;
- échanges et visioconférences entre le projet ONIRIS de Nantes et la Seattle Pacific University ;
- lancement d'une bière « Nantes / Seattle » : la « 8 000 Kms » dans le cadre d'un partenariat original entre brasseurs de Nantes et Seattle ;

- soirée spéciale Nantes-Seattle au Musée d'arts de Nantes à l'occasion de l'exposition « United States of Abstraction » puis dégustation de bières au Jardin des Plantes ;
- exposition « Art Salish » proposée au public nantais en juin et juillet dans le Jardin du Muséum d'Histoire Naturelle par la Maison des États-Unis et le Centre Culturel Duwamish de Seattle ;
- l'association « Nantes est un Jardin » s'est associée à ce programme avec la réalisation d'une sculpture végétale, « Shake Garden », ludique et inspirée des univers culturels grunge de Seattle, dans la dynamique du Voyage à Nantes ;
- un « Verger de Seattle » en projet, au jardin du Grand-Blottereau : les premières cranberries de Seattle ont été plantés dans la partie américaine du Jardin ;
- Les expositions Indigenize (jardin du Muséum) et Canoe Journeys (La Géothèque) sont venues clore cet « été de Seattle » avec des projections, des conférences, des dédicaces pour la Journée internationale des peuples autochtones.

Les échanges institutionnels et culturels se sont poursuivis avec :

- accueil du directeur du District 2 de Seattle au sein des services de la Ville : habitat et logement, développement urbain, politique de la ville) ;
- festival des sports américains proposé par l'association France Etats-unis à la Plaine de Jeux de Sèvres en septembre : participation d'une association de géocaching en partenariat avec Seattle ;
- salon Seanergy du 21 au 24 septembre au Centre des Expositions de la Beaujoire;
- accueil officiel d'une délégation de Seattle par Pierre-Emmanuel Marais avec une quinzaine d'entreprises de Seattle présente et la Consule de France à Seattle ;
- exposition Futurismes autochtones à la Rencontre nationale Festisol, installation virtuelle autochtone proposée par l'association De la Plume à l'Écran ;
- accueil par Pierre-Emmanuel Marais et d'autres élus nantais, d'une délégation conduite par Tammy Moralès, Council member de Seattle pour un programme de travail dédié en décembre : habitat, développement urbain, politiques en direction des sans-abris, défense des droits humains et des femmes, culture.
- Jacksonville (Floride / Etats-Unis) :
 - poursuite active des échanges citoyens en lien étroit avec la Maison des États-Unis de Nantes, en dépit de l'annulation des sessions d'immersion linguistique ;
 - exposition Twin Links présentée par France États-Unis (aventure américaine, dont une étape à Jacksonville).

Chiffres clés

- 12 157 visiteurs pour l'exposition Périple Nippon Tokyo Niigata à la Maison de l'Erdre sur l'Île de Versailles (coordination entre 6 associations/ Pôle des Arts Graphiques).
- 30 000 visiteurs en extérieur (estimation basée sur la fréquentation muséum) pour les expositions Art Salish, Indigenize, Shake Garden Nantes Seattle pour les 40 ans du jumelage Nantes Seattle dans le jardin du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes.
- près de 50 partenaires institutionnels, associatifs, culturels, économiques mobilisés dans le cadre des 40 ans du jumelage Nantes Seattle.
- 5 délégations accueillies.

Cosmopolis, un espace ouvert sur l'Europe et le monde

À travers son programme culturel (expositions, conférences, spectacles, films...), l'espace Cosmopolis contribue à proposer un parcours de citoyenneté européenne et internationale pour tous. Il valorise l'engagement associatif et institutionnel et participe à l'ouverture des Nantais sur le monde.

En 2021, en raison de la pandémie, le site a été ouvert au public seulement 6 mois, à partir de la mi-mai. 9 expositions et festivals et 121 animations culturelles (conférences, films, spectacles, ateliers pédagogiques) ont pu se tenir en respectant des consignes sanitaires strictes :

- Festival Printemps Coréen # 9 – Expositions de peintures (minhwa), d'objets, mobiliers et vêtements de la culture coréenne traditionnelle, proposées en avant-première en France avant d'être exposées au Centre Culturel Coréen de Paris. Conférences, concerts, danse.
- Kuru [Croire à la ville] – A travers une série de photos et objets, le photographe Alban Lécuyer interroge la place du Kuru, esprit des lieux de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) dans l'évolution des pratiques architecturales et dans l'histoire politique de la cité.
- Algérie, géant oublié – L'histoire récente de l'Algérie à travers le regard de 5 grands photographes algériens et français avec une exposition didactique.
- Décryptages. Quelle démocratie à l'heure du numérique ? – Temps fort de l'espace Cosmopolis avec 1 mois d'expositions, conférences, films pour comprendre l'impact du numérique sur la démocratie.
- Cosmo-BiB – Plongée au cœur de l'édition underground, à travers les œuvres d'une trentaine d'artistes, des projections, performances, conférences, films.
- Festival des Solidarités – Mondes en mouvements – Expositions et débats pour mettre en avant la diversité des mobilisations citoyennes dans les domaines de la solidarité, de la citoyenneté et des transitions.
- Festival des 3 Continents – Festival de cinéma d'Afrique, d'Asie et d'Amériques.
- Rencontres littéraires nordiques – Festival de littérature. Rencontres avec une quinzaine d'écrivains du Danemark, de Finlande, d'Islande, de Norvège et de Suède : humour, policier, saga, « nature writing », nouvelles voix, société, histoire, poésie.
- Festival Tour de la Russie – Transsibérien, à bord du mythe – 32 jours pour traverser le pays à bord du transsibérien, franchir les frontières entre l'Europe et l'Asie et partir à la découverte du monde russe, de sa culture et de son histoire. Expositions, concerts, littérature, conférences, films, témoignages, dégustations culinaires...

4 projets ont du être reportés en 2022 et 3 ont été annulés.

Malgré le contexte sanitaire, l'espace a accueilli 16 500 visiteurs, dont plus de 1 200 scolaires pour le temps fort de Cosmopolis « Décryptages – Quelle démocratie à l'heure du numérique ? ».

De nouveaux outils de communication ont permis de maintenir le lien avec les associations et le public. Ainsi, durant le confinement (de janvier à la mi-mai), l'espace Cosmopolis a repris la publication des lettres d'information spéciales « Restons en liens », afin de donner la parole aux associations. Au total, 7 lettres ont été réalisées entre janvier et avril 2021.

L'équipe de Cosmopolis s'est également mobilisée pour la création et la gestion de comptes Facebook et Instagram, ainsi que la conception d'un site Internet mis en ligne mi-décembre.

A noter, l'espace a fait l'objet d'une rénovation au cours de l'année.

Nature et jardins

En matière d'environnement, Nantes entend développer la place de la nature en ville, élément structurant du paysage mais aussi support de cohésion sociale, tout en encourageant la transition écologique sur son territoire. Objectif affiché : mettre « la ville dans un jardin ».

Pour une biodiversité préservée et valorisée

Depuis plusieurs années, la Ville de Nantes assure son développement urbain tout en protégeant et en enrichissant la biodiversité sur son territoire.

Dans ce cadre, la réflexion sur l'avenir de la Prairie de Mauves se poursuit dans le but de garantir, sur le long terme, la qualité écologique exceptionnelle de ce territoire tout en l'ouvrant au public. Une première action concrète a vu le jour avec le retour d'un troupeau de 9 vaches nantaises au printemps et à l'été afin de maintenir le bon état de ces prairies humides (qui abritent des espèces rares comme la fritillaire pintade) et éviter que les terres ne s'enfrichent.

L'initiative contribue également à soutenir la relance de l'élevage de la vache nantaise qui a failli disparaître. En permettant une pâture sur des terrains publics, la Ville vient en appui du projet de l'association « la Vache Nantaise » de créer un troupeau de réserve, lequel facilitera l'installation de nouveaux éleveurs alors que le nombre de bêtes est encore limité. Objectif : mettre en place une micro-filière 100% locale viande et lait autour de Nantes, berceau de la race.

Par ailleurs, la Ville de Nantes, en collaboration avec des naturalistes, souhaite créer ou restaurer 50 oasis de biodiversité d'ici à 2026. Dans le but de faire face à un effondrement de la biodiversité, ces oasis (via la création de zones humides, la restauration ou l'implantation de nouveaux boisements, de haies bocagères) agiront comme de petits réservoirs de vie en milieu urbain pour protéger durablement la faune et la flore locale.

En 2021, les premiers aménagements ont concerné le bassin Ceineray (renaturation du quai avec la plantation de 5 000 végétaux d'origine locale et création d'une forêt d'eau à partir de plantes prélevées au préalable sur les bords de l'Erdre) ; la Chantrerie (réhabilitation de la mare) et les douves du château (création de prairies pâturées tondues naturellement par 2 moutons d'Ouessant). Tous ces aménagements seront visibles au printemps 2022.

Les « Paysages Nourriciers » au service des plus démunis

En 2020, la crise sanitaire liée au Covid a exacerbé la précarité alimentaire des foyers nantais les plus fragiles. A travers le projet « Paysages Nourriciers » et dans la continuité des mesures d'urgence prises par la Collectivité, la mise en place de potagers solidaires par les jardiniers de la Direction nature et jardins (nouveau nom du Service des espaces verts et de l'environnement), a permis de fournir gratuitement 22 tonnes de légumes aux familles nantaises dans le besoin, via de larges campagnes de distributions durant l'été et à l'automne.

En 2021, l'opération « Paysages Nourriciers » a été consolidée. Avec 24 sites de production contre 50 en 2020, la nouvelle édition a privilégié des espaces plus grands et mieux optimisés.

Côté « professionnels », 3 500 m² au sein de la pépinière municipale du Grand-Blottereau et 2 000 m² répartis en 11 potagers locaux ont été cultivés par les jardiniers municipaux. 17 espèces potagères ont été

plantées, avec des nouveautés : poivrons, aubergines, concombres et betteraves ont rejoint les « traditionnelles » tomates et courgettes. Une rotation des cultures au fil des saisons a été organisée pour optimiser la production. En outre, des plantes aromatiques et fleuries ont été plantées pour créer de petits « écosystèmes » biologiques productifs, ne nécessitant aucun pesticide.

Côté « habitants », 12 autres sites ont pris place dans les 11 quartiers nantais : ces parcelles ont été cultivées par les riverains, accompagnés par des associations (Nantes Ville Comestible, l'ACCOORD...). Le besoin de jardiner s'étant d'autant plus fait ressentir avec la crise du Covid, ces potagers ont permis aux habitants et aux bénéficiaires de ces légumes d'eux mêmes mettre la main à la terre. Ces espaces se sont révélés être des lieux favorables pour développer le lien social et la solidarité au sein des 11 quartiers de la ville.

L'ensemble de la production de Nantes Paysages Nourriciers, qu'il s'agisse des parcelles potagères des habitants ou des jardiniers municipaux, a été distribué durant tout l'été et le début d'automne aux Nantais en situation de précarité alimentaire. Ce don de légumes permet un approvisionnement complémentaire des achats alimentaires des ménages.

Comparativement à 2020, une distribution plus régulière aux publics concernés a été organisée (moins nombreux mais recevant plusieurs fois des légumes durant plusieurs mois). Le nombre de bénéficiaires de ces légumes a été amplifié par un don réalisé auprès des acteurs de l'aide alimentaire (Le Secours Populaire, La Croix Rouge, la Banque Alimentaire et l'association Diaconat Protestant).

En 2021, « Paysages Nourriciers » s'est également étoffé d'un volet éducatif : 70 classes, du CP au CE2 venant de 11 écoles nantaises, ont profité d'un parcours de sensibilisation « du jardin à l'assiette ».

Les Nantais ont la main verte

Depuis trente ans, Nantes encourage le déploiement de jardins collectifs (familiaux, partagés...), facteurs de cohésion sociale, notamment en augmentant l'offre au cœur des quartiers. La ville compte aujourd'hui 1 213 parcelles réparties sur 78 sites de jardins collectifs, dont 27 sites de jardins familiaux et 51 sites de jardins partagés. Grâce aux 53 associations qui les animent et les gèrent, ils offrent aux habitants la possibilité de participer activement à la création du paysage, la conservation du patrimoine vert et la préservation de l'environnement.

En 2021, 3 nouveaux jardins partagés (square Marion Cahour, église Sainte-Madeleine, mosquée Malakoff) ont été mis à disposition.

En parallèle, l'opération « Ma rue en fleurs » confirme son succès d'année en année : du 20 septembre au 19 novembre 2021, plus de 8 000 sachets de graines, dont 5 000 à Nantes, ont été distribués aux habitants de Nantes Métropole.

Renforcer l'éducation à l'environnement

À Nantes, l'offre d'éducation au développement durable en direction du jeune public est très diversifiée. Après une année 2020 perturbée par le Covid, les animations ont pu reprendre leur rythme de croisière en 2021, avec des protocoles sanitaires adaptés.

Quatre sites proposent des animations aux enfants des écoles nantaises (422 classes accueillies en 2021) :

- la Maison de l'Erdre : 2 975 élèves ont été accueillis ;
- la ferme de la Chantrerie : 3 325 élèves ;

- le parc du Grand-Blottereau : 1 375 élèves ;
- le Jardin des Plantes : 2 875 élèves.

Améliorer le cadre de vie

- Livraison des travaux de requalification de la place des Lauriers, avec la création d'une prairie fleurie et d'un nouveau square autour de La Maison des habitants et du citoyen à Bellevue.
- Aménagements (clôtures, enclos, accès) sur la prairie de Mauves afin de pouvoir accueillir un troupeau de vaches nantaises.
- Réaménagement d'aires de jeux dans différents quartiers d'habitat social (square Feuillade, square des Martyrs Irlandais, Bottière Pin-Sec).
- Travaux de végétalisation du quai Ceineray, au pied du square du Maquis de Saffré, dans le cadre de la poursuite du projet « Rêver Erdre ».
- Plantation de 300 000 bulbes, visibles au printemps 2022, afin de marquer la distinction « Fleur d'Or » obtenue par la Ville de Nantes en 2021, dans le cadre du concours des villes et villages fleuris.
- Le Jardin extraordinaire continue de remporter des récompenses, avec le grand prix du jury des Victoires nationales du paysage.

Chiffres clés

- 101 parcs, squares et jardins municipaux sont répartis sur le territoire de la ville.
- 1,9 millions de visiteurs ont été accueillis au Jardin des Plantes en 2021 malgré le Covid et poursuite du partenariat avec l'artiste Jean Jullien dans le cadre de l'exposition « Filili Viridi ».
- 850 000 visiteurs annuels au Jardin de l'Île de Versailles, un peu plus de 600 000 au nouveau Jardin extraordinaire, ainsi que dans les parcs du Grand Blottereau et de la Beaujoire.
- 35 000 visiteurs ont participé à l'édition 2021 de la Folie des plantes, organisée avec des animations limitées et l'obligation de respecter un protocole sanitaire strict.
- « Paysages Nourriciers » - l'édition 2021 en chiffres :
 - 24 potagers répartis sur les 11 quartiers nantais ; 7 500 m² de terres cultivées à Nantes ;
 - 60 000 plantes potagères bio produites dans les serres municipales ; 17 espèces de plantes potagères, 28 variétés de potagères et 18 plantes aromatiques ;
 - une vingtaine de tonnes de légumes récoltés.

Développement urbain

Au sein du département du développement urbain, les deux directions territoriales d'aménagement (DTA) Nantes-ouest et Nantes-est agissent au quotidien pour :

- assurer une veille permanente sur le territoire nantais, identifier les secteurs mutables et anticiper les évolutions urbaines ;
- réaliser des études de faisabilité en transversalité avec les directions municipales et métropolitaines, en cohérence avec les politiques publiques et en prenant en compte les démarches participatives initiées par la Ville de Nantes ;
- contribuer à la définition d'orientations d'aménagement et de programmation, aux évolutions du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) et du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) ;
- établir des préconisations urbaines, architecturales et paysagères préalables aux opérations immobilières sur des surfaces foncières, qu'elles soient publiques ou privées ;
- suivre les livraisons de logements ou d'équipements publics ou privés sur le territoire.

La démarche Plans Paysage et Patrimoine se poursuit

À la croisée du développement urbain, du patrimoine et de la nature en ville, les Plans Paysage et Patrimoine (PPP) sont le fruit d'un travail collectif entre usagers et experts sur le thème du paysage urbain, de la forme de la ville. Leur objectif est de définir une vision de l'évolution urbaine du secteur concerné prenant en compte les ressentis et les attachements des habitants quant à leur cadre de vie. Ce projet initié par la Ville fin 2015, fait intervenir des ateliers citoyens. Au niveau d'un quartier, ces derniers réunissent notamment les habitants, des associations, des collectifs, un paysagiste-conseil et des représentants des services de la Ville et de Nantes Métropole.

■ Centre Ville et Loire au Cœur

Plan Paysage et Patrimoine Dobrée-Gigant : l'instruction par la Collectivité des préconisations des habitants participant à l'atelier PPP Dobrée-Gigant consignées dans l'atlas paysager sensible (volume 1) a été retardée par les élections et la crise sanitaire. Elle s'est étendue sur l'année 2020 et début 2021. La réponse de la Ville à ces préconisations (volume 2) a été présentée aux habitants participants en mai 2021.

Une première réalisation des engagements pris dans le cadre de ce PPP a parallèlement été mise en œuvre en 2021. Il s'agit de l'atelier citoyen relatif à l'aménagement de la rue Voltaire et de la Place Jean V en accompagnement des travaux de réhabilitation du Musée Dobrée. Cet atelier, mené au printemps 2021, a nourri la réflexion pour proposer un programme d'aménagement visant l'embellissement de ce quartier des musées.

Dans le prolongement de 2020, l'année 2021 a permis au projet **Loire au Cœur** de :

- présenter le projet Gloriette Petite-Hollande en réunion publique (visioconférence) le 15 janvier (suite à la concertation préalable réalisée en 2020) et de valider un premier avant-projet du même secteur en fin d'année ;

- finaliser les études préliminaires, après 16 mois d'études, sur le secteur du quai de la Fosse et ainsi les intégrer dans l'AVP développement nouvelles lignes tram (DNLT) ;
- participer à la rédaction du cahier des charges du concours pont Anne-de-Bretagne avec l'équipe de maîtrise d'œuvre ;
- initier une démarche d'aménagements transitoires et d'animation autour du canal Saint-Félix (quai Favre) au cours de l'été ; démarche qui devrait être prolongée en 2022 ;
- finaliser le cahier des charges pour lancer des études techniques sur l'îlot Hôtel Dieu, lesquelles débiteront début 2022 ;
- initier un document de communication sur le projet Loire au Cœur qui devrait être présenté à la prochaine réunion publique qui doit se dérouler au cours du 1^{er} trimestre 2022.

Abords Hôtel de Ville :

- La DTA a poursuivi la réflexion engagée dans le cadre de l'étude Abords Hôtel de Ville qui s'est achevée en 2020. Un groupe de travail piloté par la DTA a permis de faire émerger des orientations programmatiques et un calendrier soumis à arbitrage en 2022.

■ **Chantenay**

PPP Bellevue Chantenay Sainte-Anne : l'instruction par la Collectivité des préconisations des habitants participant à l'atelier PPP Bellevue Chantenay Sainte-Anne consignées dans l'atlas paysager sensible (volume 1) s'est déroulée entre la fin de l'année 2020 et le premier semestre 2021. La réponse de la Ville à ces préconisations (volume 2) s'est tenue à l'automne avec une réunion publique en Mairie de Chantenay en septembre 2021.

Maison de l'apiculture : le projet de rénovation du bâtiment (piloté par la Direction Nature et Jardins) a été mis au point premier semestre 2021. Les travaux ont débuté à l'automne 2021.

Secteur Dubigeon, restauration de la Grue Noire : pilotées par la DGCAV-Direction du Patrimoine et de l'Archéologie), les études se sont déroulées durant l'année 2021. Les travaux de restauration doivent débuter en juillet 2022.

Débutés en 2021, les travaux d'extension de l'école Mutualité sont en cours.

■ **Dervallières Zola**

Etude place Zola (prestataire mandataire Atelier Ruelle) :

Phase 1 - diagnostic : concertation avec les habitants du quartier et les commerçants sur le devenir de cette place et ses abords. Les réunions débutées en 2019 ont fortement mobilisé les riverains. Phase 2 – élaboration de 2-3 scénarios différenciés.

En 2021 l'étude s'est poursuivie avec l'engagement de la 3^{ème} phase consistant à approfondir le scénario de programmation retenu. Cette étape s'est achevée en décembre par un atelier de concertation visant à compléter le programme sur les attentes en termes de fonctions et d'ambiances.

Dervallières : ce projet est inscrit dans un nouveau conventionnement ANRU à l'échelle régionale.

Les chiffres clés : 60 ha, 4 926 habitants, 96 % de logements sociaux, 52 logements démolis et 310 logement requalifiés sur le secteur Lorrain - De La Tour.

- Abords Grand Watteau : les aménagements des espaces publics, pilotés par le bureau d'étude du pôle Nantes Ouest, ont été achevés sur la partie sud de l'immeuble. Reste à finaliser les jeux et la partie ouest des aménagements.

- Secteur Lorrain - De La Tour : déconstruction de 52 logements pour lesquels les relogements sont en cours d'achèvement, requalification et résidentialisation de 310 logements selon des niveaux d'intervention différenciés. La DTA a accompagné le bailleur dans le choix du groupement de conception réalisation : Eiffage et JBA architectes. Ce choix permettra de préciser le calendrier des interventions sur les espaces publics en accompagnement de ce projet.
- Place des Dervallières : la DTA a participé au choix de la maîtrise d'œuvre pour l'îlot A : c'est le cabinet d'architectes FAUN qui a été désigné en fin d'année pour la réalisation d'une opération de 24 logements et de rez-de-chaussée comprenant des commerces de proximité. Le schéma directeur des espaces publics réalisé par la maîtrise d'œuvre MAP paysagistes a été validé en septembre. La prochaine étape consiste à finaliser un AVP. La démarche d'accompagnement de la transformation (« métamorphose ») de la place est mise en œuvre avec les habitants pour préfigurer les nouveaux espaces, tester de nouveaux fonctionnements et accompagner le chantier de construction.
- Le **projet de ferme urbaine** dans le parc des Dervallières va pouvoir se déployer sur un modèle de ferme maraîchère et d'insertion par l'activité économique. Une AMO d'accompagnement sur le volet opérationnel a été lancée en fin d'année.

■ Hauts Pavés Saint-Félix

Sourdille : le projet de reconversion du site Sourdille a été conduit avec Bouygues Immobilier. Il verra la réalisation d'une crèche associative de 40 places, de près de 100 logements, d'une résidence en « coliving » et d'un cœur d'îlot vert ouvert au public. Le permis de construire a été accordé sans faire l'objet de contentieux. Le désamiantage – démolition est prévu au 2nd trimestre 2022 et le gros œuvre, à compter de septembre 2022, pour une livraison fin 2024.

Bethléem : le devenir du foncier des sœurs de Bethléem, chemin de la Houssinière, a été étudié. Plusieurs enjeux ont été discutés : le ménagement du cours d'eau présent sur site, l'intégration d'un « transfo » TAN, la programmation de logements sociaux, le parti architectural et paysager. Un permis de construire a été déposé en décembre 2021, il doit être amendé début 2022. La réalisation d'une résidence sociale innovante portée par ADOMA est prévue sur la part sociale de l'opération.

Saint-Félix – Fellonneau : la mise au point du projet d'école s'est traduite par la délivrance du permis de construire. Une communication globale sur la mutation du secteur, dans la lignée du PPP, a été réalisée auprès des habitants du quartier. Des discussions ont été engagées avec le Conseil départemental de Loire-Atlantique pour l'intégration éventuelle d'une parcelle boisée dans le domaine public de la ville et ont abouti à la mise à disposition de cette parcelle pour les écoliers pendant la construction de l'école. Le montage du projet et la programmation des futurs espaces ont été élaborés au cours de l'année 2021. La réflexion se poursuit en 2022 en vue d'accompagner la livraison du groupe scolaire prévue à la rentrée 2023.

Saint-Augustin : l'essentiel de l'opération a été livré. La rénovation du bâtiment « XIX^e siècle » demeure en chantier. La livraison d'ensemble est prévue en 2022.

Parcours vert : le réaménagement du square des Lavandières a été réalisé par Nantes Métropole Habitat, tandis que l'aménagement de la rue Noire, entre l'école et le parc des Capucins, a eu lieu à l'automne.

Offre en espaces verts : suite au diagnostic lancé sur le quartier concernant les espaces verts et leurs attraits, un plan d'actions a été conçu autour de 4 axes : résorber les verrous et coupures urbaines, étendre les parcs/squares existants, se saisir des mutations urbaines pour accroître l'offre, recenser et ménager les joyaux verts qui maillent le quartier.

■ Île de Nantes

Le **projet urbain du sud-ouest** continue de se développer, avec la création de nouvelles voies autour du projet de CHU : le nouveau boulevard Simone Veil (qui sera à terme prolongé jusqu'au boulevard Léon Bureau), le nouveau boulevard Gisèle Halimi.

Le projet de future école du quartier République se poursuit. Le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre est fait depuis fin 2021. Le permis de construire sera déposé fin 2022.

La conception du projet de parcs a débuté en 2021 avec le lancement des études des jardins de l'Estuaire (au sud du boulevard éponyme) et de la première phase du Parc de Loire (le jardin du rail à la pointe ouest).

Deux **opérations majeures et solidaires** ont été livrées en 2021, qui viennent amorcer le projet du Sud-Ouest :

- le projet des « **5Pons** » qui regroupe des structures d'accueil pour les personnes privées d'hébergement (un accueil de jour de 80 places, halte de nuit de 30 places, centre d'hébergement de 40 places), 72 logements familiaux en location ou accession sociale, des bureaux dédiés à des entreprises de l'économie sociale et solidaire, un restaurant solidaire et une ferme urbaine placée sur le toit d'un bâtiment ;
- le projet **O'Slow** qui regroupe une résidence étudiante CROUS de 119 logements, ainsi que 56 logements familiaux.

La mise en chantier du nouveau quartier République

Pour rappel, le nouveau quartier porte l'ambition du petit et du grand, du quotidien et du métropolitain dans un esprit faubourien et dans une logique de mixité d'usages, de mixité sociale et de transition écologique. La mutualisation des stationnements est prescrite pour limiter les surfaces dédiées aux voitures au profit de la renaturation des sols et de la pleine terre. Ce quartier traduit les ambitions du « manifeste durable » sur la résilience (bâtiment bas carbone, gestion des terres...) l'éco-mobilité (place du piéton, auto partage, mise à disposition de vélos, vélos cargos...), le bien être et la santé (qualité de l'air intérieur/extérieur, mise à disposition d'espaces verts et d'espaces publics apaisés et végétalisés).

La mise en œuvre a débuté en 2021, avec la délivrance des permis de construire des 5 opérations du bloc A et le début des travaux. Une base vie de chantier mutualisée pour ces 5 opérations a été mise en place afin d'améliorer les conditions de travail des compagnons. Le bloc A permettra de développer des programmes mixtes de 30 000 m² de surface plancher, comprenant 236 logements dont 65 logements locatifs sociaux et 45 logements en accession sociale.

Deux permis de construire du bloc B ont également été accordés pour des projets mixtes développant 10 500 m² de surface plancher dont 128 logements.

Le permis de construire du village social de la Croix-Rouge française, « La maison d'Henry », a été accordé en 2021 et le chantier doit démarrer en 2022. Ce projet regroupera une résidence autonomie pour personnes âgées à faibles revenus, une halte-répît Alzheimer, 15 logements inclusifs à destination d'adultes trisomiques, 8 logements pour des parents de jeunes enfants en difficulté et un relai parental de 12 places, une « vestiboutique » solidaire et des espaces communs favorisant le partage entre résidents et avec le reste du quartier.

Le développement du quartier Prairie au Duc se poursuit, avec le début du chantier de l'opération « Fusion » (59 logements et hostel de 47 chambres), le lancement de consultations pour des programmes mixtes à l'extrémité ouest du boulevard (îlots E et J, environ 25 000 m² SP) ou encore la poursuite du chantier de l'école de Design Nantes Atlantique dont la livraison est prévue en 2022.

Les **autres secteurs de l'Île de Nantes** continuent de se développer, avec la livraison en 2021 de deux projets sur des fonciers privés : « L'Atypik », situé rue de la Tour d'Auvergne (25 logements dont 6 logements sociaux et commerces en rez-de-chaussée) et « Neo Verde », situé boulevard des Martyrs Nantais (65 logements dont 17 logements sociaux et 16 en accession abordable, commerces en rez-de-chaussée, crèche et locaux de l'association Ecopôle).

Plusieurs chantiers ont démarré en 2021 : « Faubourg 14 », boulevard Victor Hugo (34 logements dont 10 logements sociaux), « Bamboo », rue René Viviani (60 logements dont 20 logements sociaux), « Fusion », boulevard de la Prairie aux Ducs (59 logements et hostel de 47 chambres), « Stella », rue de l'Echappée (17 logements dont 6 logements sociaux), Belle Rive, boulevard Gaëtan Rondeau (projet mixte de 10 000 m² comprenant 117 logements dont 41 logements sociaux) et un vaste projet de 20 000 m² de bureaux du groupe La Poste : la « Maison de l'innovation ».

Le chantier d'extension du centre commercial Beaulieu a débuté en 2021 afin d'accueillir l'enseigne Primark.

Enfin, l'année 2021 a été marquée par la livraison de la Halle 6 Est dans le quartier de la création, laquelle accueille désormais un hôtel d'entreprises numériques et créatives sur 6 000 m² de surface plancher.

■ Breil-Barberie

Breil : l'étude « cœur de quartier » s'est poursuivie avec la validation des orientations du plan guide en juin et leur présentation aux habitants en juillet. Les déclinaisons opérationnelles ont été menées : crèche rue des Primevères, EDS au 34 rue du Breil, étude technique et négociation foncière sur le secteur Saint-Luc, appel à projet pour l'occupation des cellules commerciales, définition du projet des espaces publics.

Massenet : le devenir du site Massenet a fait l'objet de réunions de travail avec le groupe Réalités retenu par l'État pour développer le projet. Le permis de construire a été accordé fin décembre. A terme, environ 160 logements verront le jour, dont 25 % sociaux et 10 % abordables. Un accès public à la vallée et un espace de jardins familiaux seront également créés. 1,5 ha (sur les 3 ha du site) seront rétrocédés à la collectivité.

Site EDF : dans la perspective à moyen terme de mutation du site EDF rue de la Perverie, une nouvelle OAP a été lancée et intégrée à la modification du PLUm en cours. Elle fait suite à un dialogue avec le propriétaire du lieu et son architecte pour définir un projet souhaitable sur ce site. Parmi les orientations : créer un nouvel accès public au Cens, accueillir une crèche associative, renforcer le logement social et abordable sur le quartier, « renaturer » et planter sur le site.

Orange : le chantier de reconversion du site a été lancé en fin d'année. Près de 300 logements y seront développés ainsi qu'un pôle médical.

Parking Orange : dans la perspective de la mutation prochaine du site, une réflexion a été conduite afin de déterminer les enjeux de développement urbain et les orientations souhaitables du point de

vue de la Collectivité. Elles seront mises en avant, le cas échéant, lors d'une consultation de promoteurs que pourrait lancer le propriétaire.

Collines du Cens : l'îlot B a été livré. Il permet l'accueil temporaire de la mairie annexe avant son repositionnement dans le futur îlot A. La concertation sur le devenir des espaces publics a été conduite et un scénario a été retenu à l'issue de l'avis citoyen. Le rez-de-chaussée de l'ex-mairie annexe a été cédé par la Ville à Lamotte et le chantier de l'îlot A lancé. Cet îlot comprendra une crèche associative, 85 logements, la future mairie annexe et une salle associative.

Route de Vannes : l'étude urbaine entre le rond-point de Vannes et Beauséjour s'est poursuivie avec la validation en fin d'année du plan guide pour l'axe. La coordination est menée par la DTA Ouest.

Collège Rosa Parks : la Ville a donné son accord au Conseil départemental de Loire-Atlantique pour une éventuelle rétrocession d'une emprise foncière boulevard du Massacre afin de faciliter le projet d'extension du gymnase. Plusieurs contreparties ont été proposées parmi lesquelles un réadressage du collège sur l'angle Massacre-Coubertin afin de renforcer son ancrage urbain.

Habitat participatif Brisset : suite à un recours contentieux, ce projet en autopromotion a fait l'objet d'un nouveau dépôt de permis de construire (nouveau recours en cours).

École des Plantes : le projet d'extension de l'école a été lancé en phase opérationnelle et le projet d'espace public précisé. Il consiste à créer un nouveau parvis côté rue Marie-Thérèse Eyquem et une nouvelle liaison douce piétonne depuis la rue des Plantes.

L'accompagnement des Nantais vers l'accès au logement social

Le service logement accueille, informe et oriente les Nantais dans leur parcours résidentiel, plus particulièrement pour l'accès au logement social. Par ailleurs, avec les bailleurs sociaux et l'ensemble des partenaires du logement social, il concourt à la mise en œuvre de la stratégie métropolitaine du logement sur le territoire nantais, notamment en matière de logement des ménages prioritaires et de peuplement.

- Ainsi, la Ville a contribué, avec les bailleurs sociaux, à satisfaire le besoin en logement social à Nantes de 3 333 ménages en demande. Sur le contingent ville, ce sont 609 ménages qui ont bénéficié d'une attribution de logement. Après une chute d'activité en 2020 en raison du confinement, 2021 fut une année nettement plus favorable (sans toutefois revenir à la situation de 2019).
- 38 programmes de logements neufs (867 logements, dont 760 PLUS / PLAI et 107 PLS) ont été livrés par 11 bailleurs sociaux différents, permettant à 747 ménages de bénéficier d'un logement neuf livré en 2021.

Chiffres clés

- 28,36 % de logements sociaux à Nantes, comptabilisés au titre de la loi SRU sur la ville au 1^{er} janvier 2021, soit 44 443 logements (27,20 % au 1^{er} janvier 2020 et 43 644 logements sociaux).
- 20 367 demandes de logement social étaient en attente au 31 décembre 2021 (en premier choix de localisation souhaitée).
- 64 % des demandes proviennent de primo-demandeurs et 36 % sont des demandes de mutation.
- Le délai moyen d'ancienneté de la demande est de 24,8 mois à Nantes.

- 51,5 % des demandes concernent une personne seule (forte demande de logements T2).
- 1,5 % des ménages ont demandé un logement adapté au fauteuil roulant.
- 576 ménages reçus en entretien par le service logement (hors ménages relogés pour démolition).
- 1 083 demandes en attente d'attribution sur le contingent ville.

Un accompagnement conséquent dans le cadre du dispositif ANRU

Le dispositif de relogement porté par la Ville de Nantes se réfère à la charte locale concernant les 4 quartiers nantais sous convention avec l'ANRU et à la charte métropolitaine de relogement. Celles-ci ont pour objectif de garantir l'égalité de traitement des ménages concernés.

- Grand Bellevue, Nantes Nord, Bottière-Pin Sec et Dervallières sont les quatre secteurs nantais qui font partie du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). La signature de la convention avec l'ANRU est effective depuis le 5 octobre 2019.
- Dans le cadre de ces projets de renouvellement, la démolition de 692 logements est projetée à terme. Pour 588 ménages (230 à Bellevue, 174 sur Nantes Nord, 132 sur Bottière Pin Sec et 52 aux Dervallières), le relogement a fait l'objet d'un accompagnement par un prestataire extérieur missionné par la Ville. Depuis mars 2021, ces activités sont menées en régie.

Les actions en faveur du commerce nantais

L'année 2021 a été marquée par la poursuite des mesures de soutien en faveur des commerçants nantais ainsi que par des réflexions prospectives sur le commerce de demain. Ces réflexions ont permis de construire avec les partenaires un nouveau plan d'actions centre-ville, notamment pour accompagner les commerçants dans leurs transitions numériques et écologiques.

Le plan d'actions centre-ville se décline autour de 4 orientations et d'une quarantaine d'actions :

Orientation 1 : renforcer et différencier l'offre commerciale du centre-ville de Nantes

Il s'agit de travailler à la singularisation de l'offre commerciale de centre-ville en libérant des espaces commerciaux en plein cœur du circuit marchand et de travailler à la mutation des sites à enjeux. Cet axe intègre également un renforcement de la prospection (enseignes et porteur des projets), un développement de l'offre éphémère ainsi que la mise en place d'un observatoire du centre-ville. Sur le volet immobilier commercial, l'année 2021 a été marquée par la réorientation du projet Notre Dame de Bon Conseil vers une offre loisirs et restauration, la libération de 2 boutiques de services sur la place Royale et l'implantation de boutiques éphémères. Notons également la validation du projet d'œuvres éphémères à vocation commerciale proposée par la Compagnie de Phalsbourg, la collaboration avec le CIC (recherche d'un nouvel emplacement et libération d'un bâtiment cours des 50 Otages), les échanges avec la Caisse d'Épargne (usage des locaux place Graslin) ou encore la réflexion menée avec Redevco (valorisation du bâtiment occupé par C&A)...

Orientation 2 : valoriser la destination Nantes Centre Ville

Il s'agit de s'appuyer sur ses forces (commerce, culture, patrimoine) et de cibler plus spécifiquement certaines clientèles (famille, actifs...). 2021 a été l'occasion de valider l'arrivée d'un nouvel événement « Noël nantais » conçu par le Voyage à Nantes.

Orientation 3 : accompagner un centre-ville en transitions

La crise sanitaire a accéléré la prise de conscience des transitions à mettre en oeuvre. Dans un premier temps, il s'agit de soutenir le volet numérique : plateforme MaVilleMonShopping dès 2020, renforcement de l'accompagnement individuel (apprentis community manager partagés) avec l'appui de la Métropole et la Région. Ce dispositif se déploie sur 3 ans (10 commerçants en 2021, 25 en 2022 et 45 en 2023). Le soutien technique et financier apporté permet également à Plein Centre de structurer sa transition avec la mise en place d'une nouvelle offre de services. Cette action a permis l'arrivée du chèque cadeau numérique dès septembre 2021.

Les actions de transition écologique se renforcent également avec le déploiement de la charte commerces éco-engagés, la réduction des consommations d'énergie. Deux expérimentations sont lancées à destination des cafés hôtels restaurants pour réduire et valoriser les déchets alimentaires, diminuer les emballages à usage unique.

Orientation 4 : améliorer la commercialité du centre-ville

Il s'agit de poursuivre le travail sur le confort d'usage en rendant le centre-ville plus agréable à vivre. Les actions en matière de propreté, sécurité et accessibilité avec quelques illustrations marquantes en 2021 : la gratuité des transports en commun dès le mois d'avril, le renforcement de la présence policière (recrutement de 70 agents supplémentaires), le test de nouvelles solutions sanitaires en partenariat avec les commerçants (ICI toilettes)...

Chiffres clés

- Centre-ville : 1 800 locaux commerciaux (dont 1 100 activités commerciales, 540 cafés / restaurants et 200 activités de services), 6 % de locaux vacants (dont 3 % de locaux disponibles), 12 % de turn-over avec des mutations importantes sur les rues principales (Crébillon, Marne, Orléans).
- 17 500 m² créées depuis 2014 ; 5 000 m² à commercialiser (sous-sol du carré Feydeau, passage cœur de Nantes et passage Châtelaine).
- Proximité : une soixantaine de pôles de proximité représentant près de 1 300 activités commerciales ; 3 études commerciales réalisées en 2020-2021 (HBR, Route de Vannes et Zola) ; stabilité commerciale dans les quartiers.
- Accompagnement des projets urbains dans les QPV notamment sur les polarités commerciales du Breil (boutiques à l'essai en 2021), de Bellevue, des Dervallières, de Bottière, de la Boissière et du Chêne des Anglais.
- 10 km de rues illuminées, soit 400 décors en centre-ville et une trentaine de quartiers illuminés pour les fêtes de fin d'année 2021.
- 366 500 € de subventions ont été versées aux associations de commerçants en 2021 (130 500 € pour Plein Centre et 236 000 € pour l'UNACOD).

Sécurité et tranquillité publique

Tranquillité publique, gestion de l'espace public, prévention et gestion des risques : tels sont les champs d'intervention de la Ville dans le cadre de sa politique sécurité et tranquillité publique.

La Maison de la tranquillité publique

Conçue comme un lieu ressources, la Maison de la tranquillité publique (MTP) permet d'instaurer un dialogue plus étroit et une plus grande proximité avec les différents services de la Ville sur les questions de sécurité et de tranquillité publique, en répondant aux préoccupations des Nantais en matière de nuisances, d'incivilités, de voisinage, de réglementation ou de stationnement. Les demandes sont suivies et traitées individuellement par un interlocuteur unique qui peut également orienter vers les services adéquats (police nationale, médiateurs de quartier, conciliateurs de justice...).

La Maison de la tranquillité publique, c'est ainsi :

- un accueil téléphonique, Allo Tranquillité publique, au 02 40 41 99 99, accessible du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ;
- un site Internet, www.maisontranquillite.fr, pour trouver des réponses rapidement sur toutes les questions de réglementation, d'occupation du domaine public, de sécurité, de stationnement et de tranquillité publique ;
- un accueil physique au 11, boulevard de Stalingrad, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Chiffres clés

- 125 nuits de surveillance ont été assurées par la brigade de contrôle nocturne (BCN), avec 66 rapports de constatation dressés pour infraction à la réglementation en 2021 et 329 établissements ayant fait l'objet d'une surveillance particulière au moins une nuit.
- 882 emplacements spécifiques pour les deux-roues motorisés.
- 9,7 M€ de recettes globales (recettes horodateurs et abonnements résidentiels) ont été perçues en 2021 (+ 25% par rapport à 2020).
- Volume des transactions (paiements aux horodateurs) dans les deux zones réglementaires en hausse de 21% en 2021 (3 170 425 transactions en 2021, contre 2 616 364 transactions en 2020).
- 119 876 forfaits post-stationnement (FPS) émis en 2021, contre 104 939 en 2020 (+ 14%).
- Verbalisations, par le service stationnement sur voirie, pour le stationnement gênant et très gênant dans l'espace public en augmentation (+ 18% par rapport à 2020).
- 262 visites périodiques obligatoires effectuées en 2021 (226 par la commission communale de sécurité et 36 par la sous-commission départementale de sécurité), soit une augmentation de près de 50 % par rapport à 2018 (cela s'explique par le rattrapage du retard pris en 2020 en raison de la crise sanitaire). 6 avis défavorables en visite de commission de sécurité en 2021, dont 1 avis défavorable formulé par la sous-commission départementale de sécurité.
- 39 visites d'autorisation d'ouvertures et de réception de travaux réalisées en 2021 par les commissions communale et départementale de sécurité, dont 11 entre juillet et début septembre pour la réouverture des discothèques.

- 511 demandes d'autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP) enregistrées en 2021, dont 147 dans le cadre d'un dossier de permis de construire.
- Lors des 11 séances plénières des commissions communales de sécurité et d'accessibilité, 522 dossiers examinés dont 491 dossiers de demandes d'autorisations de travaux dans un ERP (4 avis défavorables).
- 81 demandes de manifestations au sein d'un ERP ont été instruites en 2021, dont 21 dans le cadre d'une utilisation exceptionnelle de l'ERP et 35 liées à l'organisation d'un salon ou congrès au Parc des expositions ou à la Cité des Congrès.
- 7 870 personnes accueillies physiquement à la Maison de la tranquillité publique, soit 32 personnes accueillies chaque jour. 38 305 appels, soit 138 / jour. Site Internet : 106 705 visites enregistrées, soit 292 / jour et 2 132 sollicitations via le formulaire de contact.
- Police Municipale : 356 patrouilles d'îlotage, 22 924 interventions, 22 151 contraventions relevées, 305 contrôles routiers réalisés, 573 auteurs de délits interpellés, 2 111 GRC (Gestion de la Relation Citoyens) traitées, 1 200 rapports et procès verbaux établis, 4 653 mises en fourrière de véhicules.
- 1 302 signalements reçus au secteur hygiène.
- 38 arrêtés d'insalubrité structurelle et 27 arrêtés d'insalubrité fonctionnelle.
- 85 plaintes liées au bruit traitées par le secteur hygiène.
- 165 arrêtés dérogatoires de travaux de nuit.
- 58 contrôles en hygiène alimentaire.
- 12 incendies et 49 chutes de matériaux nécessitant l'intervention d'une équipe de sécurité civile et 23 arrêtés de mesures d'urgence (périmètres de sécurité, interdiction d'habiter, interdiction d'accès).
- 944 dossiers de manifestations, dont 506 ayant nécessité la prise d'un arrêté. En raison de la situation sanitaire, de nombreuses manifestations n'ont pas pu se tenir et ont été annulées ou reportées.